33067/A

N. W. u
18

RECUEIL

DE

DISSERTATIONS

sur les Apparitions, les Vampires et les Revenans.

TOME SECOND. Paris.

51175

RECUEIL
DE
DISSERTATIONS
ANCIENNES
ET
NOUVELLES:
Sur les Apparitions, les Visions & les Songes.

Avec une Préface historique, par M. l'Abbé LENGLET DUFRESNOY.

TOME SECOND, *Partie I.*

A AVIGNON, *& se trouve* A PARIS,
Chez JEAN-NOEL LELOUP, Quay des Augustins, à la descente du Pont Saint Michel, à S. Jean Chrysostome.

M. DCC. LI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

TABLE

DES DISSERTATIONS

Contenuës dans ce Recueil.

Tome II. Partie I.

XXIX.

LETTRE *écrite à M. Bourdelot par M. B. Docteur en Médecine, & lûe dans la conférence de M. l'Abbé Bourdelot, sur le sujet de l'apparition des Esprits,* Page 3

XXX.

Discours des Esprits follets, 22

XXXI.

Histoire d'une apparition arrivée à Valogne, tirée de l'imprimé à Paris en 1708, 38

XXXII.

Esprit de Dourdan apparu en 1700. *Tiré d'un Manuscrit de M. Barré,* 64

XXXIII.

Dissertation sur ce qu'on doit penser de l'apparition des Esprits à l'occasion de l'aventure arrivée à Saint Maur, par M. POUPART, Chanoine de S. Maur, près Paris; sur l'imprimé à Paris en 1707, 73

XXXIV.

Lettre de M. Capperon, ancien Doyen de S. Maixant, à M.... sur les fausses apparitions, où il fait voir quelles en sont les causes ordinaires, comment on peut les reconnoître, & ce qu'il convient de faire pour les dissiper, 128

XXXV.

Réflexions philosophiques de M. PIERQUIN, *sur l'évocation des Morts,* 144

XXXVI.

Lettre de M. de Sal.... Médecin, à M. l'Abbé de M. D. L. ou Dissertation critique sur l'apparition des Esprits, sur l'imprimé à Paris en 1732, 15

XXXVII.

DISSERTATION sur la possession des corps & sur l'infestation des maisons par les Démons, par le Pere Charles-Louis RICHARD, Professeur en Théologie de l'Ordre de S. Dominique, avec l'approbation authentique de M. l'Evêque d'Amiens, 191

Chapitre I. *De la possibilité de la possession des corps, & de l'infestation des maisons par les Démons,* 195

Chapitre II. *De la réalité passée de la possession des corps & de l'infestation des maisons par les Démons,* 204

Article I. *Faits qui prouvent la réalité de la possession des corps & de l'infestation des maisons par les Démons, tirés de l'Ecriture,* ibid.

Article II. *Faits qui prouvent la possession des corps & l'infestation des maisons, tirés des Auteurs Ecclésiastiques,* 207

Chapitre III. *De la réalité présente de l'infestation des maisons par le Démon,* 212

Article I. *Preuves qui établissent le fait présent,* 213

Article II. *Difficultés qu'on oppose au fait*

présent. M. le Leu est un Visionaire ; &c. 227

XXXVIII.

DISSERTATION sur les visions ou apparitions, où l'on prouve que les Morts peuvent revenir, avec quelques régles pour connoître si ce sont des Ames heureuses ou malheureuses, par M.... célébre Professeur en Théologie, 243
Chapitre I. *Sur les visions ou apparitions purement naturelles,* 245
Chapitre II. *Des visions & apparitions qui ne sont que dans l'imagination,* 249
Chapitre III. *Où l'on forme & où l'on prouve une proposition, que l'apparition de Samuel a fait naître, sçavoir que les Morts peuvent revenir,* 254
Chapitre IV. *Régles pour le discernement des apparitions,* 271

XXXIX.

ESSAI sur les apparitions par M. MEYER, Professeur en Philosophie en l'Université de Hale, en Saxe ; traduit d'Allemand en François par M. BAER, Aumônier de Sa Majesté Suédoise, 277
Avis, 279

§. 1. *Difficultés d'écrire sur le sujet des Spectres*, 281
§. 2. *Obscurité de la matiere des Spectres*, 383
§. 3. *Principes sur lesquels on peut appuyer la doctrine des Spectres*, 385

§. 4. PREMIERE CONJECTURE. *La surprise*, 288
§. 5. *Examen de la premiere conjecture*, 291
§. 6. *Difficultés proposées contre la premiere conjecture*, 295

§. 7. SECONDE CONJECTURE, *se tire du fanatisme*, 298
§. 8. *Explication de cette deuxiéme conjecture*, 301
§. 9. *Raisons qui prouvent l'explication de la deuxiéme conjecture*, 302

§. 10. TROISIEME CONJECTURE, *que le Spectre est une perception réelle*, 306
§. 11. *Confirmation de la troisiéme conjecture, & objection qu'on y peut opposer*, 310

§. 12. QUATRIEME CONJECTURE. *Elle*

ſe tire de la tranſmigration ou du paſſage d'un corps en un autre, 31[illegible]
§. 13. *Raiſons probables de la quatriéme conjecture*, 31[illegible]
§. 14. *Objections contre la quatriéme conjecture*, 31[illegible]
§. 15. CINQUIEME CONJECTURE. *Que le Spectre peut être un Eſprit uni à un corps organisé*, 31[illegible]
§. 16. *Réflexions ſur la cinquiéme conjecture*, 32[illegible]
§. 17. SIXIEME CONJECTURE. *Que les ames des animaux brutes peuvent former des Spectres*, 32[illegible]
§. 18. *Probabilité de la ſixiéme conjecture*, 32[illegible]
§. 19. *Ce qu'on peut décider de ces conjectures*, 32[illegible]
§. 20. *Réflexions ſur toutes les conjectures précédentes*, 32[illegible]
§. 21. *Préſervatifs contre les Spectres*, 33[illegible]
§. 22. *Repròches mutuels des deux partis ſur les Spectres*, 33[illegible]
§. 23. *Moyens sûrs pour diminuer la terreur des Spectres*, 33[illegible]
§. 24. *Concluſion de cet Eſſai*, 33[illegible]

TABLE
DES DISSERTATIONS
Sur les Songes.

Contenues au Tome II. Partie II.

I.

LETTRE de Nicolas Paſquier, au ſieur Paſquier, Seigneur de Buſſi, ſon frere, Page 3

II.

Du ſommeil & des ſonges, par M. de la Motte le Vayer, 10

III.

Le PRINCE DU SOMMEIL, où eſt enſeignée l'oniromancie, autrement l'art de deviner par les ſonges, par M. de Mirbel, Avocat en Parlement, 47

Chapitre I. *Que les ſonges ſont des idées de l'eſprit reçûes en l'imagination,* 51

Chapitre II. *La diſpoſition d'eſprit eſt requiſe pour faire de beaux ſonges,* 53

Chapitre III. *De la force de l'imagination & de ſes effets,* 55

Chapitre IV. *De l'abus qu'il y a en ceux qui disent être possedés des Démons*, 56
Chapitre V. *Qu'il est essentiel de croire aux songes, pour en recevoir d'efficaces*, 58
Chapitre VI. *Du secret, & que par trop éventer son dessein, on en ruine l'effet*, 59
Chapitre VII. *Que les songes demandent une couche tranquille*, 61
Chapitre VIII. *De certaines observations & cérémonies pour exciter les songes*, 62
Chapitre IX. *Oraison des Anciens à Saturne pour demander des songes*, 64
Chapitre X. *Comment arrivent les transports de l'esprit où se forment les songes*, 65
Chapitre XI. *L'esprit en agissant emprunte toutes les parties du corps*, 67
Chapitre XII. *De la puissance de l'humeur mélancolique, & qu'elle conduit aux songes*, 68
Chapitre XIII. *Plusieurs exemples & effets d'un long sommeil*, 70
Chapitre XIV. *Dans les syncopes & dans les excès des passions il se forme des songes*, 71
Chapitre XV. *Que l'amour excite à faire de beaux songes*, 73
Chapitre XVI. *L'expérience est le fondement de cette science*, 75

Chapitre XVII. *L'aſtrologie & l'obſervation des Aſtres eſt néceſſaire pour l'intelligence des ſonges*, 76
Chapitre XVIII. *Pour réuſſir en cette ſcience il faut s'y plaire*, 78
Chapitre XIX. *Si c'eſt péché que de ſe plaire & s'arrêter aux ſonges*, 79
Chapitre XX. *Du tems de la nuit où ſe font les meilleurs ſonges*, 81
Chapitre XXI. *Dans quels tems les ſonges produiſent leurs effets*, 82

SECONDE PARTIE.

Chapitre I. *Deux differentes productions de l'eſprit, les viſions & les ſonges*, 84
Chapitre II. *De deux eſpéces de ſonges ſpéculatifs & allégoriques*, 86
Chapitre III. *Les ſonges ſe font tant des choſes paſſées, que des préſentes & des futures*, 87
Chapitre IV. *Nos ſonges concernent quelquefois nos parens & nos amis*, 89
Chapitre V. *C'eſt légereté de croire trop faeilement aux ſonges, & témérité que de négliger leurs avertiſſemens*, 90
Chapitre VI. *Que la connoiſſance des ſonges eſt néceſſaire aux Médecins*, 92

Chapitre VII. *De la signification des songes à l'égard des malades*, 93
Chapitre VIII. *La frayeur des songes porte les hommes dans des délires*, 95
Chapitre IX. *Moyens pour éloigner la frayeur des songes*, 96
Chapitre X. *Que les songes des Rois sont differens de ceux des autres hommes*, 98
Chapitre XI. *Il faut faire réflexion sur les songes en se réveillant*, 99
Chapitre XII. *Qu'il ne faut pas toujours prendre les songes à contresens*, 101
Chapitre XIII. *Que les songes par défaut d'intelligence sont reputés mensonges*, 102
Chapitre XIV. *La cause de la signification des songes, est souvent tirée de la nature & de l'usage des choses*, 104
Chapitre XV. *Régle à observer quand on fait souvent les mêmes songes*, 105
Chapitre XVI. *De ceux qui nous parlent en songes, & lesquels sont plus dignes de foi*, 107
Chapitre XVII. *Qu'il y a des choses qui sont relatives en leurs significations*, 109
Chapitre XVIII. *Que toutes les circonstances des songes se doivent examiner*, 111
Chapitre XIX. *Il n'y a point de songe sans quelque circonstance vaine*, 113

Chapitre XX. *Quelles sortes de songes sont les plus véritables*, 113
Chapitre XXI. *De l'adieu qu'on a coutume de dire en se quittant*, 115
La clef des songes ambigus & allégoriques, 117
Table alphabétique des significations des songes, 120
Traité de physionomie, 136
Des humeurs, 138

IV.

LETTRE sur les songes selon les Anciens, 139

V.

DISCOURS de la vanité des songes & de l'apparition des Esprits, 147

VI.

LETTRE de M.... à Mad. sur la cause des songes & sur l'opinion de ceux qui croyent que ce sont des pressentimens, 169

VII.

DES SONGES, par M. le Gendre de S. Aubin, 180
I. *L'oneirocritique fort estimée de quelques Philosophes*, ibid.
II. *Mépris de quelques autres pour l'interprétation des songes*, 182
III. *De l'induction des songes rapportés de*

la ſainte Ecriture, 184
IV. *Cauſes phyſiques des ſonges*, 185
V. *Songes des bêtes*, 188
VI. *Fondemens & régles de l'oneïrocritique*, ibid.
VII. *Opinion frivole d'Hippocrate*, 190
VIII. *Exemples d'interprétations des ſonges*, 192
IX. *Traits d'hiſtoire ſur les ſonges*, 196
Autorités des Auteurs cités dans la Diſſertation précédente, 217

VIII.

LISTE des principaux Auteurs, qui ont traité des Eſprits, Démons, Apparitions, Songes, Magie & Spectres, 223
Article I. *Des Eſprits bons & mauvais, & des Ames*, ibidem.
Article II. *Divers Traités ſur les apparitions*, 233
Article III. *Divers Traités ſur les ſonges*, 250
Article IV. *Traités principaux ſur la magie, les ſorciers & ſortiléges*, 255
Article V. *Divers Traités ſur les Spectres & autres opérations des Démons*, 266
Article VI. *Poſſedés exorcisés, Diables chaſsés*, 274
Article VII. *Procédures contre les ſorciers & leur punition*, 278
Additions à la Liſte ci-deſſus, 288
TABLE *des Auteurs cités ci-deſſus*, 293

Fin de la Table des Diſſertations.

DISSERTATIONS

RECUEIL
DE
DISSERTATIONS,
ANCIENNES ET NOUVELLES,
Sur les Apparitions, les Visions & les Songes.

Tome II. Premiere Partie.

RECUEIL
DE
DISSERTATIONS,
ANCIENNES ET NOUVELLES,
Sur les Apparitions, les Visions & les Songes.

LETTRE *

Ecrite à M. Bourdelot, par M. B. Docteur en Médecine, & lûe dans la Conférence de M. l'Abbé Bourdelot, sur le sujet de l'apparition des Esprits.

JE souhaiterois, Monsieur, que vous manquassiez aussi facilement de mémoire, que j'ai manqué de jugement,

* Tirée des Conversations de l'Académie, de M. l'Abbé Bourdelot, *in*-12. Paris, 1672.

lorſque je me ſuis engagé à vous entretenir de l'apparition des Eſprits : je tâcherois à obtenir une diſpenſe de moi-même, pour ne pas ſatisfaire à ma promeſſe ; mais votre derniere Lettre qui me reproche que je ne me ſuis pas encore acquitté de mon devoir, m'a fait connoître que vous n'étiez pas homme à me remettre ma dette. En vérité, Monſieur, il a bien fallu que le peu d'eſprit que j'ai, m'ait abandonné dans le moment, où je me ſuis engagé à dire ma penſée touchant une matiere ſi délicate : ſi mon ame eût été alors avec mon corps, elle m'auroit conſeillé d'avoir plus de retenue que je n'en ai eu ; elle m'auroit fait entendre, que ce n'eſt pas une entrepriſe commune que de vouloir détruire les opinions du commun. Cette derniere période vous déclare déja, que je ne ſuis pas encore perſuadé de l'apparition des Eſprits. Toutefois, puiſque je me ſuis trouvé ſans eſprit en vous faiſant cette promeſſe, il a bien fallu que mon eſprit ait été en quelque endroit ſur la terre ſans mon corps, & cela juſtifieroit l'opinion de ceux qui croyent qu'il peut y avoir en ce monde des Eſprits ſans

corps. Mais non, mon ame n'a point quitté mon corps, quand je me ſuis engagé à vous ſatisfaire. La ſeule ardeur que j'ai eue de vous contenter, m'a dérobé le loiſir de faire réflexion ſur la difficulté que je trouverois à me dégager du labyrinthe, où je ſuis préſentement. Votre premiere Lettre m'avoit déja donné aſſez d'embarras, ſans que votre derniere vînt m'aſsûrer que l'apparition de l'Eſprit, dont vous m'aviez depuis peu touché quelque choſe, étoit véritable. Et ſi vous me diſiez que vous l'avez vû vous-même, je laiſſerois tomber la plume de ma main, & je me trouverois convaincu d'une choſe, de laquelle j'ai douté juſqu'ici. M. N. ſouhaitteroit, auſſi-bien que moi, être auprès de vous, pour nous éclaircir de ce fait. Vous ſçavez qu'on nous parla, lorſque vous étiez à Paris, d'un Eſprit qui revenoit au Fauxbourg Saint Antoine; que l'hiſtoire qu'on nous en fit, commençoit à paſſer pour véritable, & qu'il ne nous manquoit plus rien pour la croire, que d'être un peu plus éloignés du lieu, où étoit la ſcéne. Vous ſçavez que nous y allâmes enſemble, & qu'ayant examiné

l'affaire, nous y remarquâmes beaucoup de ſottiſes; mais vous ne ſçavez pas qu'à la fin, on en a découvert la fauſſeté.

Je ne prétens pas nier pourtant que Dieu ne puiſſe quelquefois permettre de ces ſortes d'apparitions; mais s'il y en a de véritables, elles ſont auſſi rares, que les fauſſes ſont fréquentes; & celles qui ſont véritables ont pû donner lieu aux fourbes d'en inventer, & aux eſprits foibles d'en imaginer beaucoup de fauſſes. La monnoye de bon coing fait paſſer celle du mauvais coing; & comme on peut enſeigner à connoître les méchantes piéces, ſans nier qu'il y en ait de bonnes; je prétens de même vous faire voir par combien de maniere les hommes peuvent être naturellement ſurpris par de fauſſes apparitions, ſans nier pour cela qu'il y en ait de véritables. Les Eſprits ſont de telle nature, que nous pouvons dire que c'eſt *illud, quod neque oculus vidit, neque auris audivit, neque manus tetigit;* & néanmoins tout le monde dit: on a vû un Eſprit, on a oüi un Eſprit, un Eſprit a battu; ainſi l'on ſçait ſi peu ce qu'on dit touchant cette matiere, qu'on parle d'un corps en penſant parler

d'un Eſprit. On me dira peut-être que les Eſprits peuvent ſe former des corps d'air, ou prendre des cadavres pour ſe faire appercevoir : je le veux ; mais puiſqu'ils ne peuvent rien faire de ſenſible ſans l'aide des corps, voyons ſi l'artifice humain, ou la nature, ou le hazard n'ont point la meilleure part en tous ces myſteres. Il y a eu de tout tems des hommes plus fins les uns que les autres. Les premiers ſe ſont ſervis de toutes ſortes d'artifices, pour tromper les derniers ; & quand le pouvoir humain leur a manqué, ils ont mis en uſage tout ce qui leur a pû ſervir, pour abuſer de la ſimplicité de ceux dont ils ſe ſont voulu rendre les maîtres, juſqu'à leur perſuader que ce qu'ils leur propoſoient, étoit la volonté du Ciel.

Quand la vérité n'eſt pas de notre parti, le menſonge ſe fait adorer ; & tous les bons ſuccès, de quelque part qu'ils viennent, ſont les Dieux des ambitieux & des intéreſſés : *Flectere ſi nequeunt ſuperos, acheronta movebunt.* Il y a une infinité d'hiſtoires, qui ont embarraſſé les plus incrédules ; & l'on peut bien dire, qu'il en eſt comme des tours de

gobelets, qui ſurprennent les yeux les plus perçans, mais qui font rougir ceux qui ſe laiſſent abuſer par des choſes ſi ſimples, lorſque l'artifice en eſt découvert. Voici quelques-unes de ces hiſtoires, qui prouveront ce que je dis.

M. l'Abbé Bourdelot nous dit dans ſon Académie, un peu après que vous fûtes parti, qu'un jeune Prince d'Italie, dont les mœurs étoient déreglées, étant dans ſa chambre apperçut un ſpectre, qui lui dit d'un ton fier & enroüé : Corrige-toi, & puis diſparut auſſi-tôt. Ce jeune Prince voulut faire l'eſprit fort, & croire que ce n'étoit qu'une imagination ; mais après que le ſpectre lui eut apparu une ſeconde fois & lui eut dit la même choſe, il en fut tellement épouvanté, qu'il changea entiérement de vie, & ne ſongea plus qu'à faire ſon ſalut. Je vous prie, Monſieur, de permettre que cet exemple vous convainque, du moins pendant un quart-d'heure, de l'apparition des Eſprits. L'hiſtoire que vous venez de lire eſt véritable ; mais de grace quittez ma Lettre à cet endroit, & n'achevez de la lire, qu'après que vous ſerez forcé d'avoüer que ce vous eſt aſſez

de la vérité d'un tel événement, pour ne plus être incrédule ; cependant il n'y a point d'Eſprit en ce fait, ſi ce n'eſt de l'eſprit humain, qui ne manque jamais de ruſes pour venir à bout de ſes deſſeins ; ce que vous allez voir par le dénouement de la piéce. Le pere de notre jeune Prince converti, voyant que ſon fils, dont il connoiſſoit le génie portoit ſon ambition trop avant, & craignant qu'il ne manquât de piété envers celui qui lui avoit donné le jour, ſe ſervit de cet artifice pour le retenir dans ſon devoir. Pour cet effet, il fit diſpoſer dans la chambre de ſon fils une porte dérobée, à l'endroit de laquelle on avoit coupé la tapiſſerie, afin d'y faire paſſer une machine en forme de ſpectre, dans laquelle il y avoit un homme enfermé, qui, comme je vous ai dit, menaça ce jeune Prince, qui étoit alors attaché à la lecture, & qui par ſurpriſe donna aſſez de loiſir à ce fantôme artificiel de ſe retirer, & de rajuſter ſubitement la tapiſſerie. Voilà de quelle façon le pere ſe délivra de la défiance qu'il avoit de ſon fils. Voilà la piéce découverte. Vous m'avouerez qu'il s'en eſt peu fallu que vous

n'ayez cru que cette apparition étoit au-dessus de l'artifice humain : mais après avoir vû ce que peut l'artifice en cette rencontre, voyons si le hazard n'y contribue pas quelquefois, aussi-bien que la ruse. Voici deux histoires qui le témoigneront bien.

Une Servante de la rue Saint Victor étant descendue dans la cave, en remonta avec une frayeur sans égale, en s'écriant qu'elle venoit de voir une ame entre deux muids : on se mocqua d'elle : on descendit dans la cave ; mais on en remonta aussi promptement & avec autant de frayeur, que cette pauvre Servante. Tout aussi-tôt le bruit courut par tout le Quartier, qu'un Esprit revenoit dans une cave ; & il se trouva plus de vingt témoins, *de visu*, qui tous le rapporterent comme la chose du monde la plus asſûrée. Tant de circonstances sont bien capables d'embarrasser un esprit : néanmoins admirez les effets du hazard & de la foiblesse humaine. Le chariot de l'Hôtel-Dieu ayant versé près de cette maison, où l'on disoit que l'Esprit revenoit, & les corps étant tombés sur le pavé, il en passa un par le soupirail de

la cave, lequel tomba entre deux muids, & y demeura tout droit : voilà ce qui donna lieu à cette fauſſe croyance. Je ne doute point que vous n'ayez lû dans Cardan, ce qui donna ſujet à un François de croire qu'un Eſprit l'avoit voulu perdre : comme un François vouloit de nuit paſſer par un lieu qu'il ne connoiſſoit pas, & comme il eut demandé ſi l'on pouvoit paſſer ici, l'écho lui répondit auſſi-tôt : Si, ſi, qui veut dire en Italien, oüi, oüi : de ſorte qu'après cela, il ne fit aucune difficulté d'avancer ; mais il ſe jetta dans une riviere, où il auroit été noyé ſans qu'on vînt bien vîte à ſon ſecours ; & quoiqu'après cela on pût lui dire pour lui prouver que l'écho ſeul lui avoit joüé ce mauvais tour, jamais on ne lui put ôter de l'eſprit, la croyance qu'il avoit conçue qu'un démon l'avoit voulu faire noyer, tant il eſt vrai que les apparences nous impriment de puiſſantes idées très-difficiles à diſſiper.

Voici une autre avanture, qui ne vous ſurprendra pas moins que les autres, & qui fit perdre à un des plus courageux hommes du monde, ſon courage & ſa e rmeté, ainſi qu'il l'a dit lui-même au

feu Roi *, à qui il en fit l'hiſtoire. C'eſt M. le Marquis de C. . . . qui s'étant ſignalé autrefois dans les guerres de Catalogne, & qui auroit fait paroître un eſprit ſolide & inébranlable dans quelques deſſeins qu'on avoit eus de lui faire peur par des apparitions artificielles. Ce brave Marquis étant en garniſon dans une petite Ville proche de Grenoble, entendit une nuit, lorſqu'il étoit couché, marcher à grand pas dans ſa chambre, comme quelqu'un qui traînoit des chaînes. Il prêta l'oreille à ce bruit, & il oüit que cela alloit droit à la cheminée. Il ne voyoit rien à cauſe de la grande obſcurité; mais comme cela eut frappé de la pêle ſur une bûche mal éteinte, le feu ſe réveilla un peu, ce qui fit une lumiere, à la faveur de laquelle ce Seigneur vit un grand homme ſec, qui avoit les joues couſues & un regard effroyable; & il étoit lié de chaînes aux mains & aux pieds. Ce ſpectre s'approcha enſuite d'une table, où il y avoit deux piſtolets chargés: il en prit un, & le banda en le regardant, & puis le remit bruſquement ſur la table; enſuite de-

* Louis XIII.

quoi, il fut droit au lit du Marquis, à qui d'un ton de voix lugubre & horrible, il dit : Que fais-tu là ? Je tâche à dormir, lui répondit ce Seigneur avec assez de peine : le phantôme lui fit encore quelques demandes, toujours du même ton de voix ; & puis enfin il lui dit : Retire-toi que je me couche, & se coucha en effet auprès du Marquis, qu'il poussoit toujours, comme s'il l'eût voulu jetter hors du lit. En cet état la générosité même & la solidité d'esprit abandonnerent notre Marquis, & prirent la peur, s'il est permis de parler de la sorte. Il faut avouer aussi, qu'il n'y a que la brutalité qui puisse donner de l'assûrance dans une pareille rencontre. Toutefois, comme ce Marquis avoit un fonds de courage, qui ne pouvoit pas l'abandonner pour long-tems, aussi-tôt qu'il eut oüi du monde, qui crioit dans une cour prochaine, le fou est échapé ; alors il cessa d'avoir peur, & se jetta sur cette hideuse figure, qu'il tint embrassée de toutes ses forces, jusqu'à ce qu'on fût venu à son secours, pour le délivrer d'un si vilain camarade. En effet, c'étoit un fou maniaque, pere du maître de la

maiſon : on le tenoit enfermé, il y avoit long-tems, le plus ſecrettement qu'on pouvoit, & il s'étoit échapé ce jour-là. Cependant, Monſieur, je vous demande, ſi la fantaiſie lui eût pris de s'en retourner en ſon lieu ordinaire, avant qu'on ſe fût apperçu de ſa ſortie; je vous demande, dis-je, ſi M. de C. n'auroit pas été fortement perſuadé de l'apparition des Eſprits; & ſi cela n'auroit pas été capable d'en convaincre entiérement ceux qui le connoiſſoient pour un homme, qui ne manquoit ni de fermeté, ni de courage, ni de ſolidité d'eſprit. Vous voyez donc bien maintenant de quelle maniere l'impoſture & le hazard ſe jouent de la crédulité des hommes.

Il faut vous montrer auſſi que la nature a voulu être de la partie, & qu'elle ſe ſert pour cela de moyens, qui ſont encore plus difficiles à découvrir, que les tromperies des hommes même. M. l'Abbé Bourdelot nous rapporta une autre hiſtoire, qui confirme ce que je dis. Un jeune homme ayant paſſé une partie de la nuit avec une galante, s'en retourna coucher dans ſon lit ordinaire; mais il n'eut pas ſi-tôt dormi une heure ou

deux, qu'en s'éveillant il apperçut près de ſon lit ſa maîtreſſe, qui lui dit quelque choſe, dont il ne me ſouvient pas, & puis diſparut. Ce jeune homme appelle auſſi-tôt ſon Valet, & lui demande ſi toutes les portes ſont bien fermées. Son Valet lui répondit que tout étoit bien fermé. Notre amoureux ſe rendort; mais il ſe réveilla encore, & revit pour une ſeconde fois ſa Demoiſelle, qui diſparut : il ne faut pas demander s'il en fut épouvanté, & ſi cette vûe ne lui cauſa pas alors autant de frayeur, qu'elle lui avoit auparavant donné d'amour & de joye. Cependant je ne m'étonne point de cette apparition : un homme encore tout enflâmé d'amour, & qui vient de goûter tous les plaiſirs, dont on peut joüir avec une beauté qu'on aime, un homme, dis-je, de cette ſorte a pû conſerver quelque tems dans ſon imagination, les traits de l'objet de ſon amour. La ſubſtance du cerveau, qui eſt très-délicate, peut demeurer ébranlée par l'impreſſion que fait un tel objet, & même les amoureux voyent continuellement ce qu'ils aiment, quoiqu'ils en ſoient ſéparés. Ne vous eſt-il jamais

arrivé de chanter un couplet de chan-
ſon, ou de réciter quelques vers malgré
vous ; & ne voyons-nous pas auſſi que
ceux qui ont long-tems porté un fardeau
ſur les épaules, ou ſur les bras, le ſentent encore quelque tems après l'avoir quitté.

Si les objets ne ſe ſont point ſentir que par l'impreſſion qu'ils cauſent ſur les organes, & par l'ébranlement qu'ils font des petits fibres de ces mêmes organes : ne peut-on pas croire que cet ébranlement peut demeurer quelque tems après que les objets ne ſont plus préſens. La douleur qu'on reçoit d'un coup de pierre, demeure long-tems après le coup. Ainſi l'on peut dire que c'eſt ce qui eſt arrivé à notre amoureux : il avoit la tête remplie de ſa Demoiſelle : il la voyoit même toujours étant éveillé ; mais quand il n'étoit qu'à moitié éveillé dans ſon lit, ſes eſprits étoient encore dans une confuſion, qui l'empêchoit de connoître diſtinctement ce qui remuoit ſon imagination, & il crut en s'éveillant, voir au-dehors de ſoi ce qui n'étoit que chez ſoi. La même choſe peut arriver à un homme parfaitement éveillé ;

si l'impression d'un objet se fait si avant dans le cerveau, qu'il en soit continuellement ébranlé ; de plus, si le mouvement des organes se communique au cerveau, le mouvement du cerveau peut se communiquer aux organes, & les mouvoir avec la même modification que feroient les objets extérieurs, pour leur faire voir au-dehors la même chose, qui seroit empreinte dans le siége de l'imagination. Je croirois volontiers que ce seroit par ce moyen que votre homme croit voir sa Demoiselle : il se peut faire aussi qu'une ratte pleine d'humeurs brûlées, & un sang épaissi, envoye des vapeurs grasses, ou pour mieux dire, des exhalaisons à la tête, qui prenant une telle ou telle figure, ainsi que les nuées, la représentent à l'imagination : ces figures peuvent paroître à certaines heures reglées, selon que l'humeur s'échauffe, & cela fait des apparitions quotidiennes, tierces, ou quartes, ainsi que des fiévres.

Une expérience dont je veux vous entretenir, m'a donné lieu d'imaginer une autre cause naturelle de ces apparitions. Une femme, à qui une cataracte étoit

remontée, après avoir été abattue, me vint trouver, il y aura environ cinq ans au mois de Février prochain ; je regardai son œil, & je remarquai que sa cataracte, quoique remontée, étoit toute détachée de la circonférence de l'uvée : je lui dis que je croyois qu'elle se dissiperoit : cette femme me vint trouver quinze jours devant Pâques ; j'observai que sa cataracte commençoit à se rompre en piéces ; je lui dis que la vûe de cet œil lui pourroit revenir sans refaire l'opération : enfin elle sortit de chez elle une des Fêtes de Pâques, pour aller se promener à Montmartre ; mais elle ne fut pas si-tôt passée la porte de la Ville, qu'elle s'écria qu'elle étoit ensorcelée ; qu'elle voyoit des mouches & des chenilles de toutes sortes de couleurs ; qu'une mouche beaucoup plus grosse que les autres, dont une aîle étoit verte & l'autre jaune, dont la tête étoit rouge & le corps bleu, lui vouloit entrer dans l'œil : cette pauvre femme effrayée entra chez un Taillandier, & envoya querir un Prêtre, qui la consola du mieux qu'il put, mais qui avoua qu'il n'avoit jamais oüi parler de diables bigarés de cette ma-

niere : on remena cette femme chez elle, qui m'envoya querir le lendemain ; je vis ſon œil, & j'apperçus que ſa cataracte étoit en pluſieurs piéces, dont quelques-unes ſe touchant, formoient comme de petits priſmes : il y en avoit auſſi qui étoient les unes ſur les autres comme des glaçons, lorſque la riviere n'a pas gêlé tout-à-coup : je lui demandai ſi les mouches & les chenilles lui paroiſſoient auſſi formées & les couleurs auſſi vives, que dans le moment qu'elle les avoit apperçûes ; elle répondit que non : je la conſolai, & je lui dis qu'elle verroit bientôt de ſon œil, ce qui arriva en dix ou douze jours, pendant lequel tems les figures & les couleurs de ces petits animaux s'effacerent entiérement. Vous voyez, Monſieur, ce que peuvent les differentes refractions des rayons viſuels, qui étant modifiés de telle ou telle maniere, repréſentent à l'imagination differentes figures.

Je vous demande ſi après ces exemples, on ne peut pas croire que des vapeurs voltigeantes dans l'humeur aqueuſe puiſſent occaſionner des réfractions

capables de nous faire paroître des spectres & des phantômes. Pour moi, je n'y vois point de difficulté, & cette cause d'apparition peut imposer aux esprits les plus solides. En vérité, l'homme est assûré de bien peu de choses, & s'il est fourbe en quelque rencontre, il est bien souvent fourbé lui-même par la nature & par le hazard. Il peut aussi arriver que des vapeurs gluantes s'éleveront également de toutes les parties d'un corps, qui pourrira sous la terre, lesquelles gardant la même situation entre elles, qu'elles avoient au moment qu'elles sont sorties du cadavre, repréſenteront une ombre ou une fumée de la figure du corps qui les a produites, ainsi qu'il est quelquefois arrivé la nuit dans des Cimmetieres; & si la même chose n'arrive pas le jour, c'est parce que la nuit resserre ces vapeurs, & ne permet pas qu'elles se dissipent, comme elles font dans un air plus échauffé pendant le jour.

Cependant avec tous ces raisonnemens, je ne prétends pas prouver, comme j'ai déja dit, qu'il ne puisse y avoir de véritables apparitions; mais comme

je crois que ce n'eſt point un article de foi de croire tous les faits particuliers qu'on nous propoſe : je dis librement mon ſentiment touchant cette matiere, pour avertir qu'il faut, de peur d'être pris pour dupe en beaucoup de rencontres, prendre garde de donner trop facilement dans des apparences trompeuſes. Je ſouhaitterois de tout mon cœur que le retour des Eſprits fût naturellement poſſible, afin que ſi je meurs avant vous, je vienne encore de l'autre monde vous dire ce que je vous ai dit ſouvent en celui-ci, que je ſuis, &c.

DISCOURS*
DES
ESPRITS FOLETS.

LEs Anciens ont cru que les Eſprits, qu'ils appellent Démons ou Génies, étoient des demi-Dieux, qui participoient de la nature des Dieux & des hommes. Ils ſont, dit Apulée, immortels comme les Dieux, & ſujets à la pitié & à la colere comme nous; ils ſe laiſſent toucher par les prieres, par les préſens & par les honneurs; ils ſont ſenſibles aux injures & aux mépris, &c. Toute leur occupation n'eſt que d'entretenir le commerce entre les Dieux & les hommes, & de prendre ſoin des choſes d'ici-bas. Chaque Nation, chaque famille a ſon Eſprit ou ſon Génie, qui la gouverne, & même chaque homme en ſon particulier a le ſien, qui le guide & qui veille ſur ſa conduite.

* Tiré du Mercure Galant, année 1680. extraordinaire du Quartier de Juillet, Tome XI. page 196.

Tous les peuples avoient beaucoup de reſpect pour ces Eſprits. Ils les adoroient comme le reſte des Dieux ; ils leur élevoient des Autels ; ils leur offroient des Sacrifices domeſtiques ; ils conſervoient leurs images avec tout le ſoin & la vénération poſſible ; ils négligeoient même toute autre choſe pour les ſauver, quand le malheur de la guerre les chaſſoit de leur maiſon ou de leur pays. Enée aima mieux abandonner ce qu'il avoit de plus cher & de plus précieux, que de laiſſer ſes Dieux domeſtiques à ſes ennemis.

Les Romains ne les réveroient pas moins que les autres peuples. Ils n'aſſiégeoient point de Villes, que leurs Prêtres n'euſſent évoqué le Génie, ou le Dieu tutelaire du Pays, & lui promettoient pour l'avoir favorable, de lui rendre à Rome le même culte & les mêmes honneurs qu'il recevoit chez lui. Ils firent auſſi publier un Edit, par lequel ils impoſerent de très-rigoureuſes peines à ceux qui blaſphêmeroient contre leurs Génies, & l'Empereur Caligula en fit punir publiquement quelques-uns de ceux qui les avoient maudits.

Toutes les Nations avoient tant de

confiance en leurs Génies, qu'elles n'entreprenoient jamais la moindre choſe ſans les conſulter auparavant; ſi elles réuſſiſſoient dans quelque entrepriſe, elles leur en attribuoient auſſi-tôt la cauſe. Les Athéniens ſe crurent obligés du gain de la fameuſe bataille de Marathon à Pan, qui avoit promis à Pantheenius de les ſecourir contre les Perſes. Les Romains rendirent graces à Caſtor & à Pollux, de la victoire qu'Aulus Poſthumius remporta près le Lac de Regille, ſur Manlius Octavius. Les Eléens ſe vantoient d'avoir défait les peuples d'Arcadie à la faveur du Génie Sozipolis, qui avoit paru en forme de ſerpent à la tête de leurs troupes. Les Bulgares attribuoient auſſi la défaite des Romains aux Génies de leur pays, qui les avoient favoriſés dans le combat.

Ceux de Sarmatie, c'eſt-à-dire, de Siberie & de Tartarie, ont encore à préſent la même vénération pour les Eſprits, que les Anciens avoient pour leurs Pénates. Comme ils croyent qu'ils demeurent dans les lieux les plus retirés de leurs maiſons, ils y portent ce qu'ils ont de plus exquis, & ſe perſuadent qu'ils

les

les comblent de bonheur & de proſpérité, quand ils les reſpectent & les honorent.

Il y a eu des Philoſophes qui ſe ſont imaginés que les Eſprits n'étoient que les ames des morts, qui étant une fois ſéparées de leurs corps, erroient inceſſamment ſur la terre, & nous paroiſſoient tantôt d'une maniere & tantôt d'une autre; que les ames des Héros ſe rendoient officieuſes auprès de leurs parens, de leurs amis & des gens de bien; mais que celles des méchans perſécutoient les hommes après leur mort, comme ils avoient fait pendant leur vie.

Ce ſentiment leur paroiſſoit d'autant plus vrai-ſemblable, qu'ils s'imaginoient voir des ſpectres auprès des tombeaux, dans les Cîmetieres, dans les lieux où il y a des cadavres, & dans ceux où l'on a tué quelques perſonnes. Il y a peu de gens qui ne ſçachent ce qui arriva dans Athénes au Philoſophe Athénodore. Ce Philoſophe y étant un jour, entendit parler d'une maiſon que l'on avoit abandonnée, parce qu'il y revenoit des Eſprits. Ce récit lui fit naître l'envie d'y coucher; mais il n'y fut pas long-tems

ſans oüir un grand bruit de fers & de chaînes, que traînoit un homme pâle & tout décharné, qui lui fit ſigne pluſieurs fois d'approcher de lui. Athénodore ne s'épouvanta point de ce ſpectre. Il le ſuivit hardiment juſques dans la cour, où il diſparut. Il marqua auſſi-tôt le lieu avec quelques feüilles qu'il ramaſſa, & avertit le lendemain les Magiſtrats de la Ville de ce qui s'étoit paſſé, leur donnant avis de faire foüiller à l'endroit où le ſpectre s'étoit évanoüi. On y trouva des os d'un cadavre : on les fit enterrer aux dépens du Public, & depuis il ne fut plus queſtion d'aucun bruit dans cette maiſon.

Il arrive ſouvent la même choſe dans les lieux où l'on a tué quelques perſonnes. Suétone dit qu'après la mort de l'Empereur Caligula, on oüit tant de bruit dans le lieu où il avoit été tué, que l'on oſa plus y demeurer. On a longtems entendu un grand bruit d'armes & de combattans dans les Champs de Pharſales, depuis la défaite de Pompée. On n'en oüit pas moins dans la campagne de Marathon, après la déroute des Perſes.

Je ne puis paſſer ſous ſilence une hiſtoire qui nous eſt rapportée par Guillaume de Neubrige : un Païſan d'un Village voiſin des Eaux de Vips, allant le ſoir dans un tems calme & ſerein chez un de ſes amis, entendit en paſſant auprès d'un tombeau, un concert de differentes voix. Le Païſan ſurpris de cette harmonie s'approcha du tombeau, & en ayant trouvé la porte ouverte, il eut la curioſité de regarder dedans. Il vit une grande ſalle éclairée de quantité de flambleaux, au milieu de laquelle étoit une table bien couverte, entourée d'hommes & de femmes, qui ſe réjoüiſſoient. Un de ceux qui ſervoient à table l'ayant apperçu, lui préſenta une coupe remplie d'une liqueur très-claire. Le Païſan la prit, & ayant renverſé la liqueur, s'enfuit avec la coupe au premier Village. Cette coupe étoit d'une matiere qu'on n'a jamais ſçû connoître. La figure en étoit extraordinaire, & la couleur n'avoit rien de commun avec celles que nous voyons. Elle fut préſentée à Henri le Vieux, Roi d'Angleterre, qui l'envoya au Roi d'Ecoſſe, dans le tréſor duquel elle a été gardée avec beaucoup

de ſoin, juſqu'à ce que Guillaume, Roi d'Ecoſſe, en fit préſent à Henri II.

Il y a une montagne en Iſlande, au pied de laquelle on rencontre ſouvent, au rapport de Paul de Zélande, des hommes morts, qui paroiſſent vivans à ceux qui les approchent. Ils leur parlent même, & leur révelent beaucoup de choſes des Pays éloignés; & ſi on leur dit de retourner chez eux, ils répondent en gémiſſant qu'ils ne le peuvent, qu'il faut qu'ils aillent au Mont Hecla, & diſparoiſſent auſſi-tôt.

Nous liſons dans quelques Auteurs, qu'un nommé Etienne Hubner, de Trawteneaur en Bohême, parut en pluſieurs endroits de la Ville peu de jours après ſa mort, & qu'il embraſſa quelques-uns de ſes amis qui le rencontrerent. On dit de Néron qu'il fut tourmenté toute ſa vie par l'ame d'Agripine ſa mere, qu'il avoit fait mourir. Saint Auguſtin rapporte que Félix le Martyr ſe fit voir aux Habitans de Nôle, lorſque cette Ville étoit aſſiégée par les Barbares. En un mot, les Hiſtoires ſont toutes remplies d'exemples de morts, qui ont apparu à leurs parens ou à leurs amis.

On pourroit encore confirmer cette opinion par l'autorité de quelques Peres de l'Egliſe, qui ont crû que les ames des morts pouvoient ſortir pour un tems du lieu où elles étoient; que celle des damnés étoient ſouvent punies où ils avoient commis leurs crimes, que c'étoit-là leur Enfer & le lieu de leurs peines. Nous liſons même dans Manilius, que durant le Concile de Bâle, quelques Docteurs qui devoient y aſſiſter, entendirent dans une forêt un Roſſignol qui chantoit ſi mélodieuſement, qu'un de ces Docteurs ſurpris de la douceur de ſon chant, le conjura au nom de Dieu de lui dire qui il étoit, & que cet oiſeau lui répondit qu'il étoit une ame damnée, qui devoit reſter dans ce lieu-là juſqu'au jour du Jugement.

Les Auteurs Cabaliſtes ont prétendu que les Eſprits étoient des créatures matérielles compoſées de la ſubſtance la plus pure des élémens; que plus cette matiere étoit ſubtile, plus ils avoient de pouvoir & d'action. Ces Auteurs en diſtinguent de deux ſortes, de ſupérieurs & d'inférieurs. Les ſupérieurs ſont ou céleſtes, ou aëriens; les inférieurs ſont

ou aquatiques ou terreſtres. Les Eſprits céleſtes, que l'on appelle Ignéens ou Salamandres, réſident entre le ciel des Etoiles & le concave de la Lune ; comme ils ſont compoſés du plus pur des élémens, ils ont plus de connoiſſance que les autres ; ils ſçavent tout ce qui ſe paſſe dans l'Univers ; ils obſervent juſqu'aux moindres changemens qui y arrivent. Les Eſprits aëriens occupent ce grand eſpace, qui eſt depuis le concave de la Lune juſqu'à la ſuperficie du Globe inférieur. Ils poſſedent les Arts & les Sciences dans un état parfait.

Les Eſprits aquatiques, que l'on nomme Fées, Nymphes, Sybiles Blanches, demeurent dans les eaux ; ils prédiſent la bonne ou méchante fortune ; ils ſe diſent les maîtres de la Parque & du Deſtin. Ce fut un de ces Eſprits, qui au rapport de Pline le jeune, prédit en Afrique à Curtius Rufus, qu'il retourneroit bientôt à Rome, où il recevroit de grands honneurs ; qu'on le choiſiroit pour être Gouverneur d'Afrique, & qu'il mourroit dans cet emploi. Ce furent auſſi des Nymphes, qui firent préſent, dit-on, à un Roi de Suéde, d'une ceinture fatale,

de laquelle il n'avoit qu'à se ceindre pour vaincre ses ennemis.

Les Esprits terrestres habitent les forêts, les plaines, les valons, les montagnes, les cavernes & les lieux souterrains. Ils ont differens noms, selon les lieux où ils se trouvent. On appelle Farfadets, ou Esprits familiers, ceux qui habitent avec les hommes; Satyres ou Sylvains, ceux qui errent dans les vallons, dans les forêts & les montagnes; Alastores, ceux qui sont dans la campagne & dans les chemins; Gnomes, Sylphes, Nains, ceux qui demeurent dans les mines & dans les autres lieux souterrains. Ces Esprits sont gardiens des trésors & des richesses. Telles sont les idées chimériques de ces prétendus Philosophes.

Les Esprits célestes & les aëriens, continuent-ils, se communiquent rarement aux hommes; mais les aquatiques & les terrestres, ont beaucoup de commerce avec eux. Il y a même quelques familles considérables en France, qui se vantent d'en être sorties, & qui portent des Fées sur le cimier de leurs Armes. Les Princes de la famille des Jagelons en Pologne, se disent aussi descendus de ces

Esprits. Quelques Auteurs prétendent que les Huns sont issus des Satyres, qui séduisirent les femmes débauchées de l'armée de Filimer, Roi des Goths, qui les avoit fait conduire quelque tems auparavant dans un désert, où elles étoient éloignées du commerce des hommes. On dit la même chose des Péguſians & des Scianites, dont les meres avoient eu affaire avec quelques Folets.

Il en est de ces Esprits, disent-ils, à peu près comme des hommes; il y en a de bons, d'honnêtes, de bienfaisans, d'enjoüés, de divertissans; il y en a aussi de chagrins, de méchans, de cruels, &c.

Les bons aiment les hommes; ils se plaisent à leur faire du bien; ils les secourent dans leurs besoins; ils les consolent dans leurs afflictions; ils les aident de leurs conseils; ils détournent les malheurs qui les menacent, &c. Tel étoit le Génie de Socrate, l'Aigle de Pithagore, la Nymphe Egérie de Numa Pompilius. Tel étoit aussi le Génie de Constantin le Grand, que cet Empereur nommoit l'Auteur de son salut, & qu'il disoit avoir toujours consulté dans les

affaires les plus importantes de l'Empire. Govare, prétendu Roi de Norwege, fut averti par ſon Génie, que l'on conſpiroit contre lui. Apollonius fut enlevé des mains d'une troupe de ſoldats, qui l'avoient arrêté par ordre de l'Empereur Domitien. Ariſtide fut tranſporté de Smirne au Mont Atys, lorſque cette Ville fut renverſée par un tremblement de terre. L'Empereur Trajan eût été accablé ſous les ruines d'Antioche, ſans ſon Génie, qui l'en fit ſortir. Et le Poëte Simonides n'eût jamais évité celles de la maiſon de Scopas, chez lequel il étoit à ſouper, s'il n'eût été averti par deux jeunes hommes, qui le demandoient avec inſtance, & qui diſparurent auſſitôt qu'il en fut dehors.

Olaüs, Achevêque d'Upſal, rapporte dans ſon Hiſtoire des Pays Septentrionnaux, que l'on y rencontre ſouvent des Eſprits en forme d'hommes, qu'ils converſent familiérement avec les habitans, qu'ils s'engagent à leur ſervice, & travaillent avec eux dans les mines : il ajoûte qu'il y a beaucoup de Folets en Iſlande, qui prennent la figure des gens du pays, & trompent leurs parens &

leurs amis ſous cette fauſſe apparence. Nous liſons une ſemblable hiſtoire dans Hérodote, d'un de ces Eſprits qui apparut à Proconeſe, ſous la forme du Poëte Ariſtée, & qui étant entré dans la Boutique d'un Foulon, feignit de ſe trouver mal & de rendre l'eſprit. Le Foulon courut promptement avertir les parens d'Ariſtée de ſa mort ſubite ; & le bruit s'en étant répandu dans la Ville, les Proconeſiens y accoururent de toutes parts ; mais ils ne trouverent ni le Folet, ni le corps d'Ariſtée. Un homme qui arrivoit par hazard de Cyſique, les aſsûra qu'il avoit laiſſé le Poëte auprès de cette Place, & qu'il étoit encore dans la Propontide. Ce Folet apparu en differens lieux ſous la même figure. Sébaſtien Munſter rapporte dans ſa Coſmographie, qu'en un déſert auprès de Tangut, ces Eſprits font ſouvent retentir l'air d'une douce harmonie de divers inſtrumens ; qu'ils appellent les paſſans par leur nom, les détournent quelquefois de leur chemin, & ſe mocquent d'eux enſuite.

Les méchans Eſprits ne ſont pas moins ennemis des hommes, que les bons leur ſont favorables. Aux Terres nouvelle-

ment découvertes, on en trouve en plein midi dans la Campagne & dans les Villes, qui arrêtent les paſſans, les maltraitent, & leur ordonnent ou défendent de faire certaines choſes. Ceux qui ont voyagé ſur mer, en diſent autant du Pays des Cannibales. On en voit auſſi pendant la moiſſon dans la Ruſſie Orientale, qui ſe promenent dans la Campagne en habit de veuves, qui obligent les Païſans de ſe proſterner devant elles, & leur rompent les bras & les jambes, quand ils ne ſont pas aſſez tôt à leurs pieds. On peut lire beaucoup d'autres exemples dans Diodore, dans Munſter & dans Agricola.

Ceux qui ont crû que les Eſprits étoient des créatures matérielles, les ont aſſujettis à la mort comme les hommes. Ils ſe fondoient peut-être ſur l'hiſtoire que Plutarque rapporte, de la mort du grand Pan. Il dit qu'un Navire partant de Gréce pour l'Italie, ſous la conduite d'un nommé Tamus, cingla le ſoir vers les Iſles Echi-Nades; & que le vent s'étant un peu abaiſſé, il flotta doucement juſqu'à Paxos, d'où on entendit ſortir une voix qui appelloit Tamus, la-

quelle redoublant juſqu'à trois fois ; Tamus s'approcha de Paxos, & la voix lui commanda d'annoncer la mort du Grand Pan, auſſi-tôt qu'il ſeroit arrivé à Palodes. Tamus exécuta ce que la voix lui avoit ordonné, & cria du haut de la poupe en bas, que le Grand Pan étoit mort. On oüit dans ce moment des cris & des gémiſſemens pitoyables, qui ne ſurprirent pas moins ceux qui étoient dans le Vaiſſeau, que la voix les avoit étonnés auparavant.

Nous liſons encore dans la Vie de Saint Paul Hermite, qu'un Satyre apparut un jour à Saint Antoine, & que lui ayant préſenté une branche de dattes pour marque d'amitié, ce Saint lui demanda qui il étoit. Le Satyre répondit qu'il étoit mortel, & un de ces habitans des forêts que l'on adoroit autrefois pour des Dieux. Il ajoûta qu'il étoit député de ſa troupe, pour le prier d'implorer pour eux la miſéricorde du Dieu commun des hommes, & qu'ils avoient appris qu'il étoit venu pour ſauver le monde.

Cardan dit auſſi que les Eſprits qui apparurent à ſon pere, lui firent con-

nôitre qu'ils naiſſoient & qu'ils mourroient comme nous ; mais que leur vie étoit beaucoup plus longue & plus heureuſe que la nôtre.

L'opinion la plus commune veut que les Eſprits ſoient des Démons ou des Diables, qui après leur chûte ſont reſtés dans l'air, dans les eaux & ſur la terre. Comme elle eſt appuyée ſur l'explication de quelques endroits de l'Ecriture ſainte & des Peres de l'Egliſe, on pourroit peut être y ajoûter quelque ſorte de créance. Elle eſt d'ailleurs la moins embarraſſante & la plus aiſée à comprendre.

HISTOIRE

D'une Apparition arrivée à Valogne.

Tirée de l'Imprimé à Paris, en 1708.

ON me dit dernierement à Valogne qu'un bon Prêtre de la Ville, qui apprend à lire aux enfans, nommé M. Bezuel, avoit eu une apparition, il y a dix ans. Comme cela avoit fait alors beaucoup de bruit, à cauſe de ſa réputation de ſincérité & de probité, j'eus la curioſité de l'entendre lui-même conter ſon avanture. Une Dame de mes parentes qui le connoiſſoit, l'envoya prier à dîner hier 7 Janvier 1708; & comme je lui marquai du déſir de ſçavoir la choſe de lui-même, il nous la conta avant le dîner, ſans ſe faire prier, & d'une maniere aſſez naïve.

FAIT.

En 1695, nous dit Monſieur Bezuel, jeune Ecolier d'environ quinze ans, je connus les deux fils de M. Desfontaines, Procureur, écoliers comme moi: l'aîné étoit de mon âge, le cadet avoit

dix-huit mois moins que moi, il s'appelloit Desfontaines, nous faisions nos promenades & toutes nos parties de plaisir ensemble; & soit que Desfontaines eût plus d'amitié pour moi, soit qu'il fût plus gai, plus complaisant, plus spirituel que son frere, je l'aimois aussi davantage.

En 1696, nous promenant tous deux dans le Cloître des Capucins, il me conta qu'il avoit lû depuis peu une histoire de deux amis, qui s'étoient promis que celui qui mourroit le premier, viendroit dire des nouvelles de son état au vivant; que le mort revint & lui dit des choses très-surprenantes. Sur cela Desfontaines me dit qu'il avoit une grace à me demander, qu'il me la demandoit instamment; c'étoit de lui faire une pareille promesse, & que de son côté, il me la feroit; je lui dis, que je ne voulois point. Il fut plusieurs mois à m'en parler très-souvent, je résistois toujours.

Enfin vers le mois d'Août 1696, comme il devoit partir pour aller étudier à Caën, il me pressa tant les larmes aux yeux, que j'y consentis. Il tira dans le moment deux petits papiers, qu'il avoit

écrits tout prêts, l'un signé de son sang, où il me promettoit en cas de mort, de venir me dire des nouvelles de son état, l'autre où je lui promettois pareille chose ; je me piquai au bout du doigt, il en sortit une goûte de sang, avec laquelle je signai mon nom : il fut ravi d'avoir mon billet, & en m'embrassant il m'en fit mille remercimens.

Quelque tems après il partit avec son frere, notre séparation nous causa bien du chagrin, nous nous écrivions de tems en tems de nos nouvelles, & il n'y avoit que six semaines que j'avois reçû de ses lettres, lorsqu'il m'arriva ce que je vais vous dire.

Le 31 Juillet 1697, un Jeudi, il me souviendra toute ma vie de feu M. de Sortoville, auprès de qui je logeois & qui avoit de la bonté pour moi : il me pria d'aller à un Pré près des Cordeliers & d'aider à presser ses gens, qui faisoient son foin, je n'y fus pas un quart-d'heure vers les deux heures & demie, que je me sentis tout d'un coup étourdi & surpris d'une foiblesse ; je m'appuyai en vain sur ma fourche, il fallut que je me misse sur un peu de foin, où je fus en-

viron une demie-heure à reprendre mes eſprits ; cela ſe paſſa : mais comme rien de ſemblable ne m'étoit jamais arrivé, j'en fus fort ſurpris, & je craignis le commencement d'une maladie, il ne m'en reſta cependant que peu d'impreſſion le reſte du jour ; il eſt vrai que la nuit je dormis moins qu'à l'ordinaire.

Le lendemain à pareille heure, comme je menois au Pré M. de S. Simeon, petit-fils de M. de Sortoville, qui avoit alors dix ans, je me trouvai en chemin attaqué d'une pareille foibleſſe, je m'aſſis ſur une pierre à l'ombre, où cela ſe paſſa, & nous continuâmes notre chemin ; il n'arriva rien de plus ce jour-là, & la nuit je ne dormis gueres.

Enfin le ſur-lendemain deuxiéme jour d'Août, étant dans le grenier où on ſerroit le foin que l'on apportoit du Pré, préciſément à la même heure, je fus pris d'un pareil étourdiſſement & d'une pareille foibleſſe, mais plus grande que les autres ; je m'évanoüis, je perdis connoiſſance, un des Laquais s'en apperçut, cria en bas au ſecours, on me fit un peu revenir ; mais j'avois l'eſprit plus égaré que les autres fois : on m'a dit qu'on me

demanda alors qu'eſt-ce que j'avois ? Et que je répondis, j'ai vû ce que je n'aurois jamais crû ; mais il ne me ſouvient ni de la demande, ni de la réponſe ; cela s'accorde cependant à ce qu'il me ſouvient d'avoir vû alors comme une perſonne nue à mi-corps, mais que je ne reconnus pourtant point.

On m'aida à deſcendre de l'échelle ; je me tenois bien aux échelons ; mais comme je vis au bas de l'échelle Desfontaines mon camarade, la foibleſſe me reprit, ma tête s'en alla entre deux échelons, & je perdis encore connoiſſance ; on me deſcendit & l'on me mit ſur une groſſe poutre, qui ſervoit de ſiége dans la grande place des Capucins ; je m'y aſſis, je ne vis plus alors ni M. de Sortoville, ni ſes Domeſtiques, quoique préſens ; mais appercevant Desfontaines vers le pied de l'échelle, qui me faiſoit ſigne de venir à lui, je me reculai ſur mon ſiége, comme pour lui faire place, & ceux qui me voyoient & que je ne voyois point, quoique j'euſſe les yeux ouverts, remarquerent ce mouvement.

Comme il ne venoit point, je me levai pour aller à lui ; il s'avança vers moi,

& me prit le bras gauche de ſon bras droit, & me conduiſit à trente pas de-là dans une rue écartée, me tenant ainſi ſans me quitter.

Les Domeſtiques croyant que mon étourdiſſement étoit paſſé, & que j'allois à quelque néceſſité, s'en allerent chacun de leur côté à leur beſogne, excepté un petit Laquais, qui vint dire à M. de Sortoville que je parlois tout ſeul; M. de Sortoville crut que j'étois yvre, il s'approcha, & m'entendit faire quelques queſtions & quelques réponſes qu'il m'a dites depuis.

Je fus-là près de trois quarts-d'heure à cauſer avec Desfontaines. Je vous ai promis, me dit-il, que ſi je mourois avant vous, je viendrois vous le dire; je ſuis mort, je me noyai avant-hier à la riviere de Caën, à peu près à cette heure-ci; j'étois à la promenade avec tels & tels, il faiſoit grand chaud; il nous prit envie de nous baigner, il me vint une foibleſſe, & je tombai au fond de l'eau; l'Abbé de Meſnil-Jean, mon camarade, plongea pour me reprendre, je ſaiſis ſon pied; mais ſoit qu'il eût peur que ce ne fût un ſaumon, parce que je le

ſerrois bien fort, ſoit qu'il voulût remonter promptement ſur l'eau, il ſecoüa ſi rudement le jaret, qu'il me donna un grand coup ſur la poitrine, & me rejetta au fond de la riviere, qui eſt là fort profonde.

Desfontaines me conta enſuite tout ce qui leur étoit arrivé dans leur promenade, & de quoi ils s'étoient entretenus : j'avois beau lui faire des queſtions, s'il étoit ſauvé, s'il étoit damné, s'il étoit en purgatoire, ſi j'étois en état de grace, ſi je le ſuivrois de près ; il continuoit ſon diſcours, comme s'il ne m'avoit point entendu, ou comme s'il n'eût point voulu m'entendre ; je m'approchai pluſieurs fois pour l'embraſſer ; mais il me parut que je n'embraſſois rien, je ſentois pourtant bien qu'il me tenoit fortement le bras, & que lorſque je tâchois de détourner ma tête pour ne le plus voir, parce que je ne le voyois qu'en m'affligeant, il me ſecoüoit le bras, comme pour m'obliger à le regarder & à l'écouter ; il me parut toujours plus grand que je ne l'avois vû, & plus grand même qu'il n'étoit lors de ſa mort, quoiqu'il eût grandi depuis dix mois, que

nous nous étions vû ; je le vis toujours à mi-corps & nud, la tête nuë avec ſes beaux cheveux blonds, & un écriteau blanc entortillé dans ſes cheveux ſur ſon front, ſur lequel il y avoit de l'écriture ; mais où je ne pus lire que ces mots, *in &c.* c'étoit ſon même ſon de voix, il ne me parut ni gai, ni triſte, mais dans une ſituation calme & tranquille : il me pria quand ſon frere ſeroit revenu, de lui dire certaines choſes, pour dire à ſon pere & à ſa mere ; il me pria de dire les ſept Pſeaumes, qu'il avoit eu en pénitence le Dimanche précédent, qu'il n'avoit pas encore récités : enſuite il me recommanda encore de parler à ſon frere, & puis me dit adieu, s'éloigna de moi en me diſant, *juſques*, *juſques*, qui étoit le terme ordinaire dont il ſe ſervoit, quand nous nous quittions à la promenade pour retourner chacun chez nous : il me dit que lorſqu'il ſe noyoit, ſon frere en écrivant une Traduction, s'étoit repenti de l'avoir laiſſé aller ſans l'accompagner, craignant quelque accident ; il me peignit ſi bien où il s'étoit noyé, & l'arbre de l'avenue de Louvigni, où il avoit écrit quelques mots, que deux ans après,

me trouvant avec le feu Chevalier d
Gotot, un de ceux qui étoient avec lui
lorſqu'il ſe noya, je lui marquai l'en
droit même ; & qu'en comptant les ar
bres d'un certain côté, que Desfontaine
m'avoit ſpécifiés, j'allai droit à l'arbre
& je trouvai ſon écriture ; il me dit auſſi
que l'article des ſept Pſeaumes étoit vrai
& qu'au ſortir de confeſſion ils s'étoien
dit leurs pénitences ; ſon frere me di
depuis, qu'il étoit vrai, & qu'à cett
heure-là il écrivoit ſa verſion, & qu'il ſe
reprocha de n'avoir pas accompagné ſon
frere.

Comme je paſſai près d'un mois ſan
pouvoir faire ce que m'avoit dit Des-
fontaines à l'égard de ſon frere, il m'ap-
parut encore deux fois, une fois avant
dîner à une maiſon de campagne, où
j'étois allé à une lieue d'ici : je me trou-
vai mal ; je dis qu'on me laiſsât un mo-
ment, que ce n'étoit rien, que j'alloi
revenir, j'allai dans le coin du jardin ;
Desfontaines m'apparut, & me fit des
reproches de ce que je n'avois pas encore
parlé à ſon frere, & m'entretint encore
un quart-d'heure, ſans vouloir répondre
à mes queſtions.

En allant le matin à Notre-Dame de la Victoire, il m'apparut encore, mais encore moins de tems, & me preſſa toujours de parler à ſon frere, & me quitta en me diſant toujours, *juſques*, *juſques*, & ſans vouloir répondre à mes queſtions.

C'eſt une choſe remarquable, que j'eus toujours une douleur à l'endroit du bras qu'il m'avoit ſaiſi la premiere fois, juſqu'à ce que j'euſſe parlé à ſon frere : je fus trois jours que je ne dormois pas une heure, de l'étonnement où j'étois.

Au ſortir de la premiere converſation, je dis à M. de Varouville, mon voiſin & mon camarade d'école, qui eſt à préſent à l'armée dans le Régiment de Touraine, que Desfontaines avoit été noyé, qu'il venoit lui-même de m'apparoître & de me le dire ; il s'en alla toujours courant chez les parens du mort, pour ſçavoir ſi cela étoit vrai : on en venoit de recevoir la nouvelle ; mais par un mal entendu, il comprit que c'étoit l'aîné ; il m'aſſûra qu'il avoit vû la Lettre de Desfontaines, & il le croyoit ainſi ; je lui ſoutins toujours que cela ne pouvoit pas être, & que Desfontaines

lui-même m'étoit apparu ; il retourna ,, il revint, & me dit en pleurant, cela n'eſt que trop vrai.

Il ne m'eſt rien arrivé depuis, & voilà mon avanture au naturel : on l'a contée diverſement, mais je ne l'ai contée que comme je viens de vous la dire.

Le feu Chevalier de Gotot m'a dit ,, que Desfontaines eſt auſſi apparu à M. l'Abbé de Meſnil-Jean ; mais je ne le connois point, il demeure à vingt lieues d'ici du côté d'Argentan, & je ne puis en rien dire de plus.

Réflexions générales ſur cette hiſtoire.

Telle fut l'hiſtoire du bon M. Bezuel, que nous écoutâmes avec beaucoup d'attention, & quelques-uns même avec beaucoup d'étonnement ; car un homme étonné & perſuadé, communique facilement ſon étonnement à ceux qui l'écoutent, il n'eſt point de trompeurs plus ſéduiſans que ceux qui ſont les premiers trompés.

Voilà l'hiſtoire dans ſa naïveté, c'eſt-à-dire, dans tout ſon merveilleux, & voici les cauſes naturelles de cette apparition, telles que je les imagine.

De

De ces sortes d'événemens tout n'en est pas faux & imaginaire ; mais aussi tout n'en est pas vrai & réel, il y a du vrai, & ce vrai, dont les causes naturelles sont entiérement inconnues aux ignorans à qui ils arrivent, devient pour eux un merveilleux du premier ordre, ils sont les premiers effrayés ; & par une communication organique de sentimens & de passions, qui est très-naturelle, ils effrayent & persuadent aisément les gens de leur sorte : voilà ce qui causa alors dans Valogne un assez grand étonnement parmi les esprits du commun, qui en sont demeurés à ce point de ne sçavoir que penser du fait, mais cependant convaincus qu'il y avoit quelque chose au-delà du naturel.

Si ces innocens séducteurs se contentoient de raconter précisément ce qu'il y a de vrai, s'ils contoient tout, si au sortir de l'apparition, ils la contoient à un bon Physicien, s'ils répondoient sincérement & exactement à ses questions, le Physicien trouveroit bientôt la cause naturelle de l'événement. Le merveilleux s'évanoüiroit, & l'histoire merveilleuse seroit perdue pour le Public ; car on

craindroit de débiter une choſe très-ordinaire & très-naturelle avec un air effrayé, un ſimple effet de la nature comme un prodige, un effet de fiévre de cerveau, ou un pur ſonge, comme une réalité.

Mais il en arrive tout autrement, ceux à qui on conte ces avantures, ſont pour l'ordinaire aſſez ignorans ſur la phyſique & les cauſes naturelles; plus ils ſont ignorans, plus ils ſont diſpoſés à croire effectif ce qui eſt impoſſible; leur crédulité fortifie la crédulité du conteur, & par contre-coup la terreur qu'il leur a inſpirée, nourrit & fortifie la ſienne.

Comme ces ſortes d'apparitions ne ſont que des ſonges fiévreux, il s'y mêle toujours des choſes fauſſes ou des contradictions; mais le conteur craignant de paſſer pour un ſongeur, diſſimule les faits; il ſe les cache à lui-même, il rajuſte en faiſant ſon hiſtoire, tout ce qui paroît ſe contredire, & à force de conter la même choſe d'une même maniere, celui qui raconte en vient peu à peu à croire que tout eſt arrivé préciſément comme il le raconte.

Il y a des perſonnes dont les organes

du cerveau ſont ſi délicats, qu'ils peuvent facilement être fortement ébranlés par la chaleur d'un ſoleil ardent, qui a échauffé les liqueurs; de ſorte qu'il peut y avoir une ſorte de fiévre dans le cerveau, tandis qu'il n'y a qu'une légere émotion dans le reſte de la maſſe du ſang, les ſonges paroiſſent alors comme des réalités.

Ces ſonges fiévreux, diſent les Médecins, arrivent plus ſouvent à ceux qui jeûnent ou qui ſont mal nourris, qu'à ceux qui font bonne chere, aux ſolitaires qu'aux gens du monde, plus à ceux qui veillent & qui ont le ſang échauffé, qu'à ceux qui ont bien dormi & qui ont le ſang calme, aux jeunes qu'aux vieux, à ceux qui ont quelque diſpoſition à l'humeur mélancolique, qu'aux perſonnes d'un tempéramment gai, dans les pays chauds que dans les pays froids, la nuit que le jour. Ils font plus d'impreſſion ſur l'eſprit de ceux qui ignorent la phyſique, que ſur les Phyſiciens: dans la fiévre tierce, par exemple, les accès ſont ſouvent violens, & la fiévre du ſang paſſant juſqu'aux eſprits animaux dans les nerfs & dans le cerveau, cauſe des rêve-

ries ſi fortes, que dans la veille on croit voir de ſes yeux, entendre de ſes oreilles, toucher de ſes mains, ce que l'on ne fait cependant qu'imaginer.

Quelquefois la fiévre eſt dans les eſprits, ſans que le feu en ſoit aſſez fort pour ſe communiquer à la maſſe du ſang, alors c'eſt l'état d'une véritable folie; les foux ſe portent bien, quant aux fonctions du ſang; ils ſe portent mal, quant aux fonctions des ſens, qui dépendent des opérations des eſprits animaux dans le cerveau; ils ont des yeux ſans voir, des oreilles ſans entendre; ils voyent toute autre choſe que ce qui eſt devant leurs yeux; il ſemble qu'ils ſongent toujours, ils n'ont preſque point d'intervalles dans leſquels on puiſſe dire qu'ils veillent.

Réflexions particulieres.

M. Bezuel étoit un pauvre écolier, il n'avoit pas trop bien dîné, la grande chaleur du 31 Juillet 1697, dans la canicule, à l'heure du jour la plus chaude, jointe à l'odeur forte du foin nouveau; voilà la cauſe de ſon premier étourdiſſement de ce coup de ſoleil, dont il ne

fut guéri que trois mois après, lorſqu'il retrouva le ſommeil qu'il avoit perdu. Il crut que ſa maladie étoit l'effet de ſon apparition, au lieu que ſon apparition n'étoit que l'effet de ſa maladie.

Que l'accès de fiévre intérieure revienne le lendemain à même heure, & le ſur-lendemain encore plus fort dans le grenier, où l'on ſerroit le foin nouveau, qu'il ait alors un ſonge qui l'effraye, le hazard fait qu'une partie ſe trouve vraye, & voilà ce qui augmente ſa frayeur; ainſi la fiévre, qui étoit dans les eſprits plus que dans le ſang, cauſa ſes ſonges fiévreux, c'eſt-à-dire, ſes viſions.

S'il n'avoit point été expoſé à l'ardeur du ſoleil ces trois jours-là, ſûrement Desfontaines ne lui ſeroit jamais apparu; & en effet, pourquoi ne lui apparut-il pas la premiere fois dans le pré, au moment qu'il ſe noyoit? C'étoit le vrai moment d'une apparition merveilleuſe, parce que la nouvelle n'en pouvoit pas être arrivée à 20 lieues de-là; mais la fiévre n'étoit pas encore aſſez allumée, & il falloit que cette apparition fût aidée de la vapeur du foin nou-

veau, qui entête beaucoup plus quand elle eſt renfermée dans un grenier ; & ce qui eſt très-important, il falloit que la nouvelle de ſa mort fût arrivée par la poſte.

Pourquoi les converſations furent-elles de plus courtes en plus courtes ? La fiévre diminuoit, & n'étoit plus aidée par la vapeur du foin.

Mais, me dira quelqu'un de ceux qui aiment bien mieux croire du merveilleux que d'examiner des raiſonnemens ; venez aux faits déciſifs : ces ſept Pſeaumes, ces mots écrits ſur cet arbre ſi bien déſigné, ce que faiſoit, ce que penſoit l'aîné, lorſque ſon frere ſe noyoit, cette douleur au bras, la nouvelle de la mort ; que dites-vous de tout cela ? eſt-ce toujours votre foin qui en eſt la cauſe ?

Si ſur deux cens faits qu'on rêve rapidement en une heure de tems, il s'en trouve cent quatre-ving ſeize faux, tandis qu'il s'en trouve quatre vrais, eſt-ce donc une choſe merveilleuſe ? Je dis plus, quand ces faits ne regardent que la même perſonne, je ſoutiens qu'il ſera plus merveilleux que les deux cens fuſſent tous faux, que ſi parmi les faux,

s'en trouvoit trois ou quatre de vrais.

Mais M. Bezuel ne vous en a pas dit un faux, j'en conviens ; mais auſſi je ne voulus pas embarraſſer ce pauvre homme par mes queſtions, de cela même qu'il m'a paru très-aiſé à embarraſſer, & je ne voulus pas lui faire de la peine en paroiſſant croire que c'étoit un ſonge fiévreux, & un petit accès de folie paſſagere, en lui faiſant remarquer à lui-même des marques de ſonge, en l'obligeant à ſe ſouvenir de pluſieurs circonſtances fauſſes ; c'eût été inſulter en face à un homme, qui venoit exprès pour nous faire plaiſir : par exemple, ce mot qu'il dit dans le grenier, en reprenant un peu connoiſſance ; j'ai vû ce que je n'aurois jamais cru ; cela veut dire qu'il ne croyoit pas que les morts revinſſent, comme il nous l'expliqua lui-même ; mais cela ne s'accorde pas à ce qu'il dit, qu'il ne reconnut point Desfontaines dans ce buſte qu'il vit dans le grenier.

Pour les Sept Pſeaumes donnés à réciter en pénitence, ce n'eſt pas un hazard fort extraordinaire ; c'eſt une pénitence que l'on donne fort communément, & ſurtout aux Ecoliers.

Pour la verſion ou traduction que l'aîné écrivoit, on ſçait que le Régent donne aux écoliers des verſions ou traductions à faire; ils les font, & puis vont ſe promener : qu'y a-t'il de difficile à imaginer ? La peine qu'il eut d'avoir laiſſé aller ſeul ſon frere de quinze ans & demi, n'a encore rien de fort ſingulier & qui ne ſoit fort ordinaire, & puis le frere aîné peut avoir mandé toutes ces circonſtances à ſon pere, en lui apprenant la mort de ſon cadet.

La douleur du bras venoit apparemment de ce quelqu'un des Domeſtiques de M. de Sortoville, pour empêcher M. Bezuel de tomber de l'échelle, lui avoit un peu trop ſerré le bras gauche avec la main droite.

Pour la gravure ſur l'arbre, ne ſe peut-il pas faire que Desfontaines eût écrit à M. Bezuel, qu'il avoit gravé leurs noms ſur le vingtiéme arbre à droite en entrant dans l'avenue de Louvigni, & que M. Bezuel dans le dérangement, qui étoit arrivé à ſa mémoire, ſe ſoit ſouvenu du fait, ſans ſe ſouvenir que Desfontaines le lui avoit écrit.

Je ſuppoſe que l'on ſoit dans la néceſ-

sité de croire, ou la mémoire de M. Bezuel entiérement dérangée pour quelque tems par un coup de soleil & par la vapeur du foin, ou que Desfontaines lui soit apparu corporellement devant ses yeux sans le secours de son imagination, les gens sages peuvent-ils balancer à croire un dérangement qui est très-naturel ?

Pourquoi les personnes sensées refusent-elles presque toujours leur croyance aux événemens miraculeux que raconte Tite-Live ? C'est qu'ils sçavent que pour n'être point trompé, il faut toujours comparer le poids du témoignage avec le dégré de merveilleux du fait rapporté ; & effectivement s'il est possible que le fait soit vrai, il n'est pas moins possible que celui qui le raconte soit ou trompeur ou trompé, il ne s'agit plus que de comparer ces deux possibilités ; & dans le fait présent n'est-il pas très-possible, que Desfontaines lui eût écrit plusieurs choses semblables dans ses lettres, & les idées de ces lettres ne pouvoient-elles pas servir à composer la conversation de sa premiere apparition ?

Pour la nouvelle de la mort, elle étoit

arrivée, elle étoit répandue à Valogne plus de six heures avant l'apparition ; & sa maladie, son coup de soleil des deux jours précédens, ne peuvent-ils pas lui faire oublier qu'on la lui avoit apprise avec la circonstance du repentir du frere, & que ce frere aîné apprit la mort de Desfontaines par l'Abbé de Mesnil-Jean, lorsqu'il achevoit sa version ? n'est-il pas visible, que comme M. Bezuel perdit l'usage des sens, il peut bien avoir perdu aussi alors l'usage de la mémoire, & cette nouvelle arrivée par la poste, ne peut-elle pas avoir été la véritable cause de la fausse apparition ?

Il dit lui-même, que les yeux ouverts à trois heures après-midi au mois d'Août, il ne vit plus que ceux qui étoient auprès de lui ; les sens étoient donc fort altérés & leur fonction entiérement suspendue : or pourquoi les organes de la mémoire ne s'en seroient-ils pas ressentis ?

Au reste, il y en a assez pour prouver un événement assez singulier, un songe fiévreux assez extraordinaire ; mais il n'y en a pas assez à beaucoup près pour prouver à un esprit désintéressé un événement surnaturel, c'est-à-dire, tel

qu'on ne puiſſe expliquer par des cauſes naturelles les faits qui ſe trouvent conſtans ; car enfin lorſqu'un corps paroît à M. Bezuel à cette heure-là en plein jour, on doit penſer que ſi c'eſt un corps aſſez ſolide & aſſez éclairé pour ſe faire voir aux yeux, ce corps eſt aſſez ſolide & aſſez éclairé pour ſe faire voir aux yeux de tous ceux qui ſont préſens ; & que ſi ce mort articuloit effectivement des paroles, & faiſoit réellement entendre la même voix qu'il avoit vivant, ceux qui ſont préſens & qui ont d'auſſi bonnes oreilles que lui, entendroient auſſi les mêmes ſons articulés & la même voix : or dès que cela n'eſt point, il faut conclure que les yeux de M. Bezuel n'ont rien vû de Desfontaines, que ſes oreilles n'en ont rien entendu, & que ſes viſions & ſes converſations ſe ſont toutes paſſées dans ſon cerveau ; voilà apparemment où ſe réduit cette apparition, qui fit alors le ſujet des converſations de Valogne, & voilà vrai-ſemblablement où ſe réduit l'apparition célébre de Brutus, & les apparitions des Hiſtoriens Grecs & Latins.

J'oubliois à faire remarquer dans le

récit de M. Bezuel une autre contradiction manifeſte. Desfontaines le ſerre, le ſecoue avec un bras qui eſt aſſez ferme & aſſez ſolide pour lui cauſer au bras gauche une douleur, qui lui dura plus d'un mois ; & quand M. Bezuel avec ſon bras droit veut embraſſer Desfontaines, il n'embraſſe rien, il ne trouve rien : le bras gauche touche ſi bien, & eſt ſi réellement touché, qu'il en reſſent une grande douleur, tandis que le bras droit ne ſçauroit rien trouver à toucher ; voilà de la contradiction, non-ſeulement le toucher ne s'accorde pas avec la vûe, mais il ne s'accorde pas avec lui-même.

Si l'on ſuppoſe que ce n'eſt qu'un ſonge, l'objection ceſſe, la contradiction s'évanoüit, parce que le propre des ſonges eſt de repréſenter en un moment des choſes qui ſe contrediſent dans le réel, & de faire des métamorphoſes réellement impoſſibles ; il n'y a rien en cela que de fort ordinaire & de très-naturel aux ſonges ; mais ſi vous prétendez qu'il y a ici plus qu'un ſonge fiévreux, plus qu'un effet d'une imagination trop allumée, une pareille contradiction rend l'événement réellement impoſſible, mais

non pas incroyable : car les esprits du commun par goût pour le merveilleux, étant accoutumés à confondre les réalités avec les imaginations, n'ont nulle peine, & ont même du plaisir à croire l'impossible.

Outre la contradiction physique, voici encore une contradiction morale. Que vient faire à Valogne cette ame de Desfontaines avec un corps qu'elle anime ; c'est, dit M. Bezuel, pour dégager sa parole ; il m'avoit promis de m'apparoître après sa mort, & il m'apparoît ; mais il ne vous a promis de vous apparoître que pour vous dire des nouvelles de son état, & vous avez beau le presser, il parle, & vous conte des avantures d'écolier, sans vouloir vous répondre sur le seul article important, pour lequel il avoit promis de vous apparoître ; ce procédé est-il honnête ? est-il digne d'un ami ? Cette ame, qui par la séparation de son corps doit être devenue plus raisonnable, fait bien du chemin pour ne vous dire que des pauvretés, cela n'est-il pas incompréhensible ?

Il est vrai qu'il vous pria de donner de sa part un avertissement salutaire à ses

parens ; mais c'eſt une autre contradiction encore plus difficile à comprendre ; car s'il avoit envie qu'ils en profitaſſent, pourquoi ne leur apparoître pas à eux-mêmes ? ne ſçavoit-il pas que les diſcours des morts qui apparoiſſent, font une toute autre impreſſion que ceux des vivans, qui ne font que conter ces apparitions ? & ne ſçavoit-il pas que l'on traite aſſez ſouvent de viſionaires, & même avec quelque ſorte de fondement, ceux qui content leurs viſions comme des avertiſſemens céleſtes ?

Voilà autant de ſortes de contradictions où eſt ſujet le ſyſtême de l'apparition extérieure, qui ne ſont plus contradictions dans le ſyſtême de l'apparition intérieure, ou du ſonge fiévreux ; c'eſt que dans le réel tout ſe ſuit, tout eſt lié, rien ne ſe dément ; au lieu que dans les ſonges & dans les autres opérations de l'imagination, ſi quelques parties ſemblent liées & ſuivies, on y en apperçoit bientôt d'autres, qui ſont abſolument incompatibles, & qui ſont marquées au coin des ſonges ; on y découvre bientôt quelque choſe qui ſe dément, & que l'on ne ſçauroit expliquer comme réelle

par les régles ordinaires du bon ſens, & c'eſt particuliérement à ces petites incompatibilités inſenſibles pour le commun des gens d'eſprit, mais remarquées par les eſprits juſtes & ſolides, que l'on peut reconnoître dans les hiſtoires ſurprenantes la part qu'y peut avoir la vérité, & celle que peuvent y avoir l'imagination & le menſonge.

ESPRIT DE DOURDANS

Apparu en 1700.

Tiré d'un Manuſcrit de M. Barré.

M. Vidi, Receveur des Tailles de Dourdans, écrivant à M. de Quindré, ſon ami, à Orléans, au ſujet de l'apparition d'un Eſprit, dont il lui demandoit des nouvelles, lui en parle en ces termes :

Pour ſatisfaire à votre empreſſement, je vous envoye, Monſieur, par cette Lettre une relation exacte & fidelle de ce qui eſt arrivé à ma Servante en la maiſon où je demeure, devant & après Pâques de la préſente année 1700.

L'Eſprit commença à faire du bruit dans une chambre peu éloignée des autres, où nous mettons nos ſerviteurs malades, & notre Servante entendoit quelquefois auprès d'elle pouſſer des ſoupirs ſemblables à ceux d'une perſonne qui ſouffre, & cependant ne voyoit, ni ne reſſentoit rien au lieu où elle étoit, le malheur voulut qu'elle tombât malade. Nous la gardâmes pendant ſix mois en

cet état pour la faire panſer. Lorſqu'elle fut convaleſcente, nous l'envoyâmes chez ſon pere pour reprendre ſon air natal : elle y reſta environ un mois, pendant lequel tems elle ne vit & n'entendit rien d'extraordinaire.

Etant revenue enſuite en notre logis en bonne ſanté, à la réſerve d'une petite gratelle qui lui reſtoit de ſa maladie, nous la fîmes coucher à part dans une autre chambre proche de nous. Elle ſe plaignit d'avoir entendu du bruit dans cette chambre, & deux ou trois jours après étant dans le bûcher, où elle alloit querir du bois, elle ſe ſentit tirer par la juppe. L'après-dîner du même jour, mon Epouſe l'envoya au Salut qui ſe dit après Pâques, & lui recommanda de dire à une Demoiſelle de lui venir parler. Lorſqu'elle ſortit de l'Egliſe, elle ſentit que l'Eſprit la tiroit ſi fort par la juppe, qu'elle ne pouvoit ſortir. Une heure après elle revint au logis, & en entrant dans notre chambre, elle fut ſi fort tirée, que ma femme en entendit le bruit, & nous remarquâmes, lorſqu'elle fut entrée, que les baſques de ſon corps parderriere étoient hors de ſa juppe, & une

agraffe en avoit été rompue. La fille alors étoit embarrassée des deux mains. Mon Epouse voyant ce prodige en frémit de peur, & entra aussi-tôt dans une anti-chambre, pour placer ce qu'elle avoit dans les mains. En sortant l'Esprit la tira encore bien fort : c'étoit un Vendredi au soir. La nuit du Dimanche au Lundi, si-tôt qu'elle fut couchée, elle entendit marcher dans sa chambre, & quelque tems après, l'Esprit se coucha auprès d'elle, lui passant sur le visage une main fort froide, comme pour l'essuyer & lui faire des caresses. Elle prit son Chapelet qui étoit dans sa poche, & le mit en travers de sa gorge. Nous lui avions dit les jours précédens, que si elle continuoit à entendre quelque chose, elle conjurât l'Esprit de la part de Dieu de s'expliquer à elle ; ce qu'elle fit mentalement, la grande peur qu'elle avoit lui ôtant l'usage de la parole. Elle entendit alors marmoter, sans qu'il y eût rien d'articulé. Vers les trois à quatre heures du matin l'Esprit fit un si grand bruit, qu'il sembloit que la maison fût tombée. Cela nous réveilla tous en même tems. J'appellai une fille de chambre pour

aller voir ce que c'étoit, croyant que la Servante avoit fait ce bruit pour quelque peur qu'elle avoit eue. On la trouva toute en eau, elle la fit habiller à la réserve de ses bas qu'elle ne put trouver; elle vint en cet état dans notre chambre. Je vis comme un broüillard, ou grosse fumée qui la suivoit, & disparut un moment après. Elle nous fit le récit de ce que je viens de vous marquer. Nous lui dîmes qu'il falloit se mettre en bon état, & si-tôt que la Messe de cinq heures sonneroit, qu'il falloit aller à confesse & communier. Elle fut pour chercher ses chausses, qu'elle ne put trouver. Sa Maîtresse lui dit de chercher partout sur le fond du lit, ce qu'elle fit; mais elle les trouva dans la ruelle du lit tout au haut de la tapisserie, & elle les fit tomber avec un long bâton. Elle trouva ses souliers sur la fenêtre, les deux bouts se regardans, & remarqua qu'une des fenêtres étoit ouverte. Lorsqu'elle eut rappellé ses sens, elle alla à confesse, & communia. A son retour, je lui demandai ce qu'elle avoit fait. Elle me dit que si-tôt qu'elle fut à la Sainte Table pour communier, elle vit sa mere à son côté

de la même façon qu'elle étoit au monde pendant sa maladie, quoiqu'il y eût onze ans qu'elle étoit morte. Après la communion elle se retira dans une Chapelle, où elle ne fut pas plutôt entrée „ que sa mere se mit à genoux devant elle„ & lui prit les mains en lui disant : Ma fille, n'ayez point peur, je suis votre mere. Votre frere fut brûlé par accident „ pendant que j'étois au four à Ban d'Oisonville, proche d'Etampes. Je fus au même tems trouver M. le Curé de Gancieres, qui vivoit saintement, pour lui demander une pénitence, croyant qu'il y avoit de ma faute à ce malheur. Il ne voulut pas m'en donner, disant que je n'étois pas coupable, & me renvoya à Chartres au Pénitencier. Je l'allai trouver, & il refusa de même de m'en donner une ; mais comme il vit que je m'obstinois à en vouloir, celle qu'il m'imposa fut de porter pendant deux ans une ceinture de crin ; ce que je n'ai pu exécuter à cause de mes grossesses & maladies ; étant morte enflée sans l'avoir pû faire. Ne voulez-vous pas bien, ma fille, accomplir pour moi cette pénitence ? La fille le lui promit. La mere la

chargea enſuite de jeûner au pain & à l'eau pendant quatre Vendredis & Samedis, qui reſtoient juſqu'à la Fête de l'Aſcenſion prochaine, de faire dire une Meſſe à Gomerville, de payer au nommé Lânier, Mercier, vingt-ſix ſols qu'elle lui devoit pour du fil qu'il lui avoit vendu, & d'aller dans la cave de la maiſon où elle étoit morte, qu'elle y trouveroit la ſomme de ſept livres qu'elle y avoit miſe ſous la troiſiéme marche. Que ſi celui à qui la maiſon appartenoit à préſent, ne vouloit pas ſouffrir qu'elle y cherchât, qu'elle ne le forçât pas, n'en étant pas en peine. Qu'elle fît un voyage à Chartres à la bonne Notre-Dame pour elle, & qu'elle lui parleroit encore une fois. Elle lui fit beaucoup de remontrances, lui diſant qu'il falloit bien prier la Sainte Vierge, que Dieu ne lui refuſoit rien. Que la pénitence de ce monde étoit bien aiſée à faire, mais que celle de l'autre étoit bien rude.

Le lendemain elle fit dire une Meſſe, pendant laquelle l'Eſprit lui tiroit ſon Chapelet. Le même jour, il lui paſſa la main ſur le bras, comme pour la flatter. Deux jours conſécutifs, elle le vit à côté

d'elle proche le buffet pendant que nous soupions, & le fantôme se retira pour faire place à un Laquais, & voir si la fille se retireroit ; comme je m'apperçus qu'elle s'étoit retirée assez loin ayant le visage tout en eau, je lui fis signe pour sçavoir ce qu'elle avoit. Elle me dit qu'elle voyoit sa mere ; & le lendemain qu'il n'y avoit pas tant de monde, elle nous montra qu'elle étoit encore dans la même place, mais nous ne voyions rien. Je crus qu'il falloit la faire acquitter au plutôt de ce dont sa mere l'avoit chargée, c'est pourquoi je l'envoyai par la premiere commodité à Gomerville, où elle fit dire une Messe, paya les vingt-six sols, qui étoient effectivement dus, & trouva les sept livres sous la troisiéme marche de la cave, comme l'Esprit l'avoit marqué. De-là elle fut à Chartres, où elle fit dire trois Messes, fut à confesse, & communia dans la Chapelle basse. En sortant sa mere s'apparut encore à elle, lui disant : Ma fille, ne voulez-vous pas bien faire tout ce que je vous ai dit ? La fille répondit qu'oüi. En même tems elle lui dit : Je m'en décharge, & vous en charge à ma place. Je

vous dis adieu, ne me le dites pas : je m'en vais à la gloire éternelle.

Depuis ce tems, la fille n'a rien vû, ni entendu. Elle porte la ceinture de crin nuit & jour, ce qu'elle continuera pendant les deux ans que sa mere lui a recommandé de le faire. Voilà, Monsieur, à quoi s'est terminée l'histoire de l'Esprit dont nous avons été les témoins oculaires ; soyez persuadé que je n'y ajoûte rien du mien.

De Dourdans, ce 15 Décembre 1700.

DISSERTATION

DISSERTATION

SUR CE QU'ON DOIT PENSER

DE L'APPARITION

DES ESPRITS,

A l'occasion de l'aventure arrivée à Saint Maur.

Par M. POUPART, *Chanoine de S. Maur, près Paris.*

Sur l'Imprimé

A PARIS, 1707.

PRÉFACE.

L'Aventure qui eſt arrivée à S. Maur au mois de Mars dernier 1706, a fait trop de bruit dans Paris & même à la Cour, pour que le Public ne voye pas avec plaiſir cette petite Diſſertation, à laquelle elle a donné lieu. D'ailleurs la matiere dont elle traite, eſt des plus curieuſes. On a parlé des Eſprits dans tous les tems. La plûpart des Hiſtoires ſont remplies d'un nombre infini d'Apparitions. Le peuple qui les croit toutes, en raconte tous les jours de nouvelles, qu'il circonſtancie diverſement. Parmi les Sçavans, quelques-uns les croyent, étant emportés par les préjugés de l'enfance: d'autres les nient par cette ſeule raiſon, que ce ſeroit penſer comme le vulgaire; & la

plûpart ſont ſur ce ſujet dans un doute, qui leur paroît d'autant plus raiſonnable, que l'Ecriture, ni l'Egliſe n'en ont rien déterminé ; il ſeroit à ſouhaiter que quelque perſonne d'une ſcience conſommée, mît dans tout ſon jour une queſtion ſi profonde ; & c'eſt pour en faire naître l'envie à ceux qui en ſeroient capables, qu'on donne au Public cette Lettre en forme de Diſſertation, qui peut être regardée comme l'eſſai & l'ébauche d'un Ouvrage qui ſeroit d'une grande utilité. Au moins eſt-ce le ſeul motif qui a fait réſoudre l'Auteur à permettre qu'on rendît publique une Lettre, qu'il n'a écrite que pour ſatisfaire la curioſité de quelques perſonnes de ſes amis.

DISSERTATION
SUR CE QU'ON DOIT PENSER *DE L'APPARITION* DES ESPRITS,

A l'occaſion de l'aventure arrivée à Saint Maur, en 1706.

VOus m'avez prévenu, Monſieur, au ſujet de l'Eſprit de Saint Maur, qui fait tant de bruit à Paris : car j'étois dans la réſolution de vous envoyer un petit détail de cet événement, afin que vous me fiſſiez part de vos réflexions ſur une matiere ſi délicate, & qui intéreſſe ſi fort tout le Public. Mais puiſque vous avez lû la Relation de M. T. je ne puis comprendre que vous ayez héſité un moment à vous déterminer ſur ce que vous en deviez penſer. Ce que vous me faites l'honneur de me dire, que vous avez ſuſpendu votre jugement juſqu'à ce que je vous euſſe fait part du mien,

m'eſt trop glorieux pour que je puiſſe me le perſuader ; & je trouve plus d'apparence à croire que c'eſt un tour que vous me voulez joüer, pour voir de quelle maniere je me tirerai d'un pas ſi gliſſant. Cependant je ne puis réſiſter aux prieres, ou plutôt aux ordres dont eſt remplie votre Lettre, & j'aime mieux m'expoſer aux plaiſanteries des eſprits forts, ou aux reproches des crédules, qu'à la colere des perſonnes dont vous me menacez.

Vous me demandez ſi je crois qu'il revienne des Eſprits, & ſi le fait arrivé à Saint Maur peut être attribué à quelqu'une de ces ſubſtances incorporelles.

Pour répondre à vos deux queſtions dans le même ordre que vous me les propoſez, je vous dirai d'abord que les anciens Payens reconnoiſſoient pluſieurs ſortes d'Eſprits, qu'ils nommoient Lares, Lamies, Larves, Lémures, Genies, Mânes.

Pour nous, ſans nous arrêter à la folie de nos Philoſophes Cabaliſtes, qui imaginent des Eſprits dans tous les élémens, appellant Sylphes ceux qu'ils prétendent habiter dans l'air, Gnômes ceux qu'ils

feignent dans la terre, Ondains ceux de l'eau, & Salamandres ceux du feu : nous ne reconnoiſſons que trois ſortes d'eſpéces d'Eſprits créés ; ſçavoir, les Anges, les Démons, & les Ames que Dieu a unies à nos corps, & qui en ſont ſéparées par la mort.

L'Ecriture-Sainte parle en trop d'endroits des apparitions des Anges à Abraham, à Jacob, à Tobie, & à pluſieurs autres Patriarches & Prophétes, pour que nous en puiſſions douter. D'ailleurs, comme leur nom déſigne leur miniſtere, étant créés de Dieu pour être ſes Meſſagers & les exécuteurs de ſes ordres, il eſt aiſé de croire qu'ils ont ſouvent apparu viſiblement aux hommes, pour leur annoncer les volontés du Tout-Puiſſant. Preſque tous les Théologiens conviennent que les Anges apparoiſſent ſous des corps aëriens dont ils ſe revêtiſſent.

Pour faire comprendre de quelle maniere ils prennent & ſe pétriſſent ces corps pour ſe rendre viſibles aux hommes & s'en faire entendre, il faut d'abord expliquer comment ſe fait la viſion, qui n'eſt que le rapport de l'eſpéce dans

l'organe de la vûe. Cette eſpéce eſt le rayon de la lumiere rompu & modifié ſur un corps, ſur lequel formant differens angles, cette lumiere ſe convertit en couleurs. Car un angle d'une certaine maniere fait du rouge, un autre du verd, du bleu ou du jaune, & ainſi de toutes les couleurs, comme nous les appercevons dans le priſme ou verre triangulaire, ſur lequel le rayon du ſoleil réflechi forme les differentes couleurs de l'arc-en-ciel. L'eſpéce viſible n'eſt donc autre choſe que le rayon de la lumiere, qui réjaillit depuis l'objet ſur lequel il s'eſt rompu, juſques dans l'œil. Or la lumiere ne tombe que ſur trois ſortes d'objets, ou de corps, dont les uns ſont diaphanes, les autres opaques, & les autres participent de ces deux qualités, étant en partie diaphanes & en partie opaques. Lorſque la lumiere tombe ſur un corps diaphane, qui eſt rempli d'une infinité de petits pores, comme l'air, elle paſſe au travers, & ne fait point de réflexions. Lorſque la lumiere tombe ſur un corps entiérement opaque, comme eſt une fleur, ne pouvant le pénétrer, ſon rayon ſe réflechit deſſus, & retourne de la fleur

à l'œil où elle porte l'eſpéce, & fait diſtinguer les couleurs, ſelon les angles formés par cette réflexion. Si le corps ſur lequel tombe la lumiere, eſt en partie opaque & en partie diaphane, comme eſt le verre; elle paſſe au travers par le diaphane, c'eſt-à-dire, par les pores du verre qu'elle pénétre, & fait réflexion ſur les parties opaques, c'eſt-à-dire, qui ne ſont pas poreuſes. Ainſi l'air eſt inviſible, parce qu'il eſt abſolument pénétré par la lumiere. La fleur renvoye à l'œil une couleur, parce qu'étant impénétrable à la lumiere, elle l'oblige de réflechir. Et le verre n'eſt viſible, que parce qu'il contient quelques parties opaques, qui, ſelon la diverſité des angles que forme le rayon de la lumiere qui donne deſſus, réflechit differentes couleurs. Voilà la maniere dont ſe forme la viſion. De ſorte que l'air étant inviſible à cauſe de ſa grande diaphanité, un Ange ne peut s'en revêtir & ſe faire voir, qu'en épaiſſiſſant tellement l'air, que de diaphane il le rende opaque, & capable de réflechir le rayon de la lumiere, juſqu'à l'œil de celui qui l'apperçoit. Or, comme les Anges ont des connoiſſances & des puiſ-

ſances bien au-delà de ce que nous pouvons imaginer, il ne faut pas s'étonner s'ils peuvent ſe former des corps aëriens, qui ſeront viſibles par l'opacité qu'ils leur donneront. A l'égard des organes néceſſaires à ces corps aëriens, pour former des ſons & ſe faire entendre; ſans avoir recours à la diſpoſition de la matiere, il faut les attribuer entiérement au miracle.

C'eſt ainſi que les Anges ont apparu aux ſaints Patriarches. C'eſt ainſi que les Ames glorieuſes, qui participent à la nature des Anges, ſe peuvent revêtir d'un corps aëriен pour ſe rendre viſibles, & que les Démons mêmes peuvent en épaiſſiſſant & condenſant l'air, s'en former des corps pour ſe rendre viſibles aux hommes, par une permiſſion toute particuliere de Dieu, & pour accomplir les ſecrets de ſa Providence, comme on dit qu'ils ont apparu à Saint Antoine le Solitaire, & à d'autres Saints pour les tenter.

Pardonnez-moi, Monſieur, cette petite digreſſion de phyſique, dont je n'ai pû me diſpenſer pour faire comprendre la maniere dont les Anges, qui ſont des

ſubſtances purement ſpirituelles, peuvent tomber ſous nos ſens corporels.

La ſeule choſe dont les Saints Docteurs ne ſont point d'accord ſur ce ſujet, c'eſt de ſçavoir ſi les Anges apparoiſſent aux hommes de leur propre mouvement, ou s'ils ne le peuvent faire que par un ordre exprès de Dieu. Il me ſemble que rien ne peut mieux contribuer à décider cette difficulté, que de déterminer la maniere dont les Anges connoiſſent toutes les choſes d'ici-bas : car ſi c'eſt par le moyen des eſpéces que Dieu leur communique tous les jours, comme le croit Saint Auguſtin, il n'y a pas lieu de douter qu'ils ne connoiſſent tous les beſoins des hommes, & qu'ils ne puiſſent pour les conſoler & les fortifier, ſe rendre ſenſibles à eux par la permiſſion de Dieu, ſans en recevoir toujours un ordre exprès : ce que l'on peut conclure de ce que dit S. Ambroiſe au ſujet de l'apparition des Anges ; que leur nature les rend inviſibles, & que leur volonté les rend viſibles. *Hujus naturæ eſt non videri, volontatis videri* (a).

(a) Com. ſur S. Luc. Liv. 1. chap. 1.

Pour ce qui eſt des Démons, il eſt certain que leur pouvoir étoit fort grand avant la venue de J. C. puiſqu'il les nomme lui-même les Puiſſances des ténébres & les Princes du monde. On ne peut douter qu'ils n'ayent long-tems trompé les hommes par les prodiges qu'ils faiſoient opérer à ceux qui ſe dévoüoient plus particuliérement à eux; que pluſieurs oracles n'ayent été un effet de leur puiſſance & de leurs connoiſſances, quoiqu'une partie ſe doive attribuer à la ſubtilité des hommes; & qu'ils ne ſoient apparus ſous des figures phantaſtiques qu'ils prenoient de la même maniere que les prennent les Anges, c'eſt-à-dire, ſous des corps aëriens qu'ils organiſoient. L'Ecriture-Sainte nous aſſûre même qu'ils s'emparoient des corps des perſonnes vivantes. Mais J. C. dit trop préciſément qu'il a détruit l'empire des Démons & nous a affranchis de leur tyrannie, pour qu'on puiſſe raiſonnablement penſer qu'ils ayent encore ſur nous la puiſſance qu'ils avoient autrefois, juſqu'à opérer des choſes qui paroiſſoient miraculeuſes, comme on le raconte de cette Veſtale, qui porta de l'eau dans un

crible pour prouver sa virginité, & de celle qui avec sa simple ceinture, fit remonter sur le Tybre un batteau qui étoit engravé au point, que toute la force humaine ne le pouvoit ébranler. Et presque tous les Saints Docteurs conviennent qu'il ne leur reste d'autre moyen de nous tromper que par la suggestion, que Dieu leur a voulu laisser pour exercer notre vertu.

Je ne m'amuserai point à combattre toutes les impostures qu'on a publiées des Démons incubes & succubes, dont quelques Auteurs ont sali leurs écrits: non plus qu'à répondre aux prétendues possessions des filles de Loudun & de Marthe Brossier (*b*), qui ont fait tant de

(*b*) Marthe Brossier, fille d'un Tisserand de Romorantin, fut produite comme Démoniaque en 1598. Voyez à ce sujet l'Histoire de M. de Thou, Livre 123. & le tome 5. du Journal de Henri III. édition de 1744. page 206, &c. L'affaire de Loudun parut sous Louis XIII, & l'on accuse le Cardinal de Richelieu d'avoir fait joüer cette Tragédie, pour perdre Urbain Grandier, Curé de Loudun. Nous en avons une Histoire extrêmement curieuse, imprimée sous le titre d'*Histoire des Diables de Loudun*, in-12. Amsterdam, dont on a fait une réfutation.

bruit à Paris au commencement du dernier siécle ; parce que plusieurs Sçavans, qui nous ont donné leurs réflexions sur ces avantures, ont assez fait voir que les Démons n'y ont aucune part ; & la derniere surtout est parfaitement détruite par le rapport de Marescot, célébre Médecin, qui fut député par la Faculté de Théologie, pour examiner cette fille qui faisoit tant de merveilles. Voici ses propres paroles, qui peuvent servir d'une réponse générale à toutes ces sortes d'aventures : *A naturâ multa, plura ficta, à dæmone nulla ;* c'est-à-dire, que le tempéramment de Marthe Brossier, qui étoit apparemment fort mélancolique & hypocondre, contribuoit beaucoup à ses enthousiasmes ; qu'elle en feignoit encore plus, & que le Démon n'y avoit aucune part.

Si quelques Peres, comme Saint Thomas, croyent que les Démons operent quelquefois des effets sensibles, ils ajoûtent toujours que ce ne peut être que par une permission toute particuliere de Dieu, pour sa gloire & le salut des hommes.

A l'égard de tous ces prodiges & de

ces maléfices ſi ordinaires, que le peuple attribue au ſortilege & au commerce avec les Démons, il eſt conſtant qu'ils ne peuvent être operés que par la magie naturelle, qui eſt la connoiſſance des effets ſecrets des choſes naturelles, & pluſieurs par la ſeule ſubtilité de l'art. C'eſt le ſentiment de la plûpart des Peres de l'Egliſe qui en ont parlé; & ſans en chercher des témoignages dans les Auteurs du Paganiſme, comme Xénophon, Athénée & Pline, dont les Ouvrages ſont remplis d'une infinité de merveilles toutes naturelles; nous voyons de notre tems des effets ſi ſurprenans de la narure, comme ceux de l'aiman, de l'acier, du mercure, que nous les attribuerions au ſortilége, comme ont fait les Anciens, ſi nous n'en avions des démonſtrations toutes ſenſibles. Nous voyons des Bâteleurs & Joueurs de gibeciere faire des choſes ſi extraordinaires, & qui ſemblent ſi oppoſées à la nature, que nous regarderions ces Charlatans comme des Magiciens, ſi nous ne ſçavions par expérience que leur ſeule adreſſe jointe à la force de l'habitude, leur fait opérer tant de choſes qui paroiſſent merveilleuſes.

Toute la part qu'ont les Démons dans les pratiques criminelles de ceux qu'on nomme communément Sorciers, eſt la ſuggeſtion par laquelle il les invitent à la recherche abominable de toutes les cauſes naturelles, qui peuvent nuire au prochain.

Me voici enfin, Monſieur, au point le plus délicat de votre queſtion, qui eſt de ſçavoir ſi nos ames peuvent revenir ſur la terre, après qu'elles ſont ſéparées de nos corps.

Comme les anciens Philoſophes erroient très-fort ſur la nature des ames, les uns croyant que ce n'étoit qu'un feu qui nous animoit, les autres un air ſubtil, & d'autres aſsûrant que ce n'étoit rien autre choſe que le juſte arrangement de toute la machine du corps, ce qui étoit n'en point admettre non plus que dans les bêtes : il ne faut pas s'étonner qu'ils ayent eu des idées ſi groſſieres ſur leur état après la mort.

L'erreur des Grecs qu'ils ont communiquée aux Romains, & ceux-ci à nos anciens Gaulois, étoit que les ames dont les corps n'étoient pas ſolemnellement enſévelis par le miniſtere des Prêtres de la

Religion, erroient hors des Enfers ſans trouver de repos, juſqu'à ce qu'on eût brûlé leurs corps & recueilli leurs cendres. Homere fait apparoître Patrocle, tué par Hector, à ſon ami Achille, pendant la nuit, pour lui demander la ſépulture, ſans laquelle il eſt privé, dit-il, de la douceur de paſſer le fleuve Acheron. Il n'y avoit que les ames de ceux qui avoient été noyés, qu'ils croyoient ne pouvoir revenir après leur mort, dont l'on trouve une plaiſante raiſon dans Servius, Interprète de Virgile, qui dit que la plûpart des Sçavans du tems de Virgile, & Virgile lui-même, croyant que l'ame n'étoit autre choſe qu'un feu qui anime & fait agir le corps, ils étoient perſuadés que le feu étoit entiérement éteint par l'eau, comme ſi le matériel pouvoit agir ſur le ſpirituel. Virgile explique clairement ſon ſentiment au ſujet des ames, dans ces vers : *Igneus eſt ollis vigor & cœleſtis origo ;* & peu après : *Totos infuſa per artus mens agitat molem, & toto ſe corpore miſcet.* Pour marquer l'ame univerſelle du monde, qu'il croyoit avec la plûpart des Philoſophes de ſon tems.

C'étoit encore une erreur commune parmi les Payens, de croire que les ames de ceux qui étoient morts avant leur juſte âge, qu'ils mettoient à l'extrêmité de la croiſſance, erroient vagabondes juſqu'à ce que le tems fût venu, auquel elles devoient naturellement être ſéparées de leurs corps. Platon plus pénétrant & mieux inſtruit que les autres, quoique dans l'erreur comme eux, diſoit que les ames des Juſtes, qui avoient ſuivi la vertu montoient au Ciel, & que celles qui avoient été impies retenant encore la contagion de la matiere terreſtre du corps, erroient ſans ceſſe autour des ſépulcres, apparoiſſant comme des ombres & des phantômes.

Pour nous, à qui la Religion apprend que nos ames ſont des ſubſtances ſpirituelles, créées de Dieu & unies pour quelque tems à des corps, nous ſçavons qu'il y a pour elles après la mort trois états differens.

Celles qui joüiſſent de la béatitude éternelle, toutes abîmées, comme parlent les Saints Docteurs, dans la contemplation de la gloire de Dieu, ne laiſſent pas de s'intéreſſer encore à ce qui

regarde les hommes, dont elles ont éprouvé les miseres ; & comme elles sont parvenues au bonheur des Anges, tous les Ecrivains sacrés leur attribuent le même privilége de pouvoir, sous des corps aëriens, se rendre visibles à leurs freres, qui sont encore sur la terre, pour les consoler & leur apprendre les volontés divines, & ils nous en rapportent plusieurs apparitions, qui sont toujours arrivées par une permission particuliere de Dieu.

Les ames que l'abomination de leurs crimes a plongées dans ce gouffre de tourmens, que l'Ecriture appelle Enfer, étant condamnées à y être éternellement retenues, sans pouvoir espérer aucun soulagement, n'ont garde d'avoir la permission de venir parler aux hommes sous des corps phantastiques. L'Ecriture nous marque assez l'impossibilité de ce retour, par le discours qu'elle met dans la bouche du mauvais riche dans l'Enfer, qu'elle introduit parlant à Abraham. Il ne demande pas la permission d'aller lui-même avertir ses freres, qui sont sur la terre, d'éviter les tourmens qu'il souffre ; parce qu'il sçait que cela n'est pas possi-

ble : mais il prie Abraham d'y envoyer le Lazare, qui étoit dans la gloire. Et pour marquer en paſſant combien les apparitions des Ames bienheureuſes & des Anges ſont rares, Abraham lui répond que cela ſeroit inutile, puiſque ceux qui ſont ſur la terre ont des Prophétes & une Loi, qu'ils n'ont qu'à ſuivre.

L'hiſtoire du Chanoine de Rheims * dans l'onziéme ſiécle, qui au milieu du Service ſolemnel qu'on faiſoit pour le repos de ſon ame, parla hautement, & dit qu'il étoit jugé & condamné, a été réfutée par tant (*c*) de Sçavans, qui ont fait remarquer viſiblement la ſuppoſition de ce fait, qui ne ſe trouve dans aucun Au-

* L'Auteur ſe trompe ici : ceux qui ont inventé cette fable ont aſſûré qu'elle regardoit un Chanoine de l'Egliſe de Paris.

(*c*) M. de Launoy en a fait une Diſſertation particuliere : *De cauſa ſeceſſus S. Brunonis*, où il réfute ſolidement cette fable : cependant cet événement ſe trouve peint dans les beaux & admirables Tableaux du petit Cloître des Chartreux de Paris ; & l'on ſçait ce que rapporte M. de la Bruyere dans ſon Livre des Caracteres, où il fait parler un Seigneur de la Cour (c'étoit le Marquis de Brancas) qui demande au P. Chartreux, qui lui montroit ces Tableaux, ſi c'étoit S. Bruno ou le Chanoine qui étoit damné.

teur contemporain, que je ne penſe pas qu'aucune perſonne éclairée la puiſſe objecter. Mais quand elle ſeroit auſſi inconteſtable qu'elle eſt apocriphe, il me ſeroit aiſé de répondre que la converſion de Saint Bruno, qui a fait gagner tant d'ames à Dieu, étoit un aſſez grand motif pour donner lieu à la divine Providence de faire un miracle auſſi éclatant.

Il me reſte à examiner ſi les ames qui ſont dans le Purgatoire, où elles expient le reſte de leurs crimes avant de paſſer au ſéjour bienheureux, peuvent venir converſer avec les hommes, & leur demander des prieres pour leur ſoulagement.

Quoique ceux qui ont voulu ſoutenir cette erreur populaire, ayent fait leurs efforts pour l'appuyer ſur differens paſſages de S. Auguſtin, de S. Jérôme & de S. Thomas, il eſt conſtant que tous ces Peres ne parlent que du retour des Ames bienheureuſes pour manifeſter la gloire de Dieu; & que S. Auguſtin dit préciſément que s'il étoit poſſible que les Ames des morts apparuſſent aux hommes, il n'y auroit point de jour qu'il ne fût viſité de ſa mere Monique.

Tertulien, dans ſon Traité de l'Ame,

se mocque de ceux de son tems, qui croyoient les apparitions. S. Jean Chrysostôme, parlant au sujet du Lazare, les nie formellement, aussi-bien que le Glossateur du Droit Canon, Jean Andreas, qui appelle phantômes de l'imagination & vaines apparitions, ce qu'on publie des ames qu'on croit voir ou entendre. Le septiéme Chapitre de Job & le Cantique du Roi Ezéchias rapporté au Chapitre 38. d'Isaïe, sont remplis de témoignages que le Saint-Esprit semble nous avoir voulu donner de cette vérité, que nos ames ne peuvent revenir sur la terre après notre mort, jusqu'à ce que Dieu en ait fait des Anges.

Mais pour mieux l'établir encore, il faut répondre aux plus fortes objections de ceux qui la combattent. Ils rapportent le sentiment des Juifs, qu'ils prétendent prouver par le témoignage de Josephe & des Rabins. Les paroles de J. C. à ses Apôtres, lorsqu'il leur apparut après sa résurrection. L'autorité du Concile (*d*)

(*d*) C'est ce qu'on appelle le Concile d'Elvire, *Illiberis*, assemblé vers l'an 305 ou 313, dans le Royaume de Grenade. D'autres ont cru que c'étoit Collioure en Roussillon; mais à tort.

Eliberitain. Quelques paſſages de Saint Jérôme dans ſon Traité contre Vigilance. Des Arrêts rendus en differens Parlemens, par leſquels les baux de pluſieurs maiſons ont été réſolus, à cauſe des Eſprits qui y revenoient journellement & tourmentoient les Locataires. Enfin un nombre infini d'exemples qui ſont répandus dans toutes les Hiſtoires.

Pour détruire en peu de mots toutes ces autorités, je dis d'abord qu'on ne peut pas conclure que les Juifs cruſſent le retour des ames après la mort, de ce que Joſephe aſsûre, que l'Eſprit que la Pythoniſſe fit apparoître à Saül, étoit le véritable Eſprit de Samuel : car outre que la ſainteté de ce Prophéte l'avoit mis au nombre des Bienheureux, il y a dans cette apparition des circonſtances, qui font que la plûpart des Saints Docteurs ont douté que ce fût l'Eſprit de Samuel, croyant que ce pouvoit être un preſtige, dont la Pythoniſſe trompoit Saül, & lui faiſoit croire qu'il voyoit ce qu'il avoit envie de voir.

Ce que pluſieurs Rabins rapportent des Patriarches, des Prophétes & des

Et Baronius a eu raiſon de le placer en 305.

Rois, qu'ils ont vûs ſur la montagne de Garizim, ne prouve pas non plus que les Juifs cruſſent que les ames des morts pouvoient revenir, puiſqu'outre que ce n'étoit qu'une viſion procédant de l'Eſprit extaſié, qui croyoit voir ce qu'il ne voyoit pas véritablement : tous ceux qui compoſoient cette apparition étoient des perſonnes de la ſainteté deſquels les Juifs étoient perſuadés. Ce que dit J. C. à ſes Apôtres, que les Eſprits n'ont ni chair, ni os, loin de faire croire que les Eſprits puiſſent revenir, prouve au contraire évidemment qu'ils ne peuvent ſans miracle ſe rendre ſenſibles aux hommes, puiſqu'il faut abſolument une ſubſtance corporelle & des organes ſenſibles pour ſe faire entendre. Ce qui ne convient point aux ames, qui étant des ſubſtances pures, exemptes de toute matiere, ſont inviſibles, & ne peuvent naturellement être ſoumiſes à nos ſens.

Le Concile Provincial Eliberitain (ou d'Elvire) tenu en Eſpagne ſous le Pontificat de Sylveſtre premier, lequel défend d'allumer de jour * des cierges dans

* Mendoza dans ſon Commentaire ſur ce Concile, imprimé d'abord *in-folio* à Madrid en

le

le Cimetiere des Martyrs, ajoûtant pour raiſon, qu'il ne faut pas inquiéter les Eſprits des Saints, n'eſt d'aucune conſidération ; parce que, outre que ces paroles ſont ſujettes à differentes interprétations, & peuvent même avoir été inſérées par un Copiſte, comme le croyent quelques Sçavans, elles ne regardent que les Martyrs, dont on ne peut pas douter que les Ames ne ſoient bien heureuſes.

Je réponds la même choſe aux paſſages de Saint Jérôme, parce que combattant l'héréſiarque Vigilance, qui traitoit d'illuſion tous les miracles qui ſe faiſoient aux tombeaux des Martyrs, il s'efforce de lui prouver que les Saints, qui ſont dans le Ciel, prennent toujours part aux

1594, puis à Lyon en 1665, & enfin dans la Collection du Pere Labbe, a très-bien prouvé, qu'il s'agit ici d'une ſuperſtition connue parmi les Payens, qui s'introduiſoit dans le Chriſtianiſme. Les uns alloient conſulter les morts ; & les autres alloient faire des complimens aux manes des Saints, comme font encore à préſent des peuples Idolâtres à la Chine, où avec un grand nombre de cierges on ſe tranſporte aux lieux où ils ſont inhumés. La raiſon que le Concile apporte, fait voir qu'il en veut à cette ſuperſtition. *Inquietandi enim*, dit-il, *non ſunt Sanctorum ſpiritus.*

miſeres des hommes, & leur apparoiſſent même quelquefois viſiblement, pour les fortifier & les conſoler.

Pour ce qui eſt des Arrêts qui ont annullé les baux de pluſieurs maiſons, à cauſe des incommodités que les Eſprits y cauſoient aux locataires; il ſuffit d'examiner les moyens & les raiſons ſur leſquelles ils ont été obtenus, pour comprendre, ou que les Juges ont été induits en erreur par les préjugés de leur enfance, ou que, comme ils ſont obligés de déferer aux preuves qui ſont produites, ſouvent même contre leurs propres connoiſſances, ils ont été trompés par l'impoſture, ou par la ſimplicité des témoins.

A l'égard des Apparitions dont toutes les Hiſtoires ſont remplies *, une des plus fortes qu'on me puiſſe objecter & à laquelle je me crois le plus obligé de répondre, eſt celle qu'on prétend être arrivée à Paris dans le dernier ſiécle, dont on cite plus de cinq cens témoins, qui

* Il n'y a rien de plus curieux, que les faits rapportés par Pline le jeune, Lettre 27. du 7e. Livre; & il paroît porté à croire qu'il y a de véritables Spectres.

ont examiné la vérité du fait avec une attention particuliere. Voici l'aventure telle que la rapportent ceux qui l'ont écrite dans le tems qu'elle s'eſt paſſée.

Le Marquis de Ramboüillet, frere aîné de Madame la Ducheſſe de Montauzier, & le Marquis de Précy, aîné de la Maiſon de Nantoüillet, tous deux âgés de 25 à 30 ans, étoient intimes amis, & alloient à la guerre, comme y vont en France toutes les perſonnes de qualité. Comme ils s'entretenoient un jour enſemble des affaires de l'autre monde, après pluſieurs diſcours qui témoignoient aſſez qu'ils n'étoient pas trop perſuadés de tout ce qui s'en dit, ils ſe promirent l'un à l'autre que le premier qui mourroit, en viendroit apporter des nouvelles à ſon compagnon. Au bout de trois mois, le Marquis de Ramboüillet partit pour la Flandres, où la guerre étoit pour lors; & de Précy arrêté par une groſſe fiévre demeura à Paris. Six ſemaines après de Précy entendit ſur les ſix heures du matin tirer les rideaux de ſon lit, & ſe tournant pour voir qui c'étoit, il apperçut le Marquis de Ramboüillet en bufle & en bottes. Il ſortit de ſon lit & voulut

ſauter à ſon col, pour lui témoigner la joye qu'il avoit de ſon retour ; mais Ramboüillet reculant quelques pas en arriere, lui dit que ſes careſſes n'étoient plus de ſaiſon, qu'il ne venoit que pour s'acquitter de la parole qu'il lui avoit donnée, qu'il avoit été tué la veille en telle occaſion ; que tout ce qu'on diſoit de l'autre monde étoit très-certain, qu'il devoit ſonger à vivre d'une autre maniere, & qu'il n'avoit point de tems à perdre, parce qu'il ſeroit tué à la premiere occaſion où il ſe trouveroit. On ne peut exprimer la ſurpriſe où fut le Marquis de Précy à ce diſcours : ne pouvant croire ce qu'il entendoit, il fit de nouveaux efforts pour embraſſer ſon ami, qu'il croyoit le vouloir abuſer ; mais il n'embraſſa que du vent ; & Ramboüillet voyant qu'il étoit incrédule, lui montra l'endroit où il avoit reçû le coup, qui étoit dans les reins, d'où le ſang paroiſſoit encore couler. Après cela le phantôme diſparut, & laiſſa de Précy dans une frayeur plus aiſée à comprendre qu'à décrire. Il appella en même tems ſon Valet-de-Chambre, & réveilla toute la maiſon par ſes cris. Pluſieurs perſonnes accou-

rurent à qui il conta ce qu'il venoit de voir : tout le monde attribua cette vision à l'ardeur de sa fiévre, qui pouvoit altérer son imagination. On le pria de se recoucher, lui remontrant qu'il falloit qu'il eût rêvé ce qu'il disoit. Le Marquis au déseſpoir de voir qu'on le prenoit pour un Visionnaire, raconta toutes les circonstances que je viens de dire ; mais il eut beau protester qu'il avoit vû & entendu son ami en veillant, on demeura toujours dans la même pensée, jusqu'à l'arrivée de la poste de Flandres, par laquelle on apprit la mort du Marquis de Ramboüillet. Cette premiere circonstance s'étant trouvée véritable & de la maniere que l'avoit dit de Précy, ceux à qui il avoit conté l'aventure commencerent à croire qu'il en pouvoit être quelque chose, parce que Ramboüillet ayant été tué préciſément la veille du jour qu'il l'avoit dit, il étoit impoſſible qu'il l'eût appris naturellement. Cet événement s'étant répandu dans Paris, on crut que c'étoit l'effet d'une imagination troublée, ou un conte fait à plaiſir ; & quoique puſſent dire les perſonnes qui examinoient la choſe ſérieuſement, il

reſta toujours dans les eſprits un ſoupçon, qu'il n'y avoit que le tems qui pût diſſiper. Cela dépendoit de ce qui arriveroit au Marquis de Précy, lequel étoit menacé de périr à la premiere occaſion. Ainſi chacun regardoit ſon ſort comme le dénoûement de la piéce ; mais il confirma bientôt tout ce dont on doutoit : car dès qu'il fut guéri de ſa maladie, les guerres civiles étant ſurvenues, il voulut aller au combat de Saint Antoine, quoique ſon pere & ſa mere, qui craignoient la prophétie, fiſſent tout ce qu'ils purent pour l'en empêcher : il y fut tué au grand regret de toute ſa famille.

En ſuppoſant la vérité de toutes les circonſtances de ce fait, voici ce que je dirai pour détruire les conſéquences qu'on en veut tirer.

Il n'eſt pas difficile de comprendre que l'imagination du Marquis de Précy échauffée par la fiévre, & troublée par le ſouvenir de la promeſſe que le Marquis de Ramboüillet & lui s'étoient faite, ne lui ait repréſenté le phantôme de ſon ami, qui ſçavoit qu'il étoit aux coups & à tout moment en danger d'être tué. Les

circonſtances de la bleſſure du Marquis de Ramboüillet & la prédiction de la mort de Précy, qui ſe trouva accomplie, ont quelque choſe de plus grave; cependant ceux qui ont éprouvé quelle eſt la force des preſſentimens, dont les effets ſont tous les jours ſi ordinaires, n'auront pas de peine à concevoir que le Marquis de Précy, dont l'eſprit agité par l'ardeur de ſon mal, ſuivoit ſon ami dans tous les hazards de la guerre, & s'attendoit toujours à ſe voir annoncer par ſon phantôme, ce qui lui devoit arriver à lui-même, ait prévû que le Marquis de Ramboüillet avoit été tué d'un coup de mouſquet dans les reins, & que l'ardeur qu'il ſe ſentoit lui-même pour ſe battre, le feroit périr à la premiere occaſion. On verra par les paroles de Saint Auguſtin, que je rapporterai dans la ſuite, combien ce Docteur de l'Égliſe étoit perſuadé de la force de l'imagination, à laquelle il attribue la connoiſſance des choſes à venir. J'établirai encore l'autorité des preſſentimens, par un exemple des plus ſinguliers.

Une Dame d'eſprit que je connois particuliérement, étant à Chartres, où

elle faiſoit ſon ſéjour, ſongea la nuit dans ſon ſommeil, qu'elle voyoit le Paradis, qu'elle ſe repréſentoit comme une ſalle magnifique, autour de laquelle étoient en differens dégrés les Anges, les Eſprits Bienheureux, & Dieu qui préſidoit au milieu dans un trône éclatant. Elle entendit frapper à la porte de ce lieu plein de délices ; & Saint Pierre l'ayant ouverte, elle vit paroître deux très-petits enfans, dont l'un étoit vêtu d'une robe blanche, & l'autre étoit tout nud. Saint Pierre prit le premier par la main & le conduiſit au pied du trône, & laiſſa l'autre à la porte, qui pleuroit amérement. Elle ſe réveilla en ce moment, & raconta ſon rêve à pluſieurs perſonnes, qui le trouverent tout-à-fait particulier. Une lettre qu'elle reçut de Paris l'après-midi, lui apprit qu'une de ſes filles étoit accouchée de deux enfans qui étoient morts, & dont il n'y en avoit qu'un qui eût reçû le Baptême.

De quoi ne peut-on pas croire l'imagination capable, après une ſi forte preuve de ſon pouvoir ? Peut-on douter que parmi toutes les prétendues apparitions qu'on raconte, elle n'opere ſeule

toutes celles qui ne viennent pas des Anges & des Ames bienheureuſes, & qui ne ſont pas l'effet de la malice des hommes ?

Pour expliquer plus au long ce qui a donné lieu aux phantômes, dont on a publié les apparitions dans tous les tems, ſans me prévaloir du ſentiment ridicule des Sceptiques qui doutent de tout, & avancent que nos ſens, quelque ſains qu'ils ſoient, ne ſçauroient rien imaginer que fauſſement ; je remarquerai que les plus ſages d'entre les Philoſophes, ſoutiennent que la mélancolie abondante, la colere, la frénefie, la fiévre, les ſens dépravés, ou débilités, ſoit naturellement, ſoit par accident, peuvent faire imaginer, voir & entendre beaucoup de choſes qui n'ont nul fondement.

Ariſtote (*e*) dit, qu'en dormant les ſens intérieurs agiſſent par le mouvement local des humeurs & du ſang, & que cette action deſcend quelquefois juſqu'aux organes ſenſitifs ; de ſorte qu'au réveil les perſonnes même les plus ſages

(*e*) Ariſtote, Traité du ſonge & des veilles.

penſent voir les images qu'elles ont ſongées.

Plutarque en la Vie de Brutus, rapporte que Caſſius perſuada à Brutus qu'un ſpectre, que ce dernier publioit avoir vû en veillant, étoit un effet de ſon imagination. Voici le raiſonnement qu'il lui met en la bouche.

» L'eſprit de l'homme étant de ſa nature extrêmement actif, eſt dans un mouvement continuel qui produit tou» jours quelques fantaiſies : ſurtout les » perſonnes mélancoliques, comme vous » Brutus, ſont plus ſujettes à ſe former » dans l'imagination des eſpéces qui paſ» ſent ſouvent juſqu'à leurs ſens exté» rieurs.

Galien ſi habile dans la connoiſſance de tous les reſſorts du corps humain, attribue les ſpectres à l'extrême ſubtilité de la vûe & de l'oüie.

Ce que j'ai lû dans Cardan, ſemble établir le ſentiment de Galien. Il dit qu'étant dans la Ville de Milan, le bruit ſe répandit qu'il y avoit un Ange en l'air, qui paroiſſoit viſiblement, & qu'étant accouru ſur la place, il le vit lui-même avec plus de deux mille perſonnes.

Comme les plus ſçavans étoient dans l'admiration de ce prodige, un habile Juriſconſulte qui ſurvint, ayant examiné la choſe avec attention, leur fit remarquer ſenſiblement, que ce qu'ils voyoient n'étoit pas un Ange, mais la figure d'un Ange de pierre, qui étoit ſur le haut du clocher de Saint Gothard, laquelle imprimée dans une nuë épaiſſe, par le moyen d'un rayon de ſoleil qui donnoit deſſus, ſe réflechiſſoit aux yeux de ceux qui avoient la vûe plus perçante. Si ce fait n'avoit été éclairci ſur le champ par un homme exempt de toute prévention, il auroit paſſé pour conſtant que c'eût été un véritable Ange, puiſqu'il avoit été vû par les plus éclairés de la Ville, au nombre de plus de deux mille perſonnes.

Le célébre du Laurent dans le Traité qu'il a fait de la mélancolie, lui attribue les effets les plus ſurprenans dont il rapporte une infinité d'exemples, qui ſemble ſurpaſſer le pouvoir de la nature.

Saint Auguſtin conſulté par Evode, Evêque d'Uzale, ſur le ſujet que je traite, lui répond en ces termes : » A l'égard » des viſions, même de celles où l'on

» apprend quelque choſe de l'avenir, il » n'eſt pas poſſible d'expliquer comment » elles ſe font, à moins de ſçavoir aupa- » ravant par où ſe fait tout ce qui ſe paſſe » en nous quand nous penſons : car nous » voyons clairement qu'il s'excite dans » notre ame un nombre infini d'images, » qui nous repréſentent ce qui a frapé » nos yeux, ou nos autres ſens : nous l'ex- » périmentons tous les jours & à toute » heure. Et peu après il ajoûte pour exem- ple : » Dans le moment que je dicte cette » lettre, je vous vois des yeux de mon » eſprit ſans que vous ſoyez préſent, ni » que vous en ſçachiez rien ; & je me » repréſente par la connoiſſance que j'ai » de vous, l'impreſſion que mes paroles » feront ſur votre eſprit, ſans ſçavoir » néanmoins & ſans pouvoir comprendre » comment tout cela ſe paſſe en moi.

Je ne crois pas, Monſieur, que vous me demandiez rien de plus précis que ces paroles de Saint Auguſtin, pour vous perſuader qu'il faut attribuer à la force l'imagination la plus grande partie des apparitions, même de celles où l'on apprend des choſes, qui ſemblent ne pouvoir être connues naturellement ; &

vous me diſpenſerez bien d'entreprendre de vous expliquer comment l'imagination opere toutes ces merveilles, puiſque ce Saint Docteur avoue qu'il ne peut pas lui-même le comprendre, quoiqu'il en ſoit convaincu.

Je vous dirai ſeulement que le ſang qui circule ſans ceſſe dans nos artéres & dans nos veines, s'étant purifié & échauffé dans le cœur, jette des vapeurs délicates, qui ſont ſes parties les plus ſubtiles, qu'on appelle eſprits animaux, leſquelles étant portées dans les cavités du cerveau, mettent en mouvement la petite glande, qui eſt, dit-on, le ſiége de l'ame, & par ce moyen réveillent & reſſuſcitent les eſpéces des choſes qu'on a vûes ou entendues autrefois, qui y ſont comme enſevelies, & forment le raiſonnement intérieur que nous appellons la penſée. D'où vient que les animaux ont auſſi-bien que nous la mémoire; mais non pas les réflexions qui l'accompagnent, qui ne partent que de l'ame, qu'ils n'ont point.

Si ce que M. d'Igby, ſçavant Anglois & Chancelier d'Henriette, Reine d'Angleterre, le Pere Kirker, célébre Jéſuite,

le Pere Schot, de la même Compagnie, Gaffarel & Vallemont publient de l'admirable ſecret de la palingéneſie, ou réſurrection * des plantes, a quelque fondement, on pourroit rendre raiſon des ombres & des phantômes, que pluſieurs perſonnes ont aſsûré avoir vûs dans des Cimetieres.

Voici la maniere dont ces curieux parviennent à la merveilleuſe opération de la palingéneſie.

Ils prennent une fleur, la brûlent & en ramaſſent toutes les cendres, dont ils tirent les ſels par le moyen de la calcination. Ils mettent ces ſels dans une phiole de verre, ou ayant mêlé certaines compoſitions capables de les mettre en mouvement, lorſqu'on les échauffe, toute cette matiere forme une pouſſiere, dont la couleur tire ſur le bleu. De cette pouſſiere excitée par une chaleur douce, il s'en éleve un tronc, des feüilles & une fleur : en un mot, on apperçoit l'appari-

* Le Pere le Brun de l'Oratoire, traite d'opinion ridicule cette prétendue réſurrection des plantes & des animaux. Voyez le tome 1. de l'Hiſtoire Critique des pratiques ſuperſtitieuſes, chap. 5. nomb. 20.

tion d'une plante, qui ſort du milieu de ces cendres. Dès que la chaleur ceſſe, tout le ſpectacle s'évanoüit, la matiere ſe dérange & ſe précipite dans le fond du vaiſſeau, pour y former un nouveau cahos. Le retour de la chaleur reſſuſcite toujours ce phœnix végétal, caché dans ſes cendres; & comme la préſence de la chaleur lui donne la vie, ſon abſence lui cauſe la mort.

Le Pere Kirker, qui tâche de rendre raiſon de cet admirable phœnomene, dit que la vertu ſeminale de chaque mixte, eſt concentrée dans ſes ſels, & que dès que la chaleur les met en mouvement, ils s'élevent auſſi-tôt, & circulent comme un tourbillon dans le vaiſſeau de verre; ces ſels dans cette ſuſpenſion, qui les met en liberté de s'arranger, prennent la même ſituation, & forment la même figure que la nature leur avoit donnée primitivement: conſervant le penchant à devenir ce qu'ils étoient, ils retournent à leur premiere deſtination, & s'allignent comme ils étoient dans la plante vivante. Chaque corpuſcule de ſel rentrant dans la premiere deſtination qu'il tenoit de la nature, ceux qui étoient

au pied de la plante s'y arrangent : de même ceux qui composoient le haut de la tige, les branches, les feüilles & les fleurs, reprennent leur premiere place & forment ainsi une parfaite apparition de la plante entiere.

On prétend que cette opération a été faite sur (*f*) un moineau ; & MM. de l'Académie Royale d'Angleterre, qui en font des expériences, espérent parvenir à la faire aussi sur les hommes.

Or, selon le principe du Pere Kirker & des plus sçavans Chymistes, qui prétendent que la forme substantielle des corps réside dans les sels, & que ces sels mis en mouvement par la chaleur, forment la même figure que la nature leur avoit donnée ; il n'est pas difficile de comprendre que les corps morts étant consommés dans la terre, les sels qui en exhalent avec les vapeurs par le moyen des fermentations, qui se font souvent dans cet élément, peuvent bien en s'arrangeant sur la surface de la terre, former ces ombres & ces phantômes, qui

(*f*) Voyez M. l'Abbé de Vallemont, en son Livre des Singularités de la végétation, *in*-12, Paris, 1 vol.

ont effrayé tant de personnes. Ainsi l'on voit assez combien il y a peu de raison de les attribuer au retour des Ames ou aux Démons, comme ont fait quelques ignorans.

A toutes les autorités par lesquelles j'ai combattu les apparitions des Ames, qui sont dans le Purgatoire, j'ajoûterai encore quelques réflexions toutes naturelles. Si les Ames qui sont dans le Purgatoire pouvoient revenir ici demander des prieres pour passer au plutôt au séjour de la gloire, il n'y auroit personne qui ne reçût de pareilles instances de la part de ses parens & de ses amis, puisque toutes les ames étant de la même disposition, il y a bien de l'apparence que Dieu leur accorderoit la même permission. D'ailleurs, si elles avoient cette liberté, toutes les personnes de bon sens ne comprennent pas pourquoi elles accompagneroient leurs apparitions de toutes les folies dont on les circonstancie dans les Histoires : comme de rouler un lit, d'ouvrir des rideaux, de tirer une couverture, de renverser des meubles & de faire un bruit épouventable. Enfin, si ces apparitions avoient quelque

réalité, il eſt moralement impoſſible que depuis tant de ſiécles il ne s'en trouvât pas quelques-unes ſi bien averées, qu'on ne pourroit pas en douter.

Après avoir ſuffiſamment établi que toutes les Apparitions, qui ne peuvent pas être attribuées à des Anges ou à des Ames bienheureuſes, ne ſont produites que par l'une de ces trois cauſes, la force de l'imagination, l'extrême ſubtilité des ſens & la dépravation des organes, tels qu'ils ſont dans la folie & dans la fiévre chaude; voyons ce qu'on doit penſer du fait arrivé à S. Maur.

Quoique vous ayez déja vû la Relation qui en a été faite; je crois, Monſieur, que vous ne me ſçaurez pas mauvais gré d'en rapporter ici avec quelque détail les circonſtances les plus particulieres. Je tâcherai de ne rien omettre de tout ce qu'on a employé pour établir la vérité du fait, & je me ſervirai même, le plus que je pourrai, des propres termes de l'Auteur, afin qu'on ne m'accuſe pas d'avoir affoibli l'aventure.

M. de S. à qui elle eſt arrivée, eſt un jeune homme de petite ſtature, bienfait dans ſa taille, âgé de 24 à 25 ans. Après

avoir entendu plusieurs fois, étant couché, donner de grands coups à sa porte, sans que sa Servante qui y couroit aussitôt y trouvât personne, & tirer les rideaux de son lit, quoiqu'il n'y eût que lui dans la chambre ; le 22 Mars dernier sur les onze heures du soir, étant à contrôler des rolles d'ouvrages dans son cabinet avec trois jeunes garçons, qui sont ses Domestiques, ils entendirent tous distinctement feüilleter des papiers sur la table. Le chat fut soupçonné de cet ouvrage ; mais le sieur de S. ayant pris un flambeau & cherché avec attention, ne trouva rien : s'étant mis au lit peu après, & ayant envoyé coucher ceux qui étoient avec lui dans sa cuisine, qui est à côté de sa chambre, il entendit encore le même bruit dans son cabinet. Il se leva pour voir ce que c'étoit ; & n'ayant rien trouvé non plus que la premiere fois, il voulut en fermer la porte, mais il sentit quelque résistance : il entra donc pour voir d'où pouvoit venir cet obstacle. Il entendit en même tems un bruit en l'air vers le coin, comme d'un grand coup donné sur la muraille, ce qui lui fit faire un cri auquel ses gens accoururent. Il

tâcha de les raſsûrer, quoiqu'effrayé lui-même, & n'ayant rien trouvé, il s'alla recoucher & s'endormit.

A peine les garçons avoient éteint la lumiere, que le ſieur de S. fut réveillé ſubitement par une ſecouſſe telle que pourroit être celle d'un batteau, qui échoueroit contre l'arche d'un pont. Il en fut ſi émû, qu'il appella ſes domeſtiques; & lorſqu'ils eurent apporté de la lumiere, il fut étrangement ſurpris de voir ſon lit déplacé au moins de quatre pieds, & il connut que le choc qu'il avoit ſenti, étoit celui qu'avoit fait ſon lit contre la muraille. Ses gens, après avoir replacé le lit, virent avec autant d'étonnement que de frayeur, tous les rideaux s'ouvrir au même tems, & le lit courir vers la cheminée. Le ſieur de S. ſe leva auſſi-tôt, & paſſa le reſte de la nuit auprès du feu. Sur les ſix heures du matin ayant fait une nouvelle tentative pour dormir, il ne fut pas plutôt couché, que le lit fit encore le même mouvement juſqu'à deux fois en préſence de ſes gens, qui tenoient les quenoüilles du lit, pour l'empêcher de ſe déplacer. Enfin, étant obligé de quitter la partie, il

s'alla promener juſqu'au dîné, après lequel ayant eſſayé de repoſer, & ſon lit ayant encore par deux fois changé de place, il envoya quérir un homme qui loge dans la même maiſon, tant pour ſe raſsûrer avec lui, que pour le rendre témoin d'un fait ſi ſurprenant; mais la ſecouſſe qui ſe paſſa devant cet homme fut ſi violente, que le pied gauche du chevet du lit en fut caſſé; ce qui le ſurprit ſi fort, qu'aux offres qu'on lui fit de lui en faire voir une ſeconde, il répondit que ce qu'il avoit vû, avec le bruit effroyable qu'il avoit entendu toute la nuit, étoient ſuffiſans pour le convaincre de la vérité du fait. Ce fut ainſi que la choſe, qui étoit demeurée juſques-là ſécrette entre le ſieur de S. & ſes Domeſtiques, devint publique. Ce bruit s'étant répandu auſſi-tôt, & étant venu aux oreilles d'un très-grand Prince, qui venoit d'arriver à S. Maur, Son Alteſſe fut curieuſe de s'en éclaircir, & ſe donna la peine d'examiner avec ſoin la qualité des faits, qui lui furent rapportés. Comme cette aventure étoit le ſujet de toutes les converſations, on n'entendit bientôt qu'hiſtoires d'Eſprits rapportées par les plus

crédules, & que plaiſanteries de la part des eſprits forts. Cependant le ſieur de S. tâchoit de ſe raſsûrer, pour ſe mettre la nuit ſuivante dans ſon lit & ſe rendre digne de la converſation de l'Eſprit, qu'il ne doutoit pas qu'il n'eût quelque choſe à lui dire. Il dormit juſqu'au lendemain neuf heures du matin, ſans avoir ſenti autre choſe que de petits ſoulévemens, comme ſi les matelats s'étoient élevés en l'air, ce qui n'avoit ſervi qu'à le bercer & à provoquer le ſommeil. Le lendemain ſe paſſa aſſez tranquillement; mais le 26, l'Eſprit qui paroiſſoit être devenu ſage, reprit ſon humeur badine, & commença le matin par faire un grand bruit dans la cuiſine. On lui auroit pardonné ce jeu s'il en étoit demeuré là; mais ce fut bien pis l'après-midi. Le ſieur de S. qui avoue qu'il ſe ſentoit un attrait particulier pour ſon cabinet, auquel pourtant il ne laiſſoit pas de répugner, y étant entré ſur les ſix heures, y fit un tour juſqu'au fond, & revenant vers la porte pour rentrer dans ſa chambre, fut fort ſurpris de la voir ſe fermer toute ſeule & ſe barricader avec les deux verroux. En même tems les deux volets

d'une grande armoire s'ouvrirent derriere lui, & rendirent ſon cabinet un peu obſcur, parce que la ſeule fenêtre qui étoit ouverte, ſe trouvoit derriere l'un des volets. Ce ſpectacle jetta le ſieur de S. dans une frayeur plus aiſée à imaginer qu'à décrire. Cependant il lui reſta aſſez de ſang froid pour entendre à ſon oreille gauche une voix diſtincte, qui venoit d'un coin du cabinet & qui lui ſembloit un pied au-deſſus de ſa tête, laquelle lui parla en fort bons termes pendant l'eſpace d'un demi *Miſerere*, & lui ordonna, en le tutoyant, de faire certaine choſe, ſur quoi elle lui a recommandé le ſecret. Ce qu'il a publié, c'eſt qu'elle lui a donné quatorze jours pour l'accomplir; qu'elle lui a commandé d'aller en un endroit, où il trouveroit des gens qui l'inſtruiroient ſur ce qu'il devoit faire, & qu'elle l'a menacé de revenir le tourmenter, s'il manquoit de lui obéïr, & ſa converſation finit par un adieu. Après cela le ſieur de S. ſe ſouvient d'être tombé évanoüi ſur le bord d'un coffre, dont il a reſſenti de la douleur dans le côté. Le grand bruit & les cris qu'il fit enſuite, firent accourir pluſieurs perſonnes, qui

ayant fait des efforts inutiles pour ouvrir la porte du cabinet, alloient l'enfoncer avec un hache, lorſqu'ils entendirent le ſieur de S. ſe traîner vers la porte, qu'il ouvrit avec beaucoup de peine. Dans le déſordre où il parut, & hors d'état de parler, on le porta près du feu & enſuite ſur ſon lit, où il éprouva toute la compaſſion du grand Prince dont j'ai déja parlé, qui accourut au premier bruit de cet événement. Son Alteſſe ayant fait viſiter tous les coins & recoins de la maiſon, où l'on ne trouva perſonne, voulut faire ſaigner le ſieur S. mais ſon Chirurgien ne lui ayant point trouvé de poux, ne crut pas qu'il le pût ſans danger. Lorſqu'il fut revenu de ſon évanoüiſſement, Son Alteſſe qui vouloit découvrir la vérité, l'interrogea ſur ſon aventure : mais elle n'apprit que les circonſtances dont j'ai parlé, le ſieur S. lui ayant proteſté qu'il ne pouvoit, ſans courer riſque de la vie, lui en dire davantage. L'Eſprit n'a point fait parler de lui pendant quinze jours : mais ce terme expiré, ſoit que ſes ordres n'euſſent pas été fidélement exécutés, ou qu'il fût bien aiſe de venir remercier le ſieur de S.

de

de ſon exactitude, comme il étoit pendant la nuit couché dans un petit lit près d'une fenêtre de ſa chambre, Madame ſa mere dans le grand lit, & un de ſes amis dans un fauteüil auprès du feu, ils entendirent tous trois frapper pluſieurs fois contre la muraille, & donner un ſi grand coup contre la fenêtre, qu'ils crurent toutes les vîtres caſſées. Le ſieur de S. ſe leva dans le moment, & s'en alla dans ſon cabinet pour voir ſi cet Eſprit importun auroit encore quelque choſe à lui dire; mais il n'y trouva ni n'entendit rien. C'eſt ainſi qu'a fini cette aventure qui a fait tant de bruit, & qui a attiré à S. Maur tant de curieux.

Faiſons préſentement quelques réflexions ſur les circonſtances les plus fortes & les plus capables de faire impreſſion.

Le bruit qui a été entendu pluſieurs fois pendant la nuit par le Maître, la Servante & les Voiſins, eſt tout-à-fait équivoque, & les perſonnes les plus prévenues ne ſçauroient diſconvenir qu'il a pu être produit par differentes cauſes toutes naturelles.

On peut répondre la même choſe aux papiers qu'on a entendu feuilleter, puiſ-

qu'un petit vent, ou une ſouris ont pû les agiter.

Le mouvement du lit a quelque choſe de plus grave, parce qu'on en rapporte pluſieurs témoins; mais j'eſpere qu'une réflexion nous diſpenſera d'avoir recours à des bras phantaſtiques pour l'expliquer.

Repréſentons-nous un lit ſous les pieds duquel il y a des roulettes : une perſonne dont l'imagination eſt frappée, ou qui a envie de ſe réjouir, en effrayant ſes domeſtiques, eſt couchée deſſus & s'agite beaucoup en ſe plaignant qu'elle eſt tourmentée : eſt-il ſurprenant qu'on voye remuer ce lit, ſurtout le plancher de la chambre étant frotté ? Mais, dit-on, il y a des témoins qui ont même fait des efforts inutiles pour empêcher ce mouvement. Qui ſont ces témoins ? Deux. Ce ſont de jeunes gens aux gages du Patient, auſquels la frayeur cauſoit un tremblement univerſel, & qui n'étoient pas capables d'examiner les reſſorts ſecrets qui cauſoient ce mouvement; & l'autre, qu'on peut regarder comme le plus conſidérable, a dit depuis à pluſieurs perſonnes, qu'il voudroit pour

dix piſtoles n'avoir pas aſſuré qu'il avoit vû ce lit remuer tout ſeul.

A l'égard de la voix, dont on a conſervé le ſecret avec tant de ſoin, comme il n'y en a aucun témoin, nous n'en ſçaurions juger que par l'état où l'on trouva dans ce moment celui qui avoit été favoriſé de cette prétendue Révélation.

Des cris redoublés d'un homme, qui entendant enfoncer la porte de ſon cabinet, ouvre les veroux qu'il avoit apparamment fermés lui même; ſes yeux égarés, & le déſordre extraordinaire qui parut dans toute ſa perſonne, l'auroient fait prendre par les anciens Payens pour une Sibille pleine de ſon enthouſiaſme, & nous doivent paroître plutôt des ſuites de quelques mouvemens convulſifs, que de l'entretien d'une ſubſtance ſpirituelle.

Enfin les coups donnés ſur la muraille, ſur les vîtres, & avec une extrême violence pendant la nuit, en préſence de deux témoins, pourroient faire quelque impreſſion ſi l'on étoit sûr que le Patient, qui étoit couché directement ſous la fenêtre dans un petit lit, n'y eut aucune part; car des deux témoins qui ont entendu ce bruit, l'un étoit la mere, &

l'autre un ami particulier, qui même faisant réflexion sur ce qu'il a vû & entendu, publie que ce ne peut être que l'effet d'un maléfice.

Quelque bien que vous vouliez à ce pays-ci, je ne crois pas, Monsieur, que ce que je viens de remarquer sur les circonstances de l'aventure, vous engage à croire qu'il a été honoré d'une apparition Angélique; je crains bien plutôt que l'attribuant au dérangement de l'imagination, vous n'accusiez la subtilité de l'air qui y regne, d'avoir causé ce désordre. Comme j'ai intérêt que vous ne fassiez pas cette injure au climat de S. Maur, je me trouve obligé d'ajoûter quelque chose à ce que j'ai dit de la personne dont il s'agit, afin de vous en faire connoître le caractére.

Il ne faut pas être fort expert en l'art de la phisionomie pour remarquer sur son visage que la mélancolie domine dans son tempérament. Cette humeur noire, jointe à la fiévre qui le tourmentoit depuis quelque tems, portoit dans son cerveau des vapeurs, qui pouvoient bién lui faire croire qu'il entendoit tout ce qu'il a publié. Outre que l'envie de

ſe donner un divertiſſement, en effrayant ſes domeſtiques, peut bien l'avoir engagé à feindre pluſieurs choſes, lorſqu'il a vû que l'aventure étoit venue aux oreilles du Prince, auprès duquel il appréhendoit que ſon badinage ne lui fît tort. Ainſi je penſe, M. que vous jugerez comme moi, que le rapport du célébre Médecin Mareſcot, au ſujet de la fameuſe Marthe Broſſier, convient parfaitement à notre mélancolique, & explique bien ſon aventure : *A naturâ multa, plura ficta, à Dæmone nulla.* Son tempérament lui a fait imaginer voir & entendre beaucoup de choſes ; il en a feint encore davantage pour ſoutenir ce que ſon égarement ou ſon jeu lui avoient fait avancer, & aucune ſorte d'Eſprit n'a eu part à ſon aventure. Sans m'arrêter à rapporter pluſieurs effets de ſa mélancolie, je remarquerai ſeulement qu'un embarquement qu'il fit l'un des jours gras derniers, partant à dix heures du ſoir pour faire ſur la riviere le tour de la preſqu'Iſle de S. Maur, dans un batteau où il s'étoit empaillé à cauſe du froid, a paru ſi ſingulier au Prince dont j'ai parlé, qu'il s'eſt donné la peine de

l'interroger ſur les motifs d'un pareil voyage à une heure ſi indue.

J'ajoûterai que le diſcernement de ſon Alteſſe lui a fait aiſément juger d'où procédoit ſon aventure, & que la conduite qu'elle a tenue en cette occaſion, a bien fait connoître qu'il n'eſt pas facile de la tromper. Je ne crois pas qu'il me ſoit permis d'omettre le jugement que M. de S. le pere, qui eſt un homme d'un mérite diſtingué, porta de l'aventure de ſon fils, lorſqu'il en apprit à Paris les circonſtances par une Lettre de ſon Epouſe, qui étoit à S. Maur. Il dit à pluſieurs perſonnes qu'il étoit perſuadé que l'Eſprit qui agiſſoit en cette occaſion, étoit celui de ſa femme & de ſon fils. L'Auteur de la Relation a eu raiſon de faire ſes efforts pour affoiblir un pareil témoignage; mais je ne ſçai s'il ſe flatte d'y avoir réuſſi, en diſant que celui qui l'a rendu eſt un eſprit fort, & qui ſe fait l'honneur d'être de l'opinion à la mode ſur le fait des Eſprits.

Enfin pour fixer votre jugement & terminer agréablement cette petite Diſſertation, dans laquelle vous m'avez engagé, je ne ſçai rien de meilleur que de

vous rapporter les paroles d'une Princeſſe * qui n'eſt pas moins diſtinguée à la Cour par la délicateſſe de ſon eſprit, que par la grandeur de ſon rang & par les charmes de ſa perſonne. Comme on s'entretenoit en ſa préſence de la ſingularité de l'aventure qui ſe paſſoit à S. Maur ; pourquoi vous étonner ſi fort, dit-elle avec cet air gracieux, qui lui eſt ſi naturel ? Eſt-il ſurprenant que le fils ait commerce avec des Eſprits, puiſque la mere voit trois fois toutes les ſemaines le Pere Eternel ? Cette femme eſt bienheureuſe, ajoûta cette ſpirituelle Princeſſe, pour moi je ne demanderois d'autre faveur que de le voir une ſeule fois à ma vie.

Riez avec vos amis de cette agréable réflexion ; mais ſur tout gardez-vous bien, Monſieur, de rendre ma Lettre publique. C'eſt la ſeule récompenſe que je vous demande de l'exactitude avec laquelle je vous ai obéi dans une occaſion ſi délicate. Je ſuis, Monſieur, &c.

A Saint Maur, le 8 Mai 1706.

* Madame la Ducheſſe mere, fille du feu Roi Louis XIV. & mere de M. le Duc, dernier mort, & de M. le Comte de Charolois, & de M. le Comte de Clermont.

LETTRE*

De Monsieur Caperon, ancien Doyen de S. Maixant, à M.... sur les fausses Apparitions, où il fait voir quelles en sont les causes ordinaires, comment on peut les reconnoître, & ce qu'il convient de faire pour les dissiper.

NOtre ancien ami, Monsieur, m'étant venu rendre visite ces jours passés, il me dit que la derniere fois qu'il vous avoit vû, la conversation n'avoit presque roulé que sur l'apparition des Esprits, qui est un sujet sur lequel presque tout le monde a quelque chose à dire; & comme dans cette conversation on avoit avancé que j'avois raisonné beaucoup sur cette matiére l'année derniere, à l'occasion d'une jeune fille de cette Ville, qui disoit voir sa sœur, morte depuis deux ans; vous l'aviez prié de m'engager à vous mander ce que je pense sur ces sortes d'apparitions.

* Tirée du Mercure de France, année 1726, mois de Juin, page 1105.

Puiſqu'il ne m'eſt pas poſſible de vous rien refuſer, je vous dirai donc, Monſieur, qu'il faut avouer que Dieu permet quelquefois aux ames des deffunts d'apparoître à ceux qui ſont vivans, pour leur apprendre des choſes qu'il juge devoir leur être annoncées par ce moyen extraordinaire. Chacun ſçait l'apparition de Samuël à Saül, pour lui faire de juſtes reproches de la part du Seigneur, & pour lui annoncer ſa mort prochaine. Nous voyons dans le Nouveau Teſtament que pluſieurs Morts ſortirent de leurs tombeaux, & qu'ils apparurent à differentes perſonnes dans la Ville de Jéruſalem après la mort du fils de Dieu, pour confirmer la divinité du Meſſie, la vérité de ſes promeſſes, & en particulier de ſa Réſurrection.

On ne peut diſconvenir que depuis ce tems-là Dieu n'ait encore permis quelques apparitions des ames des deffunts pour de juſtes ſujets. Celle de Démocrate, frere de Sainte Perpétue, qui lui apparut dans un ſonge, de maniere à lui faire comprendre qu'il lui demandoit des prieres pour être délivré des peines du Purgatoire, eſt tellement au-

torisée par l'Antiquité, & si autentiquement reconnue pour vraie par S. Augustin, que personne n'oseroit en contester la vérité.

Il se peut donc faire que les ames des personnes deffuntes puissent quelquefois apparoître à ceux qui sont vivans, afin d'être soulagés dans leurs peines par le moyen de leurs prieres & d'autres bonnes œuvres.

Mais parce que l'esprit humain est naturellement sujet à se tromper, que plusieurs ont une imagination aisée à se troubler, & qu'on est souvent prévenu que ces sortes d'apparitions sont fréquentes, cela fait que plusieurs personnes s'imaginent avoir des visions qui ne sont néanmoins qu'un pur effet du dérangement du cerveau; ce qui se justifie tous les jours, lorsqu'on vient à examiner ces prétendues apparitions avec un peu de pénétration & de discernement, ainsi que vous l'allez voir par le récit que je vais vous faire de celles dont j'ai eu une parfaite connoissance.

La premiere fut à une Servante qui s'imagina voir un Esprit sous l'apparence de quelque chose de blanc qui se pré-

ſentoit à elle chaque jour, préciſément une heure après minuit. Ayant été témoin des larmes qu'elle verſoit & des cris qu'elle faiſoit à l'aſpect de ce prétendu Spectre, je jugeai par la couleur enflammée de ſon viſage, par ſon embonpoint & les inſomnies qui précédoient cette viſion, que le refoulement du ſang vers la tête, étoit l'unique cauſe de ce trouble & de ſon imagination : je lui fis faire une ample ſaignée, & ayant empêché que perſonne ne lui en parlât pour ne lui en pas renouveller l'idée, elle dormit tranquillement dès la nuit ſuivante, & il ne fut plus mention de cet Eſprit.

Une autre fois, je fus conſulté touchant une femme qui diſoit voir chaque jour à midi un Eſprit en figure d'homme, vêtu de gris, avec des boutons jaunes, lequel, à ce qu'elle diſoit la maltraitoit très-fort, lui donnant de grands ſoufflets, ce qui paroiſſoit d'autant plus certain, qu'une de ſes voiſines proteſtoit qu'ayant mis ſa main contre la joue de cette femme dans le tems qu'elle ſe diſoit maltraitée, elle avoit ſenti que quelque choſe d'inviſible lui repouſſoit fortement la main. Comme il me fut dit que cette

femme étoit veuve & qu'elle n'avoit que vingt-cinq ans, je conclus qu'il convenoit de lui faire une saignée du pied, avec la précaution de lui en cacher le motif; ce qui ayant été adroitement executé l'apparition s'évanouit.

Il arriva peu après qu'une fille se trouvant attaquée de vapeurs & affoiblie de maladies, voulut me persuader que les douleurs qu'elle ressentoit de fois à autres, & les contorsions que son mal lui faisoit faire, lui étoient causées par sa mere qui étoit morte depuis quelque tems; ce que ses parens confirmoient par le bruit extraordinaire qu'ils disoient entendre dans la maison toutes les nuits : comme je ne doutai aucunement que leur seule prévention produisoit toutes ces idées, je les dissipai absolument en les raillant sur cette extravagante pensée, & tous ceux qui étoient assez simples pour les croire. Ayant pareillement été consulté touchant une autre femme qui croyoit voir son neveu, mort à l'armée, lequel à ce qu'elle disoit la prioit de lui faire dire des Messes dans certaines Eglises, je dissipai encore cette apparition en n'en tenant aucun compte, & empêchant même qu'on

ne * dît ces Messes dans ladite Eglise pour les détromper plus efficacement, ce qui réussit parfaitement, & cette prétendue apparition dégénéra en vapeurs hystériques très-violentes.

Une bonne femme, fort âgée, m'étant venue trouver, me dit, que toutes les nuits un Esprit la tourmentoit, en lui tirant les couvertures de son lit; je vis bien que cette idée ne venoit que de la foiblesse de son âge, & qu'elle n'avoit besoin que d'être fortifiée, & que son imagination fût rafermie; ce que je fis, en lui promettant de lui donner une eau bénite faite exprès contre les malins esprits **, l'assûrant que

* Il est étonnant que M. Capperon, qui me paroît avoir été bon Ecclésiastique, ait empêché une ame fidéle de faire dire des Messes; il devoit sçavoir que c'est la ressource la plus certaine que puisse avoir le Chrétien dans les infirmités tant spirituelles que corporelles.

** Autre faute de M. Caperon, qui promet une eau bénite particuliere contre les malins esprits. Il devoit sçavoir qu'il n'y en a que d'une sorte, dont un des principaux usages est de préserver le Chrétien contre les surprises & les illusions des esprits de ténébres. Une faute encore plus grande, est de voir M. Caperon user de petits mystéres, ce qui ressentoit la superstí-

dès le moment qu'elle en auroit jetté sur son lit & dans sa chambre, ils n'en approcheroient jamais. En effet la fermeté avec laquelle je l'assurai de la réussite; les petits mystéres, dont j'usai pour lui donner de cette eau, qui étoit de l'eau bénite ordinaire; ce que je lui dis d'observer en la jettant sur son lit, tout cela réussit de telle sorte qu'elle me vint remercier quelques jours après, & me dire que ses frayeurs étoient dissipées, & qu'il ne lui étoit plus rien arrivé, depuis qu'elle avoit fait ce que je lui avois dit. Enfin la fille qui l'année derniere disoit dans cette Ville, que sa sœur lui apparoissoit, s'étant adressée aussi à moi, je reconnus aisément que cette apparition n'avoit pas d'autre cause que l'âge de dix-huit ans qu'elle avoit, & la situation où elle se trouvoit, ce qui demandoit qu'on lui fît les remédes convenables; mais au lieu de cela, ayant

tion, & pouvoit induire en erreur l'ame simple qui se confie en lui, jusqu'à lui conseiller d'user aussi de mystéres de son côté. C'est ainsi que les personnes, qui veulent paroître éclairées se trompent quelquefois, en se voulant trop faire valoir elles-mêmes : conduite toujours dangereuse, dès qu'il s'agit de Religion.

fait de ſuite pluſieurs pelerinages, le mouvement qu'elle ſe donna par ce moyen, ayant eu le même effet que les remédes auroient pû produire, l'apparition ceſſa en même tems.

Je vous rapporte, Monſieur, tous ces faits, afin que vous ſoyez perſuadé que preſque toutes ces ſortes de viſions ont leur ſource dans une imagination dérangée; mais je ne doute pas que vous ne ſouhaitiez que je vous diſe, comment il ſe peut faire qu'une perſonne conſerve tout ſon bon ſens, & néanmoins qu'elle croie voir ce qu'elle ne voit pas, entendre ce qu'elle n'entend pas, & ſentir des coups que l'on ne lui donne pas; c'eſt néanmoins, Monſieur, ce qui ne doit pas vous ſurprendre, puiſque la même choſe arrive tous les jours aux hypocondriaques, leſquels ſe croyent voir eux-mêmes fort differens de ce qu'ils ſont, quoique d'ailleurs ils conſervent auſſi tout leur bon ſens, lorſqu'il s'agit de raiſonner ſur toute autre choſe.

Celui qui s'imaginoit d'avoir un nez d'une longueur prodigieuſe, croyoit voir certainement ce merveilleux nez

s'étendre fort loin hors de ſon viſage : celui qui ſe croyoit de verre, croyoit ſans doute voir ſon corps & tous ſes membres transformés en verre : celui que j'ai vû ; qui croyoit que toutes ſes dents étoient continuellement prêtes à tomber, ce qui l'obligeoit à les toucher & à les regarder ſans ceſſe dans un miroir, n'avoit cette inquiétude que parce qu'il croyoit les ſentir vacillantes, quoique réellement elles fuſſent bien fermes ; hors de-là néanmoins c'étoit un homme fort raiſonnable. Enfin la parente de Saint François de Salles, dont il eſt parlé dans ſa Lettre vingt-troiſiéme, l. 2. qui croyoit être reſtée enceinte après la mort de ſon mari, & qui après avoir crû ſouvent ſentir ſon enfant, cria pendant tout un jour & une nuit, croyant par un pur effet de ſon imagination ſentir les douleurs de ſon prétendu enfantement, ne laiſſoit pas d'être hors de-là fort raiſonnable.

Oui, Monſieur, l'hypocondriaſme, & toutes les fauſſes apparitions, viennent à peu près de la même ſource. Voici comme cela ſe fait. Vous ſçavez que nous ne voyons les objets qui ſont

hors de nous, qu'à la faveur de la lumiere dont les rayons, après être tombés sur l'objet, se réfléchissent vers nos yeux, & en ayant pénétré les parties transparentes, vont frapper & ébranler d'une maniere particuliere, les fibres ou petits filets du nerf optique qui tapissent le fond des yeux, & qui y forment ce qu'on appelle la rétine; alors les esprits animaux qui résident dans ce nerf se trouvant agités, ou inquiétés par cet ébranlement, refluent impétueusement vers leur source, en suivant la direction des divers fibres qui se trouvent agités par cette espéce de fuite; passant avec impétuosité à travers les petits canaux qui composent la racine fibreuse de ce nerf, ils s'y ouvrent de nouveaux passages, par lesquels ils rentrent dans leur commun réservoir; & voilà justement ce qui donne à l'ame l'idée particuliere de l'objet qui frappe les yeux; car ces Esprits passant par ces nouvelles ouvertures, y font à peu près le même effet que les rayons du Soleil, lesquels passeroient à travers des trous d'épingles, dont on auroit formé quelque figure sur du papier, & qui iroient

porter cette même figure sur un plan opposé ; c'est donc cette impression lumineuse & figurée, portée ainsi dans le cerveau, qui devient l'occasion spéciale de l'idée que l'ame reçoit de l'objet qui est vû par les yeux.

Quand cette idée s'est ainsi formée, c'est par les desirs de l'ame qu'elle se renouvelle ensuite, & qu'elle se conserve ; car, selon l'ordre établi de Dieu pour la substance de l'homme, dès le moment que l'ame desire de percevoir cette idée, au même instant les esprits qui se trouvent vers l'extrémité extérieure du nerf optique refluant en dedans, & directement dans les mêmes traces & les ouvertures qui ont premierement formé cette idée, ils les rouvrent, & en les rouvrant, ils rendent de nouveau cette idée très-présente à l'ame. Enfin ce sont ces retours réitérés qui entretiennent ces traces & les conservent ; pendant que tout au contraire elles se referment peu à peu, si ces esprits n'y sont pas rappellés de tems en tems, ce qui fait qu'alors l'idée de l'objet se dissipe aussi insensiblement.

Ceci posé, Monsieur, voici de quelle

maniere se font ces fausses apparitions ; comme c'est le retour précipité des esprits animaux, contenus dans les nerfs vers le centre du cerveau où est leur commun réservoir, qui est la cause des diverses idées que l'ame reçoit par les sens, il s'ensuit que plus les esprits refluent avec rapidité pour tracer une idée, plus cette idée est forte, parce que ces traces & ces ouvertures de l'extrémité des nerfs qui la produisent, sont plus ouvertes & plus dilatées ; de sorte que si ces esprits viennent par hazard à refluer avec autant de force, qu'ils en ont eu, quand un objet extérieur les agite, c'est alors que refluant par les mêmes traces avec la même vivacité, l'idée en paroît aussi forte, que si elle étoit formée par l'objet même ; & c'est à ce moment qu'on croit voir ou sentir réellement la chose ; voilà justement ce qui cause les fausses apparitions. Il s'agit maintenant de sçavoir par quel moyen les esprits animaux acquierent cette force, & pourquoi les traces qui forment ces idées s'ouvrent quelquefois de la sorte.

Vous sçavez, Monsieur, que cela

arrive premierement par le refoulement trop violent de ces esprits vers la tête : car pour lors s'y trouvant en trop grande abondance, s'il arrive que l'ame les rappelle tout à coup par une espéce de surprise, dans les traces qui produisent certaine idée, il se peut faire qu'ils y refluent avec une telle précipitation, & tant d'abondance, qu'ils les ouvrent autant qu'elles pourroient être par l'objet même que l'idée représente : cela étoit ainsi à l'égard de la servante, & de la jeune veuve dont j'ai parlé ci-dessus. On connoît les personnes en qui cela se fait de la sorte, par la couleur rouge & vermeille de leur teint, par leur embonpoint, la vivacité de leurs yeux, leur jeune âge & leur insomnie ; & on y peut apporter reméde par d'abondantes saignées, particulierement celles du pied, par un régime de vivre rafraichissant, de fréquens bains des jambes dans l'eau chaude, & leur tenant le ventre toujours libre.

La seconde qui donne aux esprits cette force non accoûtumée, & qui cause des prétendues apparitions, sont les mouvemens subits de crainte & de

frayeurs qui arrivent quelquefois par hazard, lorſque l'on vient à penſer à quelque choſe d'affreux, ſur tout quand cela ſe rencontre dans une perſonne, dont les eſprits ſont naturellement diſpoſés à ſe réfugier à leur centre ; car c'eſt le propre de la crainte & de la frayeur de rappeller précipitamment les eſprits au-dedans : on le voit aſſez par la pâleur du viſage, par l'abattement du corps, & les tremblemens qu'elle cauſe. D'ailleurs il y a de certaines diſpoſitions qui produiſent dans les humeurs des particules comme veneneuſes, dont les eſprits animaux ont une eſpéce d'horreur, & c'eſt ce qui produit la triſteſſe naturelle de certaines perſonnes, & ce qui diſpoſe ces eſprits à ſe réfugier plus facilement & avec plus de rapidité vers leur centre ; s'il arrive donc que dans ces perſonnes il ſe forme quelqu'idée affreuſe, le mouvement de la crainte qu'elle cauſe, étant joint à la diſpoſition de leurs eſprits, fait qu'ils en ouvrent les traces avec autant de force, que ſi la choſe qui fait peur étoit préſente : les infirmités qui cauſent cette indiſpoſition d'eſprit, ſont dans les

femmes le dérangement de leurs régles, dans les hommes la ſuppreſſion du flux hémoroïdale, & le mal hypocondriaque, & ce qui ſe connoît par les ſignes qui dénotent ces maladies, & ce qu'on peut guérir par les remédes qui conviennent à ces maux. La femme, dont j'ai parlé, aux viſions de laquelle ſuccéderent des vapeurs, & ſa fille qui en étoient attaquées, étoient dans ce cas.

Enfin les fauſſes apparitions peuvent venir encore du peu de fermeté des fibres, qui compoſent les racines des nerfs; parce qu'avec ſi peu de violence que les eſprits y refluent, ils y dilatent extraordinairement les traces par leſquelles ils paſſent, à cauſe du peu de réſiſtance qu'ils trouvent dans les fibres, ce qui rend l'idée auſſi forte, que ſi elle venoit de la préſence de l'objet. La vieille femme dont j'ai parlé, étoit dans cette ſituation; la même choſe peut arriver aux enfans, comme aux perſonnes fort âgées, à ceux qui ſe trouvent affoiblies, ſoit par maladies ou par des abſtinences, des auſtérités, ou des travaux exceſſifs; ou enfin par des études, des applications d'eſprit trop violentes. On

y peut donner remède, en fortifiant & ranimant ces personnes par de bonnes & succulentes nourritures, jointes au repos & à la tranquillité.

Il est encore bon de sçavoir que de telle maniere, & par telles causes que les apparitions arrivent, il convient toujours pour les dissiper, d'empêcher le plus qu'il est possible, les esprits de resner dans les traces qui les ont produites; ce qu'on peut faire en empêchant qu'on en parle aux personnes qui en sont frappées, & qu'elles n'en parlent pas elles-mêmes, les détournant d'y penser, soit en les raillant, & en leur faisant honte, soit en les occupant de beaucoup d'autres choses, ou en les engageant à faire quelques voyages en compagnie. Par tous ces moyens, on les empêche de renouveller ces idées, & l'on fait que les traces trop ouvertes se referment peu à peu, & que l'ame n'est plus frappée de ces sortes d'apparitions, &c.

A Eu, le 29 Septembre 1725.

REFLEXIONS *
PHILOSOPHIQUES,

De M. PIERQUIN, sur l'évocation des Morts.

VOici des Réfléxions Philoſophiques de M. Pierquin, ſur l'évocation des morts, qui paroiſſent propres à détromper beaucoup de perſonnes trop crédules.

La Nécromancie n'eſt pas moins fauſſe que déteſtable, & c'eſt une erreur de croire, que par ce moyen on puiſſe évoquer les ames des morts. Ainſi ſurément les ombres qu'elle feroit ſortir du ſein de la terre ſeroient, ou les ames des juſtes, ou celles des impies. Or elles ne peuvent être les ames des Juſtes; elles les ſont dans la main de Dieu, & dans le vrai ſéjour de la paix, elles mépriſent l'Enfer & ſes eſprits de malice: elles ne ſont point auſſi les ames des impies.

* Tirées du Journal de Verdun, année 1721, mois d'Octobre, page 241.

ſalée

salées par un feu qui ne s'éteint jamais, elles rampent avec les démons dans l'abîme, où les ténébres leur servent de chaînes éternelles.

Les damnés, dira-t'on, sont sous la puissance du diable; & cet impitoyable bourreau les oblige d'apparoître & d'obéir aux évocations magiques. Cette pensée populaire n'est point exacte : le diable n'est point dans l'enfer, comme le Pluton des Poëtes dans le souterrain obscur du Tartare; il n'y est pas maître, mais compagnon de supplice, & Dieu seul domine & ordonne dans cet état d'horreur & de misere souveraine.

Rien ne prouve encore mieux l'inutilité de cet art affreux, que le but des Nécromanciens : ils évoquent les morts, afin d'apprendre d'eux l'avenir; & néanmoins dans le moment que ces fantômes apparoissent, cet avenir n'existe point, il ressemble au néant, il n'a aucune propriété; & les morts appellés n'en peuvent rendre aucune raison, puisqu'ils n'en ont aucune idée, & que cette sublime connoissance appartient à Dieu seul, qui voit tout, qui sçait tout, à qui tout est présent, dont la sagesse sans

borne comprend tous les reſſorts de l'Univers, le jeu profond de toutes les régles du mouvement, & toutes les ſuites des combinaiſons infiniment infinies de l'ordre phyſique avec le moral. C'eſt pourquoi Dieu lui-même défie les démons de le contrefaire en ce point : *Faites-nous ſçavoir*, leur dit-il, *les choſes futures, & nous reconnoîtrons que vous êtes Dieux.*

C'eſt auſſi fort inutilement qu'on queſtionneroit un mort ſur des affaires ſécrettes. *Les morts*, dit le Sage, *n'ont plus de part à ce ſiécle*, ni à tout ce qui ſe paſſe ſous le ſoleil ; au moment qu'ils ſont ſortis de ce monde, tout le monde eſt péri pour eux. Les ames des morts, dit Saint Thomas, abandonnent le commerce des vivans, & s'uniſſent à la ſociété des ſubſtances ſpirituelles ; c'eſt pour cela qu'elles ne ſçavent pas ce qui ſe paſſe parmi nous.

Il eſt vrai que Dieu découvre aux Saints, quand il lui plaît, nos afflictions & nos peines, & que c'eſt pour ce ſujet qu'il eſt bon & utile de les invoquer ; mais il n'eſt pas moins vrai que ce Dieu toujours pur & toujours ſaint, hait l'im-

pie & son impiété : il maudit celui qui tend la jambe à un aveugle pour le faire tomber, & ne verse pas ses lumieres favorites en des ames évoquées avec un appareil diabolique, pour favoriser une curiosité profane & criminelle. Quelle union, dit l'Apôtre Saint Paul, peut-il y avoir entre la justice & l'iniquité ? Quel commerce entre la lumiere & les ténébres ?

D'ailleurs les méchaniques & l'optique, qui enseignent l'art de susciter toutes sortes de fantômes, semblent insinuer que la Nécromancie n'est qu'un tissu de fourberies, & qu'elle n'a rien qui ne soit naturel. On peut, dit-on, avec une tapisserie de plusieurs peaux, assemblées & taillées en formes humaines, ou d'animaux hideux, peintes & cousues comme les autres, produire presqu'en un moment un spectacle effrayant dans un cabinet, si l'on souffle avec des soufflets cachés ces personnages & ces monstres factices. C'est ainsi que Richardon, l'Escot & Roselli, se sont érigés souvent en Nécromanciens.

Mais rien n'est plus vif que la lanterne magique, & l'on rapporte qu'un Ma-

thématicien sçut en user si adroitement, qu'il fit voir à l'Empereur Rodolphe II, tous ceux qui avoient tenu l'Empire Romain, depuis Jules César jusqu'à Maurice. On peut même conjecturer que les Nécromanciens les plus célébres ayant toujours cherché l'obscurité, & n'ayant fait voir que des spectres d'une taille gigantesque, n'ont point eu d'autre secret.

Pour faire voir les effets de cette lanterne, on doit être dans les ténébres, à cause que la lampe jette une lumiere plus forte, & représente plus vivement les figures pendant la nuit : il faut encore tendre vis-à-vis à dix-huit ou vingt pieds de distance, un drap blanc, sur lequel les phantômes vont se peindre ; & plusieurs Nécromanciens pour faire venir leurs morts, ont exigé de leurs dupes des linceuls, qui avoient été sur une bierre.

Enfin, on ne devine point en assûrant que les objets représentés par la lanterne magique, sont au-dessus de leur véritable grandeur, & que les Nécromanciens font paroître leurs phantômes d'une taille prodigieuse. Apollonius de Thyane, si

nous en croyons Philoſtrate, fit autrefois voir Achille ſur ſon tombeau, comme un géant de 12 coudées, & l'on rapporte que Santabarenus montra à l'Empereur Baſile l'ombre de ſon fils Conſtantin, d'une grandeur plus qu'humaine. La raiſon en eſt, que les petites images des choſes qu'on veut montrer ſont tellement placées ſur le devant de la lanterne magique, que toutes leurs couleurs avant que de ſe répandre ſur le drap tendu, paſſent à travers deux verres convexes qui groſſiſſent beaucoup les objets.

L'apparition de Samuël ſemble favoriſer le pouvoir de la Nécromancie. Cependant, lorſqu'on examine toutes les circonſtances de cette hiſtoire, on reconnoît aiſément que l'ombre de ce Prophe ne ſortit pas de la terre par la force de la magie. La Sorciere d'Endor n'avoit encore fait aucun apprêt, lorſque ce vénérable Vieillard ſortit de la terre, & parut à ſes yeux couvert d'un manteau; & la ſurpriſe qu'elle témoigne par le grand cri qu'elle jette, montre aſſez qu'elle ne crut pas que le retour de ce mort fût un effet de ſa noire ſcience.

Les Hébreux prétendent que les morts

évoqués sortent de la terre à la renverse, & les pieds les premiers ; & que si cette Magicienne fut si fort épouventée par le phantôme de Samuël, c'est que ce Saint parut tout-à-coup dans sa situation naturelle, avec une contenance auguste, non comme une ombre commune, mais comme un Dieu. J'ai vû, dit-elle à Saül, un Dieu qui sortoit de la terre. Cette imagination, quelque puérile qu'elle soit, favorise mon sentiment. Un Mort qui vient tout-à-coup contre toutes les régles de la sorcellerie, montre assez que Dieu seul a part à son apparition. Au reste, je n'entrerai point dans un plus grand examen de cette célebre apparition, qui a tant partagé les Peres de l'Eglise. C'est ainsi que le Saint-Esprit en a parlé : » Samuël rendit témoignage à la » vérité devant le Seigneur & devant son » Christ : il ne reçut rien de qui que ce » soit, & personne ne lui put rien repro- » cher. Etant déja endormi du sommeil » des Justes, il prophétisa & fit connoî- » tre au Roi la fin de sa vie : sa voix s'é- » leva du fond de la terre pour prédire » la ruine des impies. *Eccl. c.* 46. *V.* 28. *& suiv.*

LETTRE

DE

M. DE SAL... MÉDECIN,

A M. l'Abbé DE M. D. L.

OU

DISSERTATION CRITIQUE

SUR

L'APPARITION DES ESPRITS.

Sur l'Imprimé

A PARIS, en 1732.

Avec Permission.

AVIS AU LECTEUR.

*CEtte curieuſe Diſſertation a été trouvée après la mort du ſçavant M***, Vénitien, Docteur en Médecine, dans l'inventaire de ſes papiers, & l'on ne doute pas qu'il n'en ſoit l'Auteur. Un des amis de mon pere, à qui elle tomba entre les mains, la lui envoya pour la faire imprimer. Je ne ſçais pas la raiſon qui l'a empêché de prendre ce ſoin, une indolence naturelle en pourroit bien être la cauſe. Quoiqu'il en ſoit, en m'acquittant pour lui de cet engagement, je crois faire au Public un préſent conſidérable, & dont il me doit être obligé. Au reſte, on ne doit pas s'étonner de trouver dans un Etranger un ſtile auſſi net & auſſi correct; le long ſéjour que cet illuſtre Auteur a fait en France, lui en avoit*

rendu la Langue si familiere, qu'il s'énonçoit plus aisément en François qu'en Italien.

LETTRE*

DE

M. DE SAL... Médecin,

A M. l'Abbé DE M. D. L.

OU

DISSERTATION CRITIQUE

Sur l'Apparition des Esprits.

JE souhaiterois, Monsieur, que vous manquassiez aussi facilement de mémoire, que j'ai manqué de jugement, lorsque je me suis engagé à vous entretenir des Démons incubes & succubes, & de l'apparition des Esprits. Mais votre derniere m'a fait connoître que vous n'étiez pas homme à me remettre ma dette, & qu'il falloit absolument satisfaire à ma promesse. En vérité, il a fallu que le peu d'esprit que m'a donné la

* Sur cette Lettre, voyez ce qui est dit dans la Préface.

nature m'ait abandonné dans le moment, où je me ſuis engagé à vous dire ma penſée touchant une matiere ſi délicate. Si mon ame eût été alors avec mon corps, elle m'auroit conſeillé d'avoir plus de retenue, & elle m'auroit fait entendre que ce n'eſt pas une entrepriſe commune, que de vouloir détruire les opinions du commun. Cette derniere phraſe vous déclare déja que je ne ſuis pas trop convaincu de la vérité de tous ces ſortes de contes, que je ne crois point les conjonctions des incubes avec les femmes, poſſibles; & qu'enfin je ne ſçaurois me mettre dans la tête, qu'il puiſſe y avoir des apparitions d'Eſprits. Il s'agit de prouver que mon ſentiment eſt vrai; c'eſt ce que je vais tâcher de faire, en commençant d'abord par établir ma premiere propoſition.

On a toujours eſtimé les hommes, qui dans la paix ou dans la guerre, ſe ſont diſtingués par leur génie, ou par leur valeur. L'antiquité a fait bâtir des Temples & élever des Autels à la mémoire des Héros, pour leſquels elle commandoit même d'avoir de la vénération; d'où les peuples ont aiſément paſſé

juſqu'à cet excès de ſuperſtition, que de les prendre pour des Dieux. Les Penates, les Faunes, les Silvains, les Satyres, les Naïades, les Hamadryades, les Eſprits follets & domeſtiques, auſſi-bien que les Incubes & les Succubes, ont pris de-là leur origine; & les plus importantes vérités de la politique, de la Phyſique & de la Morale des anciens Philoſophes ont été cachées ſous ce voile. Les Prêtres même, pour ſe faire valoir, ſe ſont efforcés de maintenir l'exiſtence de ces Divinités. Les Rabins ont cru que les Faunes, les Incubes & les Dieux Tutelaires étoient des créatures que Dieu laiſſa imparfaites le Vendredi au ſoir, & qu'il n'acheva pas, étant prévenu par le jour du Sabbath. C'eſt par cette raiſon, ſelon le ſentiment de Rabbi Abraham, que ces Eſprits n'aiment que les montagnes, & qu'ils ne ſe manifeſtent que de nuit aux hommes.

Mais laiſſons ce que la cabale a avancé de ſuperſtitieux, & ce que le Paganiſme a inventé de ridicule ſur cette matiere, pour examiner les queſtions que les Théologiens & les Juriſconſultes Chrétiens propoſent.

L'Ecriture-Sainte ſemble favoriſer la premiere, lorſqu'elle nous marque que les Anges ayant trouvé les filles des hommes belles, ils s'allierent avec elles, & que de cette alliance naquirent les Géans : ſi bien qu'on peut inférer de-là que, puiſque les Anges peuvent engendrer des enfans, les Démons, qui ne ſont differens des Anges que par leur chûte, peuvent auſſi (ſelon le ſentiment de Lactance) attirer les femmes dans des plaiſirs impudiques, & les ſoüiller par leurs embraſſemens.

On aſsûre que les enfans qui naiſſent de ces conjonctions abominables, ſont plus peſans & plus maigres que les autres, & quand ils téteroient trois ou quatre nourrices à la fois, ils n'en deviendroient jamais plus gras : c'eſt la remarque qu'a fait Sprenger, Dominicain, qui fut l'un des Inquiſiteurs qu'envoya le Pape Innocent VIII. en Allemagne pour faire le procès aux Sorciers. Si le corps de ces enfans eſt donc different du corps des autres enfans, leur ame aura ſans doute des qualités qui ne ſeront pas communes aux autres ; c'eſt pourquoi le Cardinal Bellarmin penſe

que l'Antechriſt naîtra d'une femme qui aura eu commerce avec un Incube, & que ſa malice ſera une marque de ſon extraction.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que l'on a douté de l'accouplement des Démons avec les femmes ou les hommes, & que l'on a douté encore s'ils pouvoient engendrer. Ces queſtions furent autrefois agitées devant l'Empereur Sigiſmond. On y allégua tout ce qu'on put de part & d'autre ; enfin on ſe rendit aux raiſons & aux expériences qui parurent les plus convainquantes & les plus certaines. Il fut donc décidé que ces accouplemens extraordinaires étoient poſſibles.

On peut encore ajoûter à cela la confeſſion que font une infinité de Sorcieres, qui diſent avoir été careſſées du Démon & en être devenues groſſes. Les Livres de Delrio, de Sprenger, de Délancre & Bodin, ſont pleins de ſemblables hiſtoriettes ; ſi bien qu'après tant de preuves authentiques & tant de confeſſions de Sorciers & de Sorcieres qui l'avouent de bonne-foi & preſque de la même ſorte, il y auroit de l'opiniâtreté à tenir un ſentiment oppoſé ; car les hiſtoires que

l'on nous fait, paroiſſent ſi aſsûrées, qu'il ſemble que l'on ne doive pas douter de la vérité de ces conjonctions diaboliques, témoin Benoît de Berne, âgé de 75 ans, qui fut brûlé vif, après avoir avoué que depuis quarante ans il avoit commerce avec une Succube, qu'il appelloit Herméline. François Pic, Prince de la Mirandole, nous eſt garant de la vérité de cette hiſtoire.

Toutes ces preuves paroîtroient fortes, ſi nous n'avions la raiſon & l'expérience, qui nous font connoître le contraire; & pour m'expliquer plus clairement ſur cette matiere, on me permettra de raiſonner de la ſorte.

La curioſité eſt naturelle à tous les hommes. Celle qui eſt blâmable eſt une maladie de l'ame, qui s'empare principalement des eſprits foibles. Le monde eſt plein de gens qui veulent pénétrer dans les myſteres les plus cachés, & juſques dans les ſecrets de l'autre vie. Si on leur parle de quelque choſe d'extraordinaire, incontinent la joye réjaillit ſur leur viſage, & ils témoignent que c'eſt-là l'endroit qui les flatte le plus.

D'ailleurs on eſt ſouvent ravi de trou-

ver l'occaſion de plaire ; & ſi un homme d'eſprit ſe rencontre parmi des perſonnes foibles & ignorantes, il ne manquera pas de fomenter leur déſir d'apprendre, & de prendre plaiſir lui-même à ſe faire écouter & admirer ; il leur fera des hiſtoires qu'il aura lui-même adroitement inventées ; & quoique les choſes que nous entendons nous faſſent de l'horreur, ſi elles nous ſont pourtant inconnues, nous nous plairons à les oüir raconter. Il parlera des Démons, des Incubes, des Succubes, des Eſprits follets, des Sorciers, &c. ſelon l'adreſſe de ſon eſprit & la fertilité de ſon imagination. Il perſuadera ſi bien ce qu'il avance, par des raiſons étudiées, que tous ceux qui l'écouteront ſeront convaincus de la vérité de ſa fable. Plus cette hiſtoire ſe ſera acquis de réputation, ou par ſon autorité, ou par ſon mérite, plus on ajoûtera foi à ce qu'il aura dit ; on cherchera même enſuite d'autres raiſons pour appuyer les contes qu'il débite, & l'on trouvera peut-être des preuves pour juſtifier des choſes ſi ſurprenantes.

C'eſt ce qui s'eſt paſſé dès les premiers tems, & c'eſt ce qui ſe paſſe encor etous

les jours. Mais ſans s'arrêter à ces préjugés, rien n'eſt capable de nous empêcher de prouver que ces opinions ne peuvent être ſoutenues de bonne-foi.

J'avoue que la conſéquence que l'on tire de l'Ecriture-Sainte ſeroit juſte, ſi les Anges pouvoient habiter avec les femmes; car il me ſemble qu'il n'y auroit pas plus de difficulté à croire le commerce des Démons, que celui des Anges avec les femmes. Mais outre que le paſſage de l'Ecriture peut s'expliquer ſans admettre ces alliances qui répugnent à la nature, elle nous dit que les Saints (qu'elle appelle les Fils de Dieu) s'étant joints avec les filles des autres, (qu'elle appelle hommes) engendrerent des hommes puiſſans, c'eſt-à-dire, des Rois & des Monarques, qui avoient la puiſſance & l'autorité en main pour ſe faire craindre & reſpecter des autres hommes.

Ces hommes puiſſans étoient ſans doute alors appellés des Géans, par la grandeur de leur autorité, au lieu que ce terme marque préſentement la grandeur du corps, & cet équivoque du mot de Géant a donné lieu ſans doute à l'une

des plus grandes erreurs qui ayent jamais eu cours. C'eſt ainſi que les mots de Tyran & de Paraſite, étoient autrefois fort honorables ; au lieu que préſentement ils ſont odieux à tout le monde.

D'ailleurs les enfans peuvent être lourds par la peſanteur & la groſſeur de leurs os ; & ceux qui ont de grandes entrailles & le foye chaud, peuvent tarir deux ou trois nourrices de ſuite, pour s'humecter & ſe rafraîchir. Si ces mêmes enfans ont un jour l'eſprit malicieux (ce qui eſt un effet de leur tempéramment) on ne doit pas conjecturer de-là qu'ils ſoient engendrés par un Démon.

A l'égard de l'Aſſemblée qui ſe tint devant l'Empereur Sigiſmond, je ne m'étonne pas qu'elle décidât que les Démons pouvoient avoir commerce avec les femmes, & qu'ils pouvoient même engendrer ; puiſqu'elle n'étoit preſque compoſée que de Théologiens, accoutumés à croire ſimplement ce qu'ils ne voyent pas & ce qu'ils ne ſçavent pas même : ils donnerent donc leur ſentiment en faveur de ces générations, qui ſont ſi oppoſées aux loix de la nature. Si cette illuſtre Compagnie eût été com-

posée de Philosophes & de Médecins, ou qu'elle se fût reglée sur le sentiment de Saint Chrysostôme, je suis très-persuadé que ces questions n'auroient pas été décidées de la sorte.

Si nous voulions croire tout ce qui nous est dit tous les jours par les malades, qui ont l'imagination égarée & qui croyent pourtant l'avoir juste, nous tomberions souvent dans de pareilles erreurs. Les vapeurs d'une bile brûlée troublent quelquefois tellement leurs ames, qu'ils pensent que leurs songes sont des vérités.

C'est donc par une cause à peu près semblable, que les Sorcieres se persuadent avoir été au sabbath, & y avoir eu commerce avec les Démons, sans que pourtant ces misérables femmes soient sorties du lit où elles s'étoient endormies.

Mais pour ne point m'opposer à une opinion qui semble être reçûe de beaucoup de Théologiens, & sans alléguer de puissantes raisons pour la combattre, examinons la chose avec toute l'application possible & sans aucune prévention.

Je ne ſçaurois me perſuader non plus que Caſſien, illuſtre Diſciple de Saint Chryſoſtôme, que les Démons étant de purs Eſprits, & par conſéquent des ſubſtances differentes de la nôtre, qui n'ont ni chair, ni ſang, ni parties naturelles, puiſſent avoir commerce avec les femmes. La raiſon qu'en apporte Philaſtrius, Evêque de Breſſe, c'eſt que ſi cela s'eſt fait quelquefois, il doit encore arriver aujourd'hui : mais parce que nous ſçavons que cela n'arrive pas maintenant, nous devons conclure que ces conjonctions & ces productions abominables n'ont jamais été.

Mais ce qui eſt encore plus preſſant ſur cette matiere, c'eſt la déciſion du Concile d'Ancyre, qui blâme & déteſte la créance qu'ont les Sorcieres d'être portées de nuit au ſabbath, juſqu'à l'un des bouts de la terre, de ſe joindre aux Démons, & de prendre avec eux des plaiſirs abominables ; puiſque toutes ces choſes, ajoûte-t'il, ne ſont que des rêveries & des illuſions, bien loin d'être des vérités.

Je ne ſçaurois trop m'étonner de ce que les Chrétiens croyent ſi légérement

ce que les Payens avoient de la peine à croire; car tous ne demeurent pas d'accord que Servius Tullus, Roi des Romains, ait été engendré d'un Incube, & que Simon le Magicien fut le fils de la Vierge Rachel; comme dans les siécles suivans, quelques grossiers qu'ils ayent été, Merlin n'a pas été cru sur sa parole, quoique sa mere & lui vouluſſent persuader au Roi Vortigerne, qu'il étoit fils d'un Démon. La folie & la foibleſſe des hommes, le désir de la nouveauté, l'ignorance des cauſes naturelles, la honte que l'on a de l'obſcurité de ſa famille, la crainte qu'un adultere ne ſe découvre, les flatteries des Courtiſans pour les Princes, les reſſorts de l'avarice & de la vanité, ſont les puiſſantes cauſes qui produiſent ordinairement ces opinions erronées dans l'eſprit des hommes. Jamais Mundus n'auroit joüi de Pauline, ſi l'avarice & l'amour ne s'en fuſſent mêlés; jamais on n'auroit douté que l'enfant qui ſeroit venu de cette conjonction, n'eût été le fils de l'Incube Anubis, ſi l'imprudence de Mundus n'eût découvert tout le myſtére.

Léon l'Africain faiſant une Hiſtoire

de ce qui ſe paſſe en ſon Pays, nous aſſûre que tout ce que l'on dit de la conjonction des Démons avec les femmes, n'eſt qu'une impoſture, & que ce que l'on attribue aux Démons, n'eſt commis que par les hommes laſcifs, ou par des femmes impudiques. Les Sorcieres du Royaume de Fez, ainſi que cet Hiſtorien le rapporte, veulent bien que l'on croye qu'elles ont beaucoup de familiarité avec le Démon, & pour cela elles s'efforcent de dire des choſes ſurprenantes à celles qui les vont conſulter. Si de belles femmes les vont voir, ces Sorcieres ne veulent point recevoir d'elles le prix de leur art; mais elles leur témoignent ſeulement le déſir qu'a leur maître de les careſſer pendant une nuit. Les maris prennent même ces impoſtures pour des vérités, & ils abandonnent ſouvent, ſelon leur langage, leurs femmes aux Dieux & aux vents. La nuit étant venue, la Sorciere, qui eſt du nombre des Tribades, en joüit, & lui tient lieu de Démon.

Au reſte, ſi les Sorcieres n'étoient pas folles, ou intimidées par l'horreur des tourmens, jamais elles n'auroient dé-

couvert le commerce qu'elles disen
avoir eu avec le Démon. Il y en a ce
même qui en ont fait gloire en Bearn
auſſi-bien qu'en Allemagne, & l'on ce
a vû qui ſe vantoient hautement d'êtr
Reine du Sabbath. L'ellébore ou le
Petites-maiſons ſeroient des remédes
plus propres à leurs maladies, que l
feu & les tourmens dont on s'eſt ſerv
juſqu'ici. Mais pour connoître plus par
faitement la vérité de cette opinion
examinons ce que les Médecins diſen
de la maladie qu'ils appellent Incube.

Cette maladie n'eſt qu'une ſuffoca
tion nocturne, dans laquelle la reſpira
tion & la voix ſont interrompues : il
nous ſemble, quand nous en ſommes
ſurpris, que le Démon (comme parle le
vulgaire) nous preſſe la poitrine & nous
empêche de crier au ſecours. Si une
femme lubrique en eſt attaquée, elle
croit fortement qu'elle habite avec le
Démon ; & ſi avec cela elle a la mémoi
re embarraſſée des contes que l'on fai
ordinairement des Sorcieres, ſon ima
gination ſe trouvant alors dépravée, fai
qu'elle raconte enſuite ſa rêverie comme
une vérité.

Une

Une femme effroyable à voir, vieille, séche & mélancolique, qui a l'esprit imbu des fables du siécle ; un vieillard attrabilaire, qui a passé toute sa vie dans les plaisirs illicites, & qui conserve encore un vif souvenir de sa vie passée, ne croit pouvoir mieux entretenir ses voluptés que dans ces sortes d'imaginations. Etant donc occupé de ses plaisirs, quand cette maladie l'attaque, sa folie va souvent jusqu'à lui faire voir un Démon en forme de femme, comme se l'imaginoit le vieillard de 80 ans, que l'on appelloit Pinet, qui parloit par tout où il étoit, à son Incube Florine, selon le rapport de Pic de la Mirandole.

Le dormir sur le dos, le travail que souffre l'estomac à digérer des viandes dures, la foiblesse de la chaleur naturelle, la fermentation d'une humeur attrabilaire, sont les véritables causes de ces illusions nocturnes & démoniaques. Une vapeur épaisse, qui s'éleve & se mêle parmi le sang, cause la difficulté de respirer & la privation de la voix : cette vapeur noire qui est ennemie de notre vie, empêche le libre mouvement du cœur & du poulmon, & retarde ainsi

la fermentation naturelle qui s'y fait, en embarraſſant les conduits de l'une & de l'autre de ces parties; alors non-ſeulement on ne peut ni parler, ni reſpirer, mais même tout le corps languit par la foibleſſe de ces deux parties principales.

Cette vapeur obſcure portée au cerveau, offuſque les eſprits qui s'y ſont formés, & pénétrant dans le cerveau, elle empêche l'action libre de l'ame: c'eſt par-là que l'imagination eſt dépravée, les ſens troublés & les nerfs embarraſſés, tellement qu'il n'y a pas d'apparence que le cœur, le poulmon, le diaphragme, en un mot toutes les parties du corps ſoient dans leur état naturel. La difficulté de reſpirer en eſt augmentée, auſſi-bien que celle de ſe mouvoir; car cette vapeur épaiſſe & ennemie, trouble ſi fort toute la fermentation du ſuc nerveux, que l'ame qui s'en ſert comme d'un inſtrument prochain, ne peut faire aucune des opérations que nous lui voyons faire tous les jours.

La maladie incube eſt quelquefois ſi commune, ſoit par l'intempérie de l'air, ou par la mauvaiſe qualité des alimens

& des eaux, qu'elle devient comme épidémique & populaire, ainſi que Lyſimacus l'obſerva autrefois à Rome; & ſi parmi toutes les autres perſonnes qui en ſont attaquées, il y en a quelques-unes qui ayent l'ame embarraſſée d'un amour impur, ou des fables des Sorcieres, il ne faut pas douter que ſa paſſion ou ſa créance ne lui faſſe voir en dormant, ou même en veillant, des objets capables de l'entretenir dans ſes rêveries. L'amour & la maladie incube joints enſemble, ſont des eſpéces de folie, qui peuvent cauſer tout ce que l'on dit de ſurprenant touchant le commerce des Démons avec les femmes.

Toute l'antiquité n'a pas cru ces bagatelles, puiſqu'elle nous a laiſſé par écrit des remédes pour guérir ceux qui ſont poſſédés d'un eſprit impur & qui ſont attaqués de terreur paniques, croyant bien que ce Démon n'étoit ordinairement qu'une humeur mélancolique, qui cauſoit tous les déſordres que l'on voyoit arriver à ces ſortes de perſonnes, juſques-là que Pomponace nous fait l'hiſtoire de la femme d'un Cordonnier, laquelle parloit pluſieurs Langues

ſans les avoir jamais appriſes, & qui fut enſuite guérie par le ſçavant Médecin Calceran, qui avec l'ellébore lui chaſſa ſes rêveries, & lui ravit en même tems la ſcience par l'évacuation de la bile noire dont le Démon ſe ſervoit.

S'il eſt vrai, comme l'expérience journaliere nous le fait connoître, qu'après avoir préparé la bile noire & l'avoir évacuée, après avoir corrigé l'intempérie des entrailles, levé les obſtructions qui s'y trouvent & provoqué le ſommeil, on rétablit la ſanté de ceux qui ont l'imagination dépravée, & qui ſe perſuadent d'être agités par un Démon; on peut dire hardiment qu'en combattant l'humeur mélancolique, & la chaſſant du corps de ces ſortes de malades, on en fait ſortir en même tems le Démon. Cela arriva de la ſorte à un Apotiquaire, qui accompagnoit un Médecin dans un des Hôpitaux d'Auvergne. Cet Apotiquaire proteſtoit, ſi nous en croyons Houllier, qu'il avoit vû pendant la nuit le Démon figuré d'une maniere qu'il dépeignoit, & qu'il en avoit été maltraité: cependant ce Démon imaginaire fut chaſſé par les ſoins du Médecin de

l'Hôpital, qui guérit l'Apotiquaire de la maladie incube dont il étoit attaqué.

On pourroit à tous ces raiſonnemens en ajoûter une infinité d'autres, qui ne ſeroient pas d'un moindre poids, pour prouver la fauſſeté du commerce des Incubes & des Succubes, avec les hommes & les femmes. Mais comme ce que nous venons d'en dire paroît plus que ſuffiſant pour détruire ce préjugé, paſſons à la ſeconde partie, & voyons ſi nous réuſſirons également à prouver l'impoſſibilité de l'apparition des Eſprits.

Les Eſprits ſont de telle nature, que nous pouvons dire que c'eſt *illud quod neque oculus vidit, neque auris audivit, neque manus tetigit;* néanmoins tout le monde dit qu'il a vû, qu'il a oüi un Eſprit, qu'un Eſprit l'a battu; & l'on ſçait ſi peu ce que l'on dit ſur cette matiere, que l'on parle d'un corps en penſant parler d'un Eſprit. On me dira peut-être que les Eſprits peuvent ſe former des corps d'air, ou prendre des cadavres pour ſe faire appercevoir. Je le veux: mais puiſqu'ils ne peuvent rien faire de ſenſible ſans l'aide du corps, voyons ſi l'artifice humain, ou la nature, ou le

hazard, n'ont point la meilleure part à tous ces myſtéres. Il y a eu de tout tems des hommes plus fins les uns que les autres. Les premiers ſe ſont ſervi de toutes ſortes d'artifices pour tromper les derniers ; & quand le pouvoir humain leur a manqué, ils ont mis en uſage tout ce qui pouvoit leur ſervir, pour abuſer de la ſimplicité de ceux dont ils ſe ſont voulu rendre les maîtres, juſqu'à leur perſuader que ce qu'ils leur propoſoient, étoit la volonté du Ciel. Il y a une infinité d'hiſtoires qui ont embarraſſé les plus incrédules ; & l'on peut bien dire qu'il en eſt comme des tours de gobelets, qui ſurprennent les yeux les plus perçans, mais qui font rougir ceux qui ſe laiſſent abuſer par des choſes ſi ſimples, lorſque l'artifice en eſt découvert. Voici quelques hiſtoires qui vous prouveront ce que je dis.

M. L. B. D. N. me racontoit un jour, qu'un jeune Prince d'Italie, dont les mœurs étoient déreglées, étant dans ſa chambre, apperçut un ſpectre qui lui dit d'un ton fier & d'une voix menaçante : Corrige-toi, & puis diſparut auſſitôt. Ce jeune Prince voulut faire l'eſprit

fort, & croire que ce n'étoit qu'une imagination ; mais après que le ſpectre lui eut apparu une ſeconde fois, & lui eut répeté la même choſe, il en fut tellement épouvanté, qu'il changea entiérement de vie & ne ſongea plus qu'à faire ſon ſalut.

Souffrez, Monſieur, que cet exemple vous convainque du moins pendant un inſtant de l'apparition des Eſprits. Cependant il n'y a rien moins dans toute cette aventure que de l'extraordinaire, & le fait eſt des plus ſimples. Le pere du jeune Prince voyant que ſon fils, dont il connoiſſoit le génie, portoit ſon ambition trop avant, craignit qu'il ne manquât de piété envers celui qui lui avoit donné le jour, il ſe ſervit donc de cet expédient pour le retenir dans ſon devoir : pour cet effet il fit diſpoſer dans la chambre de ſon fils une porte dérobée, à l'endroit de laquelle on avoit coupé la tapiſſerie, afin d'y faire paſſer une machine en forme de ſpectre, dans laquelle il y avoit un homme enfermé, lequel, comme je viens de vous dire, menaça ce jeune Prince, qui étoit alors attaché à la lecture, & qui par ſa ſurpriſe donna

le loisir à ce phantôme artificiel de se retirer & de rajuster subtilement la tapisserie. Tel fut l'artifice dont se servit ce pere ingénieux pour faire rentrer son fils en lui-même. Voyons si le hazard n'y contribue pas quelquefois, aussi-bien que la ruse. Deux histoires vont le prouver.

Une Servante de la rue Saint Victor étant descendue dans la cave, en remonta avec une frayeur sans égale, en s'écriant qu'elle venoit de voir une Ame entre deux tonneaux. On se mocqua d'elle. Les plus hardis y descendirent; mais ils en remonterent aussi promptement, & avec autant de frayeur que cette pauvre Servante. Aussi-tôt le bruit courut par tout le Quartier, qu'un Esprit revenoit dans cette cave, & il se trouva plus de vingt témoins *de visu*, qui tous le rapporterent comme la chose du monde la plus asſûrée. Tant de témoignages étoient capables d'embarrasser des esprits foibles : néanmoins admirez les effets du hazard & de la foiblesse humaine; le chariot de l'Hôtel-Dieu ayant versé près de cette maison, où l'on disoit que l'Esprit revenoit, & les corps étant tombés

ſur le pavé, il en paſſa un par le ſoupirail de la cave, lequel tomba entre deux muids & y demeura tout droit. Voila ce qui donna lieu à cette fauſſe croyance.

Je ne doute point que vous n'ayez lû dans Cardan, ce qui donna ſujet à un François de croire qu'un Eſprit l'avoit voulu perdre au moment que ce François vouloit paſſer de nuit par un lieu qu'il ne connoiſſoit pas; & comment après qu'il eut demandé en ces termes : Peut-on paſſer ici ? l'écho lui répondit auſſitôt : Si, ſi, qui veut dire en Italien, oüi, oüi : de ſorte qu'après cela il ne fit aucune difficulté d'avancer; mais il ſe jetta dans une riviere, où ſans doute il auroit été noyé, ſi l'on ne fût venu bien vîte à ſon ſecours; & quoiqu'après cela on pût lui dire pour lui prouver que l'écho ſeul lui avoit joüé ce mauvais tour, jamais on ne lui put ôter de l'eſprit la croyance qu'il avoit conçue qu'un Démon l'avoit voulu faire noyer : tant il eſt vrai que les apparences nous impriment de puiſſantes idées très-mal aiſées à diſſiper.

Voici une autre aventure, qui ne vous ſurprendra pas moins que les autres, &

qui fit perdre à un des plus courageux hommes du monde, ſon courage & ſa fermeté, ainſi qu'il l'a dit lui-même. C'eſt M. le Marquis de C. qui s'eſt tant ſignalé dans les guerres, & qui avoit fait paroître un eſprit ſolide & inébranlable, dans quelques deſſeins qu'on avoit eu de lui faire peur par des apparitions artificielles.

Ce brave Marquis étant en garniſon dans une petite Ville du Dauphiné, entendit une nuit, lorſqu'il étoit couché, marcher à grands pas dans ſa chambre, & comme qui diroit quelqu'un qui traîneroit des chaînes. Il prêta l'oreille à ce bruit, & il oüit que cela alloit droit à la cheminée : il ne voyoit rien à cauſe de la grande obſcurité ; mais comme cela eut frappé de la pelle ſur une buche mal éteinte, le feu ſe ralluma un peu, ce qui fit une lumiere, à la faveur de laquelle ce Seigneur vit un grand homme ſec, qui avoit les joüës couſues, un regard effroyable, & des chaînes aux mains & aux pieds. Ce ſpectre s'approcha enſuite d'une table, où il y avoit deux piſtolets chargés ; il en prit un, & le banda en le regardant, & puis le remit bruſquement

ſur la table ; après quoi il fut droit au lit du Marquis, à qui d'un ton de voix lugubre & capable d'inſpirer de la terreur à Mars lui-même ; il dit : Que fais-tu-là ? Je tâche de dormir, lui répondit ce Seigneur avec aſſez de peine. Le phantôme lui fit encore quelques demandes, toujours du même ton de voix, & lui dit enfin : Retire-toi, afin que je me couche ; & il ſe coucha en effet auprès du Marquis, qu'il pouſſoit toujours comme s'il l'eût voulu jetter hors du lit. En cet état la généroſité & la ſolidité d'eſprit abandonnerent notre Marquis, & donnerent priſe à la peur, s'il eſt permis de parler de la ſorte. Il faut avoüer auſſi qu'il n'y a que la brutalité, qui puiſſe donner de l'aſſûrance dans une pareille rencontre. Toutefois, comme ce Marquis avoit un fonds de courage, qui ne pouvoit l'abandonner pour longtems ; auſſi-tôt qu'il eût oüi du monde qui crioit dans une cour prochaine : Le fou eſt échappé, le fou eſt échappé ; alors il ceſſa d'avoir peur, & ſe jetta ſur cette hideuſe figure, qu'il tint embraſſée de toutes ſes forces, juſqu'à ce qu'on fût venu à ſon ſecours pour le délivrer d'un

ſi vilain camarade. En effet, c'étoit un fou maniaque, pere du maître de la maiſon. On le tenoit enfermé il y avoit long-tems, le plus ſecrettement qu'on pouvoit, & il s'étoit échappé ce jour-là, ou plutôt cette nuit-là.

Je vous demande, Monſieur, ſi la fantaiſie lui eût pris de s'en retourner en ſon lieu ordinaire, avant qu'on ſe fût apperçu de ſa ſortie; je vous demande, dis-je, ſi M. de C. n'auroit pas été fortement perſuadé de l'apparition des Eſprits, & ſi cela n'auroit pas été capable d'en convaincre entiérement ceux qui le connoiſſoient pour un homme, qui ne manquoit ni de fermeté, ni de courage, ni de ſolidité d'eſprit.

Je me ſouviens d'un trait à peu près ſemblable, quoique les circonſtances en ſoient bien differentes. Les locataires d'une maiſon ſituée à Lyon, dans la Place des Terreaux, furent obligés d'en ſortir, ne pouvant plus réſiſter aux frayeurs que leur cauſoit toutes les nuits la vûe d'un ſpectre épouvantable, qui faiſoit la ronde de toutes les chambres, en pouſſant des hurlemens affreux. Déja pluſieurs années s'étoient écoulées, que

perſonne n'oſoit habiter dans cette fatale maiſon, pas même en approcher, tant la peur étoit univerſellement répandue. Les propriétaires avoient preſque renoncé au droit qu'ils y avoient, quand cette nouvelle vint aux oreilles d'un Soldat du Régiment d'Artois. C'étoit un jeune homme intrépide, & qui bien loin d'avoir peur des Eſprits, diſoit ſans ceſſe qu'il ne ſeroit jamais plus ſatisfait, que lorſqu'il en pourroit voir. Il y avoit là de quoi contenter ſon envie. On lui propoſa une grande récompenſe, s'il pouvoit apprendre du phantôme le ſujet qui l'amenoit dans cette maiſon, & les moyens qu'il falloit employer pour l'engager à ne plus rendre viſite à des gens qui vouloient bien s'en paſſer. Il n'en falloit pas tant pour déterminer notre généreux Soldat à entreprendre l'aventure : il porte dans la maiſon une bonne proviſion de vin, de tabac & de chandelle, & attend de pied ferme l'arrivée du ſpectre. Déja le jour étoit prêt à paroître, & il déſeſpéroit de rien voir, quand il entendit tout-à-coup un bruit effroyable & des mugiſſemens furieux. Il ſe tient ſur ſes gardes, met le piſtolet à

la main, & ſans s'émouvoir, il regarde tranquillement avancer l'Eſprit. La contenance du Soldat effraya le revenant ; il n'étoit pas accoutumé à trouver de pareilles ſentinelles ; & celui qui faiſoit peur aux autres, eut pour le coup peur à ſon tour : il s'enfuit. Le Soldat le pourſuit ; il deſcend les dégrés, l'autre en fait de même, lui tenant toujours le piſtolet dans les reins. L'Eſprit ſe jette enfin dans une trape, qui étoit au bout de l'eſcalier d'un caveau par où il avoit fallu paſſer. Notre intrépide n'héſite point de s'y jetter après lui. Quel fut ſon étonnement d'y rencontrer, au lieu d'une aſſemblée de ſabbath, une fort bonne compagnie, & quelques gens de ſa connoiſſance ! Le ſpectre ſe démaſque ſur le champ, ſe dépoüille du lugubre vêtement dont il étoit revêtu, & ſe jette aux pieds du Soldat, qui lui faiſoit une frayeur inconcevable avec ſon piſtolet. Vous êtes impatient, Monſieur, d'apprendre le dénouement de cette aventure : c'étoient de très-honnêtes faux-Monnoyeurs, qui, pour travailler en sûreté à leur petit commerce, s'étoient aviſés de ſe ſervir de ce ſtratagême pour faire

fuir les gens de la maiſon dont le voiſinage les inquiétoit. On fit aſſeoir le Soldat ; il but & mangea avec eux le reſte de la nuit, & dès le grand matin il leur conſeilla d'aller chercher gîte ailleurs, diſant que pour lui il alloit découvrir tout le myſtére, & ſe faire payer de la ſomme dont on étoit convenu.

Vous voyez bien, Monſieur, de quelle maniere le hazard & l'impoſture ſe jouent de la crédulité des hommes. Il faut vous montrer auſſi que la nature a voulu être de la partie, & qu'elle ſe ſert pour cela de moyens qui ſont encore plus difficiles à découvrir, que les tromperies des hommes mêmes.

M. L. B. me fit derniérement une hiſtoire, qui confirme ce que je dis. Un jeune homme ayant paſſé une partie de la nuit avec une femme qu'il aimoit, s'en retourna coucher dans ſon lit ordinaire ; mais il n'eut pas dormi une heure ou deux, qu'en s'éveillant il apperçut près de ſon lit ſa Maîtreſſe, qui lui dit quelque choſe dont il ne me ſouvient pas, & puis diſparut. Ce jeune homme appelle auſſi-tôt ſon Valet, & lui demande ſi toutes les portes ſont bien fer-

mées. Son Valet lui répondit qu'il n'y avoit rien d'ouvert, & notre amoureux se rendormit. Mais il se réveilla encore, & revit pour la seconde fois sa Demoiselle, qui disparut. Il ne faut pas demander s'il en fut épouvanté, & si cette vûe ne lui causa pas alors autant de frayeur, qu'elle lui donnoit ordinairement d'amour & de joye. Je ne m'étonne point de cette apparition. Un homme encore tout enflâmé, & qui vient de goûter les plaisirs, dont on peut joüir avec une beauté qu'on aime; un homme, dis-je, de cette sorte a pû conserver quelque tems dans son imagination les traits de l'objet de son amour; la substance du cerveau, qui est fort délicate, peut demeurer ébranlée par l'impression que fait un tel objet; & même les amoureux voyent continuellement ce qu'ils aiment, bien qu'ils en soient séparés. Ne voyons-nous pas aussi que ceux qui ont long-tems porté un fardeau sur les épaules, ou sur les bras, le sentent encore quelque tems après l'avoir quitté? Si les objets ne se font sentir que par l'impression qu'ils causent sur l'organe, & par l'ébranlement qu'ils font des peti-

tes fibres de ces mêmes organes, ne peut-on pas croire que cet ébranlement peut durer quelque tems après que les objets ne ſont plus préſens ? La douleur d'un coup de pierre demeure long-tems après le coup. Ce jeune homme avoit la tête remplie des idées de ſa Demoiſelle, il penſoit continuellement à elle, & il la voyoit même toujours étant éveillé : ainſi n'étant qu'à moitié éveillé dans ſon lit, ſes eſprits, qui étoient encore dans une confuſion qui l'empêchoit de connoître diſtinctement ce qui remuoit ſon imagination, firent qu'il crut voir au-dehors de ſoi ce qui n'étoit que chez ſoi. La même choſe peut arriver à un homme parfaitement éveillé, ſi l'impreſſion ſe fait ſentir ſi avant dans le cerveau, qu'il en ſoit continuellement ébranlé. De plus, ſi le mouvement des organes ſe communique au cerveau, pourquoi le mouvement du cerveau ne pourra-t'il pas ſe communiquer aux organes, & les mouvoir avec la même modification que feroient les objets extérieurs, pour leur faire voir au-dehors la même choſe qui ſeroit empreinte dans le ſiége de l'imagination ? Il ſe peut faire

aussi, comme nous avons déja dit, qu'une rate pleine d'humeurs brûlées & un sang épaissi, envoyent des vapeurs grasses, ou (pour mieux dire) des exhalaisons à la tête, qui prennent telle ou telle figure, ainsi que les nuées représentent à l'imagination des objets differens. Ces figures peuvent paroître à certaines heures réglées, selon que l'humeur s'échauffe; & cela fait des apparitions quotidiennes, tierces & quartes, ainsi que des fiévres.

Une expérience dont je veux vous entretenir, m'a donné lieu d'imaginer une autre cause naturelle de ces apparitions. Une femme à qui une cataracte étoit remontée après avoir été abatue, me vint trouver il y a quelques années. Je regardai son œil, & je remarquai que sa cataracte, quoique remontée, étoit toute détachée de la circonférence de l'uvée. Je lui dis que je croyois qu'elle se dissiperoit. Cette femme revint chez moi un mois après. J'observai que sa cataracte commençoit à se rompre; je lui dis que la vûe de cet œil pourroit revenir. Elle sortit de chez elle peu de tems après, pour aller se promener à

Montmartre ; mais elle n'eut pas plutôt passé la porte de la Ville, qu'elle s'écria qu'elle étoit ensorcellée, qu'elle voyoit des mouches & des chenilles de toutes sortes de couleurs ; qu'une mouche beaucoup plus grosse que les autres, dont une aîle étoit verte & l'autre jaune, dont la tête étoit rouge & le corps bleu, lui vouloit entrer dans l'œil. Cette pauvre femme effrayée de cette maniere entra chez un Taillandier, & envoya querir un Prêtre, qui la consola du mieux qu'il put ; mais qui avoüa qu'il n'avoit jamais oüi parlé de Diables bigarrés de cette façon. On ramena cette femme chez ; elle me renvoya querir le lendemain. Je vis son œil, & j'apperçus que sa cataracte étoit en plusieurs piéces, dont quelques-unes se touchant formoient comme de petits prismes ; il y en avoit aussi qui étoient les unes sur les autres, comme des glaçons, lorsque la riviere n'a pas gelé tout-à-coup. Je lui demandai si les mouches & les chenilles lui paroissoient aussi formées, & les couleurs aussi vives que dans le moment qu'elles les avoit apperçûes ? Elle répondit que non. Je la rassûrai sur sa peur,

& je lui dis qu'elle verroit bientôt de son œil ; ce qui arriva en dix ou douze jours, pendant lequel tems les figures & les couleurs de ces petits animaux s'effacerent entiérement.

Vous voyez, Monſieur, ce que peuvent les differentes réfractions des rayons viſuels, qui étant modifiés de telle ou telle maniere repréſentent à l'imagination differentes figures. Je vous demande ſi, après ces exemples, on ne peut pas croire que des vapeurs voltigeantes dans l'humeur aqueuſe, puiſſent faire des réfractions capables de nous faire paroître des ſpectres & des phantômes. Pour moi, je n'y vois point de difficulté, & cette derniere cauſe, qui l'eſt ſans doute de beaucoup d'apparitions, peut impoſer aux eſprits les plus ſolides.

Il peut arriver auſſi que des vapeurs gluantes s'éléveront également de toutes les parties d'un corps qui pourrira ſous la terre, leſquelles gardant la même ſituation entr'elles, qu'elles avoient au moment qu'elles ſont ſorties du cadavre, repréſenteront une ombre, ou un phantôme, ou une figure du corps qui les a

produites, ainſi qu'il eſt quelquefois arrivé la nuit dans des Cimetieres; & ſi la même choſe n'arrive pas le jour, c'eſt parce que l'air de la nuit reſſerre ces vapeurs, & ne permet pas qu'elles ſe diſſipent comme elles font dans un air plus échauffé durant le jour.

Cependant avec tous ces raiſonnemens, je ne prétends pas faire paſſer mes obſervations pour des démonſtrations mathématiques, & moins encore les donner pour des articles de foi. J'ai dit librement ce que je penſois ſur cette matiere, pour avertir qu'il faut en beaucoup de rencontres prendre garde de ne pas donner trop facilement dans quelque piége, de peur d'être pris pour dupe. Je ſouhaiterois de tout mon cœur que le retour des Eſprits fût naturellement poſſible, afin que ſi je meurs avant vous, je vienne encore de l'autre monde vous dire ce que je vous ai dit ſouvent en celui-ci, que je ſuis, Monſieur, &c.

DISSERTATION
SUR LA POSSESSION
DES CORPS,
ET SUR
L'INFESTATION DES MAISONS
PAR LES DEMONS.

Par le Pere CHARLES-LOUIS RICHARD, *Professeur en Théologie, de l'Ordre de Saint Dominique.*

Sur l'Imprimé à Amiens.
M. DCC. XLVI.

APPROBATION.

NOus approuvons la préſente Diſſertation avec d'autant plus de confiance, que c'eſt après avoir reçû nous-mêmes les dépoſitions de dix témoins principaux qui y ſont cités, nombre plus que ſuffiſant pour conſtater un fait où perſonne n'a le moindre intérêt à mentir. Nous eſpérons même que cet Ouvrage ſera utile à pluſieurs, qui foibles dans la Foi, tournent en plaiſanterie toutes ces ſortes d'hiſtoires ſans aucune diſtinction, comme ſi les Rituels qui tous fourniſſent des formules d'exorciſme, pouvoient être ſoupçonnés de ne donner en cela que des inutilités. On doit donc éviter les deux extrêmités ſur cette matiere; il ne faut ni croire aiſément, ni s'obſtiner à ne rien croire, mais ſuivre les régles de la prudence que la Juſtice a adoptées pour toute ſorte de faits; elle conſiſte à croire ceux que pluſieurs perſonnes atteſtent comme témoins de vûe ou d'ouie, avec ſerment & ſans y avoir intérêt. Fait à Amiens, ce 4 Mars 1746.

LOUIS-FRANC. GAB. Evêque d'Amiens.

AVERTISSEMENT.

AVERTISSEMENT.

S'Il eſt de la derniere importance pour la Religion d'éclaircir certains faits extraordinaires, il eſt auſſi d'une extrême difficulté de leur donner un jour qui les mette à couvert des ténébres que les incrédules s'efforcent d'y répandre. La poſſeſſion des corps & l'infeſtation des maiſons par les démons, ſont du nombre de ces faits dont l'éclairciſſement peut beaucoup ſervir à la Religion; mais dans cette matiere, comme en pluſieurs autres, il eſt deux écueils à éviter, trop croire & ne rien croire. L'eſprit fort ne croit rien, l'eſprit foible croit tout. Eſt-ce donc une néceſſité fatale de donner dans quelque extrême? Ne peut-on à l'aide d'un juſte diſcernement ſéparer le vrai d'avec le faux? Eſt-il impoſſible de ſaiſir une ſage médio-

crité, & de s'y conſerver ? C'eſt à quoi je viſe dans ce petit Ouvrage que j'entreprens, à l'occaſion d'un fait de la nature de ceux dont parle mon titre, qui ſe paſſe à préſent dans cette Ville. Voici donc mon deſſein. Je montrerai 1°. la poſſibilité de la poſſeſſion des corps, & de l'infeſtation des maiſons par les démons. Je montrerai enſuite la réalité paſsée de cette poſſeſſion & de cette infeſtation. Enfin je ferai voir la réalité préſente de cette même infeſtation.

DISSERTATION
SUR LA POSSESSION *DES CORPS*, ET SUR L'INFESTATION DES MAISONS PAR LES DEMONS.

CHAPITRE PREMIER.

De la possibilité de la possession des corps, & de l'infestation des maisons par les démons.

IL est trois sortes d'Êtres purement spirituels, Dieu, l'Ange, l'Ame raisonnable. Dieu est un pur esprit, un esprit incréé & infiniment parfait. L'Ange est un pur esprit, mais créé & fini. L'Ame est aussi un pur esprit créé, fini comme l'Ange, mais destiné à animer le corps de l'homme dont elle fait partie,

en quoi elle differe de l'Ange. L'Ecriture parle des Anges en cent endroits. Elle dit que (*a*) Dieu mit un Chérubin devant le Paradis terreſtre après qu'il en eut chaſſé Adam ; que (*b*) deux Anges allerent à Sodôme ; que (*c*) Jacob vit des Anges qui montoient & qui deſcendoient ſur une échelle ; qu'un (*d*) Ange exterminа les premiers nés des Egyptiens ; que (*e*) l'Ange Raphaël conduiſit le jeune Tobie chez Raguël, & le ramena chez ſon ſon pere ; que (*f*) les Anges dans le Ciel voient continuellement la face de Dieu. En vain les Saducéens chez les Juifs, & les Anabaptiſtes chez les Chrétiens, oppoſent-ils que le nom d'Ange étant un nom d'office, les Anges dans l'Ecriture ne ſignifient autre choſe que les bonnes ou les mauvaiſes penſées ; cette objection eſt pitoyable. Le nom d'Ange eſt un nom d'office, il ſignifie Envoyé ou Meſſager ; l'office ſignifié par ce nom en eſt-il moins exercé par des perſonnes réelles ? Les noms de Courier,

(*a*) Gen. chap. 3. ℣. 24. (*b*) Ch. 19. ℣. 1.
(*c*) Chap. 28. ℣. 12.
(*d*) Exod. chap. 12. ℣. 23.
(*e*) Tob. chap. 12. ℣. 3.
(*f*) Matth. chap. 18. ℣. 10.

d'Ecuyer, de Légat, d'Ambaſſadeur, d'Orateur, de Miniſtre, ſont des noms d'office : cela empêche-t'il que ce ſoient des perſonnes réelles & véritables, qui exercent les differens offices ſignifiés par ces noms ? L'Ecriture attribue aux Anges des diſcours & des actions, comme d'aller, de venir, de monter, de deſcendre, de conduire, de défendre, de boire, de manger, de garder, de punir, de fraper, de luter, de combattre, de tuer, d'exterminer avec des glaives & des épées ; cela convient-il à la penſée ? Peut-on dire d'une ſimple penſée qu'elle monte, qu'elle deſcend, qu'elle boit, qu'elle mange, qu'elle frappe, qu'elle tue armée d'un glaive ?

L'exiſtence des Anges eſt fondée auſſi ſur la lumiere naturelle. Il eſt de la ſageſſe de Dieu qu'il y ait des Êtres, qui lui reſſemblent parfaitement autant qu'il eſt poſſible, & cette parfaite reſſemblance ne peut ſe rencontrer que dans des ſubſtances purement ſpirituelles, qui ne ſoient pas faites pour être unies au corps, telles que ſont les Anges, parce que Dieu eſt un pur eſprit. Il eſt auſſi de l'ordre & de la beauté de l'Univers, que

puiſqu'il renferme des ſubſtances purement matérielles, comme les pierres ; des ſubſtances partie matérielles, partie ſpirituelles, comme les hommes ; il renferme auſſi des ſubſtances purement ſpirituelles, telles que ſont les Anges. Ce ſont les raiſons du Docteur Angélique (*g*). La Théologie payenne s'accorde en ce point avec la Théologie chrétienne ; car ſi nous exceptons les Epicuriens & leurs ſemblables, les autres Philoſophes admettoient les Anges, c'eſt-à-dire, des ſubſtances intelligentes ſupérieures à l'homme. C'eſt ce que prouve Saint Cyprien (*h*), par le témoignage de Platon, de Socrate, de Triſmegiſte, des Poëtes. Il eſt des Anges de deux ſortes, des bons qui ſont demeurés ſoumis à Dieu (*i*), & des mauvais qui ſe ſont révoltés contre Dieu, & perdus par cette révolte. On les appelle les diables, les démons, (*k*) les puiſſances de l'enfer, les puiſſances de l'air, les princes du

(*g*) Lib. 2. cont. Gent. cap. 46. & 1. p. 4. 50. Art. 1.

(*h*) Lib. de Idolor. vanit. (*i*) Judæ. ℣. 6.

(*k*) Apoc. c. 12. ℣. 9. Eph. c. 6. ℣. 12. Iſai. c. 14. Pſ. 77. Matth. c. 12. Epheſ. c. 6. ℣. 12.

monde, les esprits de malice, de ténébres. Les mauvais Anges souffrent tous les peines éternelles ; mais tous ne sont point encore rélégués dans l'enfer. Plusieurs sont répandus dans les airs & sur la terre, d'où il est très-possible qu'ils obsédent & qu'ils possédent les corps, qu'ils infestent, ou qu'ils tourmentent les maisons & d'autres semblables lieux. La raison paroît d'abord s'y opposer. Un démon est un pur esprit, un esprit entiérement dégagé de la matiere ; & un tel esprit, ce semble, ne peut agir physiquement & immédiatement sur la matiere, puisqu'il n'a aucune proportion physique avec elle. N'est-ce pas une chose impossible qu'une substance purement intelligente, agisse d'une maniere physique sur une substance purement corporelle ? Non, la chose n'est point impossible, & nous portons tous au-dedans de nous une preuve sensible, convaincante & toujours subsistante de sa possibilité. Notre ame est spirituelle, elle est douée d'intelligence, de volonté, de liberté ; elle pense, & elle réfléchit sur ses pensées ; elle raisonne, & elle arrange ses raisonnemens ; elle les exprime par la

voix ou l'écriture ; elle examine, elle juge, elle choisit, elle sépare le vrai d'avec le faux, le bien d'avec le mal ; elle produit, elle invente & elle perfectionne ses inventions ; elle connoît, & elle aime les choses universelles & purement spirituelles, la vérité, la vertu ; elle admire les effets de la nature, & elle en rend raison ; elle fait des démonstrations ; elle ne conçoit pas seulement les choses existentes ou possibles, mais encore les privations & les négations : toutes ces actions qui sont spirituelles, & qui ne peuvent venir que d'un principe spirituel, prouvent la spiritualité de notre ame ; elle est donc spirituelle ? Cependant notre ame toute spirituelle qu'elle est, agit sur le corps & sur tous ses organes, sur le sang, les humeurs, les esprits animaux, malgré sa disproportion apparente avec toutes ces choses. Il n'est pas plus impossible que les esprits bons ou mauvais agissent sur les corps & les autres objets sensibles, parce qu'ils ne sont ni plus, ni moins spirituels que nos ames. J'avoue qu'on ne comprend pas clairement la maniere dont cela se fait ; mais est-ce une raison de nier la

poſſibilité ou l'exiſtence d'une choſe, parce qu'on n'en comprend point la nature, les differens modes, les diverſes façons d'opérer ? Nous ne comprenons point la nature de Dieu, ſommes-nous en droit de nier ſon exiſtence ? Nous ignorons les cauſes du flux & du reflux de la mer, les propriétés de la pierre d'aiman, de mille autre autres choſes naturelles, dont nous ſommes tous les jours les témoins ; nous aviſons-nous d'en nier l'exiſtence ou la poſſibilité ? Notre ame eſt ſpirituelle, nous n'en pouvons douter : notre ame, quoique ſpirituelle, agit ſur notre corps ; nous le ſentons à tout moment, & nous en ſommes plus certains que de tout ce qui eſt hors de nous. L'action de la ſubſtance ſpirituelle ſur la corporelle eſt donc poſſible ? On peut pouſſer ce raiſonnement encore plus loin, & dire que nier la poſſibilité de l'action des eſprits ſur la matiere, c'eſt nier que Dieu y puiſſe agir lui-même ; & nier par conſéquent qu'il ait créé le monde, qu'il le gouverne, qu'il le conſerve, qu'il lui imprime tous ſes mouvemens ; la preuve en eſt facile. Dieu eſt un pur eſprit, & un eſprit infiniment

plus pur, plus parfait, plus élevé au-deſſus de la matiere, que ni l'Ange, ni l'ame raiſonnable. Cependant Dieu agit ſur la matiere, il la touche, il la pénétre intimement, il lui imprime tous ſes mouvemens, il l'applique immédiatement à ſes opérations, il lui donne l'être, la vie, il lui donne tout (*l*), dit Saint Paul. Dieu eſt par tout par ſa puiſſance, par ſa préſence, par ſon eſſence. Son immenſité, c'eſt ſon eſſence même répandue par tout; non à la façon des corps avec extenſion locale, mais à la façon des eſprits ſans extenſion locale, ſans parties diviſibles, par tout toute entiere.

La Philoſophie payenne a reconnu cette préſence intime & agiſſante de Dieu dans tous les êtres, lorſqu'elle a établi comme un principe conſtant, que les cauſes ſecondes n'agiſſent point, ſi elles ne ſont mues par la premiere cauſe. Dieu, quoique purement ſpirituel, agit donc ſur la matiere? Il n'eſt pas plus impoſſible que les autres ſubſtances ſpirituelles y agiſſent auſſi. Car il ſeroit inutile de dire que Dieu, par ſa toute-puiſ-

(*l*) Act. chap. 17. ℣. 25.

ſance, peut ce que les autres êtres moins puiſſans ne peuvent. Je réponds, que la difficulté de l'action d'un être ſpirituel ſur un être corporel, ne roule pas ſur la puiſſance ou l'impuiſſance, mais ſur la ſpiritualité de l'agent, & comme Dieu n'eſt pas moins ſpirituel que l'Ange; ſi une fois il répugne que l'Ange, à cauſe de ſa ſpiritualité, agiſſe ſur la matiere, il répugnera auſſi que Dieu y agiſſe. Voilà dans quels abîmes on ſe précipite, en voulant trop ſubtiliſer: on s'expoſe à ôter à Dieu ſes attributs, & par conſéquent à nier ſa divinité: car ou Dieu n'eſt pas, ou bien s'il eſt, comme on n'en peut douter, il eſt avec toutes ſes perfections. Dieu eſt donc; il eſt purement ſpirituel; quoique purement ſpirituel, il agit ſur la matiere: des ſubſtances purement ſpirituelles peuvent donc agir ſur les corps? les démons qui ſont de purs eſprits, peuvent donc poſſéder les corps & infeſter les maiſons? C'eſt préciſément ce que j'ai voulu prouver dans ce premier Chapitre.

CHAPITRE II.

De la réalité paſsée de la poſſeſſion des corps & de l'infeſtation des maiſons par les démons.

J'Appelle réalité paſſée de la poſſeſſion des corps & de l'infeſtation des maiſons par les démons, tous les faits de ce genre rapportés par les Auteurs ſacrés & Eccléſiaſtiques. Mon deſſein n'eſt pas de raſſembler ici tous les faits de cette ſorte, le détail en ſeroit immenſe ; mais d'en choiſir quelques-uns des plus certains dans deux Articles

ARTICLE PREMIER.

Faits qui prouvent la réalité de la poſſeſſion des corps, & de l'infeſtation des maiſons par les démons, tirés de l'Ecriture.

IL ne faut qu'ouvrir l'Evangile pour être convaincu qu'il y avoit du tems de Jeſus-Chriſt un grand nombre de perſonnes poſſédées du démon. Qu'on

liſe (*m*) Saint Matthieu, Saint Marc, Saint Luc, on verra que Jeſus-Chriſt délivra chez les Géraſéniens, deux hommes poſſédés du démon, & même d'une légion de démon; qu'il délivra auſſi une autre fois un homme muet, poſſédé; qu'il délivra encore un poſſédé, qui étoit aveugle & muet; la fille d'une femme Payenne & Syrophénicienne; pluſieurs autres poſſédés, dont les démons chaſſés lui crioient, vous êtes le Fils de Dieu; enfin qu'il accorda à ſes Diſciples le pouvoir de chaſſer les démons. Voilà pour la poſſeſſion des corps: voici pour l'infeſtation des maiſons; car quoiqu'il n'en ſoit pas fait une mention ſi expreſſe, que je ſçache, dans l'Ecriture, je crois cependant y en appercevoir des traits aſſez bien marqués. Nous liſons au Livre de Job, que le démon ayant eu permiſſion de tourmenter ce ſaint Homme, fit tomber le feu du Ciel ſur ſes troupeaux & ſur ceux qui les gardoient; qu'il fit lever un vent impétueux, qui ébranla les quatre coins de la maiſon où étoient ſes enfans & qui la

(*m*) Marc. c. 5. Matth. c. 8. Ibid. c. 11. Marc. c. 7. Luc. c. 4. Matth. c. 10.

renverſa ; enfin qu'il frappa Job d'une playe univerſelle & horrible, qui le contraignit de demeurer aſſis ſur un fumier.

Je ne ſçais ſi je me trompe ; mais je crois voir dans ces trois faits le démon qui infeſte des patutages, des troupeaux, des Paſteurs, puiſqu'il les réduit en cendres ; qui infeſte une maiſon, puiſqu'il la renverſe, & qu'il écraſe de ſes ruines ceux qui l'habitent ; qui infeſte une autre maiſon, ſçavoir, la maiſon de Job ; car ſans doute qu'il étoit dans ſa maiſon, lorſqu'il fut frappé par le démon. C'eſt ainſi que l'entend un ſçavant Interprête, dont voici les paroles : (*n*) *L'état ſi horrible où Job fut réduit, l'obligea de ſe retirer de ſa maiſon, & de ſe mettre ſur un fumier, comme en un lieu qui convenoit mieux à cette effroyable pourriture qui ſortoit de tout ſon corps.*

Il eſt dit dans le Livre de Tobie (*o*), que Sara, fille de Raguel, avoit eu ſept maris ſucceſſivement, qui tous ſept avoient été tués dans la chambre nuptiale, par un démon nommé Aſmodée. Sur

(*n*) Sac. ſur le ch. 2. de Job. ℣. 8.
(*o*) Tob. c. 3. ℣. 7. & 8.

cela, je demande ſi une maiſon dans laquelle ſont tués ſucceſſivement ſept hommes par le démon, ne doit pas être cenſée infeſtée par le démon ? Quoiqu'il en ſoit, je veux que l'Ecriture ne parle point d'infeſtation de maiſon ; l'infeſtation eſt-elle plus difficile à croire que la poſſeſſion ? Si Dieu permet au démon d'entrer dans le corps d'une créature raiſonnable, faite à l'image de la Divinité, & ſon Temple vivant, ne lui permettra-t'il pas d'infeſter une maiſon de pierre & de bois ?

ARTICLE SECOND.

Faits qui prouvent la poſſeſſion des corps & l'infeſtation des maiſons, tirés des Auteurs Eccléſiaſtiques.

IL faudroit tranſcrire ici une partie de l'Hiſtoire de l'Egliſe & de la Vie des Saints, pour rapporter tout ce qu'on y lit des differentes opérations des démons ſur les corps & ſur les maiſons. Je me contenterai de deux faits qui me paroiſſent indubitables, pour ne point ennuyer le Lecteur.

Le premier, mais qui lui seul en renferme une infinité d'autres, c'est celui que nous fournissent les vies des Peres du désert. Ces vies sont remplies d'exemples de possessions, d'obsessions, d'infestations des démons, qui tourmentoient ces Saints solitaires dans leurs déserts & sur leurs montagnes, dans le fond de leurs vallées & sur la pointe de leurs rochers, au milieu de leurs cellules & de leurs antres profonds. Ils les tourmentoient, ils leur apparoissoient sous des formes horribles, ils tâchoient de les épouvanter par des cris & des hurlemens effroyables, qui étoient entendus de ceux mêmes qui alloient les visiter. La vie seul de Saint Antoine nous fournit un grand nombre de ces sortes de faits. Ces faits ne peuvent être révoqués en doute par un esprit tant soit peu raisonnable. Ils sont rapportés par des Saints Peres & d'autres fidéles Historiens, qui vivoient du tems même qu'ils sont arrivés, qui ont été témoins d'une partie de ce qu'ils rapportent, qui ont appris l'autre de la bouche même de ceux à qui ils étoient arrivés, ou de celle de leurs Disciples. La vie de Saint Paul,

premier Hermite, a été écrite par Saint Jérôme ; celle de Saint Antoine, par S. Athanaſe, Patriarche d'Aléxandrie, qui vivoit du tems de Saint Antoine, & qui dans ſa jeuneſſe avoit été ſous ſa conduite, qui l'avoit vû pluſieurs fois depuis, & avoit appris de lui-même & de ſes Diſciples, ce qu'il en rapporte. Les autres vies ſont écrites par Saint Ephrem, Rufin, Pallade, Sulpice Sévere, Caſſien, Théodoret, d'autres Auteurs de pareille marque. Ces vies ont été adoptées par tous les Sçavans qui ont vêcu depuis leurs Auteurs. Nos Hiſtoriens modernes, Meſſieurs de Tillemont, Fleury, Baillet, ce critique auſtere, toujours en garde contre ce qui tient de l'extraordinaire, les admettent ſans difficulté. Monſieur Arnaud les a recuëillis en deux volumes intitulés : *les Vies des Saints Peres des Déſerts.* Ces faits ſont donc certains, & pour les révoquer en doute, il faut dire que les Saints Peres & les autres Hiſtoriens qui les ont rapportés, étoient tous ou des eſprits foibles, ou des eſprits fourbes ; foibles, s'ils ont cru légérement ; fourbes, s'ils ont inventé & rapporté ſans croire. Il

faut dire encore que tous les Sçavans qui ont vêcu depuis eux, & qui ont adopté leur récit, ont donné dans la même foibleſſe ou la même fourberie. Il faut ajoûter qu'on a plus d'eſprit & de jugement tout ſeul, que tout ce qu'il y a eu de grand juſqu'à cette heure dans l'Egliſe. Mais dire tout ceci, ou le penſer, eſt-ce être ſage ?

Je tire le ſecond exemple de Saint Auguſtin, dont voici les paroles traduites en notre langue : (p) *Nous avons parmi nous un Tribun, nommé Heſperius. Il a une Métairie au territoire de Fuſſales appellée Zubedi, ou ayant reconnu que les eſprits malins tourmentoient ſa maiſon, ſes eſclaves & ſon bétail ; il pria nos Prêtres en mon abſence, que quelqu'un d'eux ſe tranſportât dans ſa maiſon pour chaſſer les démons par ſes prieres. Un Prêtre s'y tranſporta, il y offrit le Sacrifice du Corps de Jeſus-Chriſt, faiſant d'ardentes prieres pour faire ceſſer cette vexation, & auſſi-tôt elle ceſſa par la miſericorde de Dieu.*

Voyez la ſimplicité de Saint Auguſtin. Un Tribun (lui abſent) ſe plaint à ſes Prêtres que ſa maiſon eſt infeſtée par les

(p) Aug. lib. 22. de Civ. Dei. c. 8.

démons. Un Prêtre se transporte dans la maison infestée, il y célébre le Saint-Sacrifice de la Messe, la maison est délivrée. On rapporte le fait à S. Augustin, qui le croit bonnement ; il le croit & il veut le faire croire aux autres, le faire croire comme un miracle, comme un miracle tel que celui de guérir les malades, d'éclairer les aveugles ; car il l'écrit parmi les miracles de ce genre, au 8e. Chapitre du Livre 22. de la Cité de Dieu, dont voici le titre : *Des miracles qui ont été faits pour que le monde crût en Jesus-Christ, & qui continuent encore maintenant que le monde croit.* Saint Augustin croit ce fait comme une chose indubitable, & veut le persuader à la postérité : le bon Pere ! Les grands hommes du Paganisme n'étoient pas moins simples que ceux du Christianisme, puisqu'ils admettoient des démons qu'ils appelloient mauvais génies, & qu'ils regardoient comme les ennemis des hommes, toujours appliqués à les tourmenter. Enfin l'Eglise a reconnu dans tous les tems, & reconnoît encore aujourd'hui la réalité des possessions & des infestations, puisqu'elle a ordonné & qu'elle ordonne en-

core aujourd'hui des prieres pour chaſſer le démon des corps & des maiſons ; puiſqu'elle a donné & qu'elle donne encore aujourd'hui des inſtructions & des régles de conduite pour ces ſortes d'événemens. Autrement il faudroit dire que l'Egliſe ſuppoſe faux, qu'elle fait des prieres & des inſtructions chimériques ; qu'elle nous trompe & qu'elle eſt trompée ; que tous les Evêques, chacun dans ſon Diocèſe, ſont obligés en conſcience de rayer de leurs Rituels les exorciſmes contre les poſſeſſions & les infeſtations des maiſons.

CHAPITRE III.

De la réalité préſente de l'infeſtation des maiſons par le démon.

J'Appelle réalité préſente de l'infeſtation des maiſons par le démon, un fait qui ſe paſſe ici préſentement dans cette Ville d'Amiens : expoſons-le, nous le péſerons enſuite. Le voici. Monſieur Auguſtin Leleu, homme veuf âgé de 56 ans & demi, Contrôleur des Droits de Monſeigneur le Duc de Chaulnes ſur la

chaîne de Picquigny, demeurant dans une maiſon de la rue de l'Aventure, Paroiſſe S. Jacques, s'eſt plaint depuis quelques mois, que ſa maiſon eſt infeſtée de démons depuis 14 ans qu'il y demeure. En conſéquence, il a obtenu qu'on fît dans ſa maiſon la bénédiction des maiſons infeſtées, & qu'on y célébrât le Saint-Sacrifice de la Meſſe. Voilà le fait que bien des gens prennent pour une rêverie toute pure; examinons quels ſont les rêveurs. C'eſt ce que je vais faire dans deux Articles. Dans le premier, j'établirai le fait. Dans le ſecond, je le défendrai contre les difficultés qu'on lui oppoſe.

ARTICLE PREMIER.

Preuves qui établiſſent le fait préſent.

LEs preuves du fait préſent, ne peuvent être que les témoignages des perſonnes qui ont vû ou entendu dans la maiſon quelque choſe qui marque infeſtation. Les voici tout de ſuite; le Lecteur ſenſé jugera de leur juſte valeur. Je commence par deux témoignages qui

regardent le tems auquel M. Leleu demeuroit point encore dans la maiſo dont il s'agit.

Le premier eſt de Madame Trencar épouſe de M. le Marchant, Receve de cette Ville. Cette Dame atteſte avoi appris de la bouche même de Madam d'Armanville, qui demeuroit dans l maiſon dont il s'agit, avant M. Leleu que ladite Dame d'Armanville étan couchée, avoit ſenti comme une per ſonne ſe jetter ſur elle, qu'elle avoi ſenti comme une main qui l'avoit pincé pluſieurs fois fortement.

Le ſecond eſt de Jean-Baptiſte Heu, Maître Saiteur, demeurant vis-à-vis la maiſon, lequel atteſte avoir appris de la bouche de Marie-Jeanne Bullot, qu'elle avoit été conſidérablement frappée juſqu'à être noire de coups, par la même voye que Madame d'Armanville, pendant qu'elle faiſoit compagnie à cette Dame qui prenoit cette fille pour ſe raſsûrer dans ſa peur. Cette Dame & cette fille ſont mortes il y a long-tems.

Le reſte du témoignage regarde le tems de la demeure de M. Leleu dans la maiſon.

Le même atteſte avoir entendu de ſa

maiſon, comme ſi on jettoit des planches avec grand bruit dans toute la maiſon infeſtée. De plus revenant un jour de faire la patroüille au milieu de la nuit, avoir entendu quelque choſe de violent tomber avec grand bruit dans la maiſon, & le maître de la maiſon crier après ce qui faiſoit bruit ; de plus avoir entendu ſonner la clochette de la maiſon, toutes les perſonnes de la maiſon étant devant la porte, & n'y ayant perſonne ni au-dehors, ni au-dedans qui ſonnât.

Marie-Théreſe le Grand, femme de Jean-Baptiſte Tellier, Maître Boulanger, atteſte que la même Marie-Jeanne Bullot, ſœur de ſon premier mari, lui a déclaré pluſieurs fois qu'ayant couché dans la maiſon dont il s'agit avec Madame d'Armanville, avoit été maltraitée juſqu'à être noire de coups, & obligée de ſe ſauver à deux heures de la nuit. *Voilà pour ce qui précéde la demeure de Monſieur Leleu dans cette maiſon, voici pour ce qui la ſuit.*

D'abord, le R. P. Archange Capucin, atteſte que Madame Leleu, qui eſt morte à préſent, l'a conſulté de ſon vivant,

& s'eſt plainte à lui que les démons l
tourmentoient.

M. Auguſtin Leleu atteſte, depuis 1
ans qu'il habite la maiſon, avoir entendu, 1°. frapper une fois comme un coup de balet en dedans, au milieu de la croiſée qui eſt ſur la cour; 2°. avoir entendu comme décharger contre ladite croiſée pluſieurs voitures de briques à la fois, ſans néanmoins voir aucune brique; 3°. avoir entendu pluſieurs fois heurter à la porte de ſa ſalle, frapper differens coups, touſſer comme d'une voix d'homme, tout cela pendant la nuit, les portes étant bien fermées, & n'y ayant point d'homme chez lui, eſſayer enſuite d'ébranler toute la maiſon, comme s'il vouloit la renverſer, tenir les portes ſans qu'on pût entrer dans une autre chambre, cela durant quelquefois une demie-heure; 4°. ledit Sieur Leleu, faiſant commerce d'huile, avoir entendu ſouvent frapper pendant la nuit ſur ſes tonnes, comme ſi c'étoit un Ouvrier du métier qui frappât; 5°. avoir entendu ſouvent comme ſi on arrachoit un dégré de la cave, & comme ſi on le jettoit ſur l'autre dégré: 6°. balayer le grenier en

plein

plein jour. Enfin l'avoir entendu comme compter de l'or, rouler des pierres, faire du bruit par tout.

Gérard-Joseph Filiette, dit le Clerc, garçon âgé de 30 ans, atteste avoir été près de sept semaines dans la maison passer les nuits, pendant lesquelles il a entendu plusieurs fois, 1°. comme une personne qui monteroit & descendroit rapidement l'escalier en frappant de toutes parts; 2°. une fois tomber comme d'un seul coup du haut de l'escalier en bas; 3°. avoir entendu entrer dans la salle, frapper la croisée, s'étendre sur tout le plancher, entrer ensuite dans le cabinet frapper six coups sur le volet de la fenêtre, aussi distinctement que si une personne les eût frappés; 4°. de l'avoir entendu deux fois, comme s'il traînoit un drap sur l'escalier; 5°. de l'avoir entendu souvent faire du bruit dans la cave, traîner comme une carcasse dans la cour, voltiger & s'élever comme un vent impétueux dans l'allée & monter ensuite dans le grenier; 6°. l'avoir senti une fois qui lui pressoit la tête; 7°. d'avoir vû une fois comme une lumiere de flambeau qui éclairoit la cour. Ledit Filiette

a auſſi une fois porté un coup de ſabre, comme on lui avoit conſeillé, à l'endroit où il entendoit le bruit, ſans avoir rien touché.

François Mille, Mâçon de profeſſion, atteſte avoir paſſé une nuit, il y a cinq ans, dans la maiſon dont il s'agit, pendant laquelle il a entendu frapper trois coups ſi conſidérables, qu'ils l'ont fait treſſaillir, & qu'ayant été voir auſſi-tôt dans la chambre où il entendoit le bruit, laquelle chambre étoit fermée auſſi-bien que la porte de la rue, il n'a rien vû.

Mademoiſelle Marie-Catherine de Lâtre, atteſte que pendant quatre ans qu'elle a demeuré dans la maiſon, avoir entendu 1°. une fois faire grand bruit à ſa porte à une heure du matin, enſuite ſentir quelque choſe de lourd & de violent ſur ſon bras; 2°. avoir entendu ſouvent deſcendre & monter, comme une maſſe ſur l'eſcalier; 3°. avoir vû danſer toutes les chaiſes de la chambre où elle étoit, ſans que perſonne viſible les touchât; 4°. d'avoir vû une fois comme des flâmes de feu ſortir du grenier; 5°. d'avoir entendu ſouvent deſcendre l'eſcalier & frapper à toutes les portes.

Mademoiſelle Marie-Antoinette Jupille Deſgranges, qui a demeuré un an dans la maiſon, atteſte 1°. avoir entendu faire grand bruit de jour & de nuit dans l'allée de la maiſon, & de jour ſurtout, lorſqu'il n'y avoit perſonne à la maiſon; 2°. avoir entendu pluſieurs fois rouler comme une boule de fer dans le grenier; 3°. avoir entendu heurter pluſieurs fois à toutes les portes de la maiſon & rouler ſur l'eſcalier; 4°. avoir entendu hurler pluſieurs fois, comme touſſer dans la ſerrure de ſa porte, mettre la barre qui ferme la porte.

Gabrielle Dobremelle atteſte, pendant deux ans qu'elle a demeuré dans la maiſon, avoir entendu 1°. comme jetter des thuiles ſur le plancher de ſa chambre, ſans voir aucune thuile; 2°. quelque choſe ſe jetter lourdement ſur l'eſcalier, ſans qu'elle vît perſonne en ſe retournant pour regarder; 3°. avoir entendu comme ſi un grand nombre de perſonnes parloient enſemble, ſans qu'il y eût perſonne; 4°. avoir entendu comme remuer de la vaiſſelle dans la cour, n'y ayant perſonne qui en remuât.

Marie-Magdelaine Jumel, fille de

Maître Jumel, Saiteur demeurant vis-à-vis ladite maison, atteste avoir vû une fois comme des fusées sortir du grenier à deux heures de la nuit, qu'elle n'étoit point encore couchée; 2°. entendu frapper à grands coups sur les thuiles, comme si la toiture alloit tomber; 3°. frapper en differens endroits de la maison; 4°. entendu des cris épouvantables sortant du grenier.

Geneviéve Bouché, fille âgée de 48 ans, venant travailler dans la maison l'espace de trois mois, atteste avoir entendu plusieurs fois hurler & frapper à toutes les portes, & avoir vû une fois comme une masse blanche, & le plancher se soulever, lorsqu'elle sortoit de la grande chambre.

Théreſe Gouchon, fille âgée de 22 ans, atteste avoir entendu comme un sac de bled qui seroit tombé derriere ses talons, & comme des pierres qui seroient tombées dans le grenier.

Mademoiselle Marie-Catherine le Maire, atteste 1°. avoir entendu battre la caisse dans le grenier une fois; 2°. entendu marcher comme s'il y avoit plusieurs personnes dans la grande cham-

bre, tandis qu'il n'y avoit perſonne; 3°. entendu faire des hurlemens une fois, marcher dans l'allée, ôter la barre de la porte, frapper aux portes, & faire comme ſi on les ouvroit pluſieurs fois; 4°. entendu jetter des pierres dans la cheminée, regarder & ne rien voir.

Roſe Brueil & Marie-Anne Fillette, atteſtent, pendant trois ou quatre nuits qu'elles ont paſſé dans la maiſon, avoir entendu frapper dans la cave, & faire hors de la cave & dans d'autres endroits de la maiſon un bruit ſemblable à celui d'une fronde, lorſqu'on l'agite fortement.

La veuve Bachelier demeurant dans une maiſon, d'où elle découvre la cour de la maiſon infeſtée, atteſte avoir entendu pluſieurs fois pendant la nuit du bruit dans la maiſon, entr'autres une fois, comme ſi on déchargeoit un gros balot; & avoir vû auſſi pluſieurs fois de la lumiere non naturelle dans la cour, une fois notamment une lumiere ſi grande, qu'elle éclairoit parfaitement toute la cour.

Etienne Flais, garçon âgé de 22 ans, atteſte avoir entendu hurler, frapper,

jetter des pierres dans la cheminée de la maiſon.

Madame de Coliere ayant été depuis peu dans la maiſon, atteſte avoir entendu comme marcher dans la cave, & frapper à diverſes repriſes.

M. Gaudiere, Prêtre, Soûdiacre de la Paroiſſe Saint Firmin en Caſtillon, & M. le Scellier, Chanoine Régulier Prémontré de cette Ville, atteſtent qu'ayant paſſé la nuit du trois au quatre du mois de Février de cette année dans la maiſon, ils ont entendu à pluſieurs repriſes du bruit en differens endroits, qui ne pouvoit venir que d'une cauſe extraordinaire; ſçavoir 1°. un bruit ſemblable à celui que feroit un quelqu'un qui arriveroit dans la chambre bien fermée au-deſſus de celle où ils étoient, enſuite un coup diſtinct & aſſez fort ſur le plancher de cette chambre ſupérieure; en ſorte, que l'un deux s'écria qu'il n'en falloit point davantage pour prouver la réalité du fait; 2°. deux fois dans la cave un bruit ſemblable à celui qu'on feroit en donnant des coups contre la muraille; 3°. un coup donné ſur la barre de fer, qui ferme la porte en dedans, & qui l'a fait réſonner diſtinctement.

Les mêmes atteſtent avoir paſſé la nuit du vingt-un au vingt-deux du préſent mois de Février dans la maiſon de M. Leleu, & viſite faite de la maiſon, tout étant bien fermé, avoir entendu & ſenti à quatre repriſes differentes un ébranlement univerſel de la maiſon, à commencer depuis le grenier juſqu'en bas, en ſorte qu'ils entendoient les fenêtres remuer, & qu'ils ſe ſentoient épouvantés & ébranlés ſur leurs ſiéges, comme ſi la maiſon alloit tomber. L'ébranlement fut ſuivi d'un jargon réitéré qu'on ne ſçauroit définir, & que l'on entendoit en même tems en pluſieurs endroits, à commencer depuis la porte de la chambre où ils étoient. Ils ont entendu auſſi frapper pendant une bonne partie de la nuit, notamment pendant deux heures entieres dans une chambre bien fermée, où ils entendoient lever & abaiſſer fortement une groſſe porte qui eſt couchée ſur le plancher. Ils ont entendu auſſi pluſieurs fois deſcendre & monter l'eſcalier.

M. de Rodes, Gentilhomme, atteſte avoir paſſé quelques nuits dans la maiſon, & pendant ces nuits avoir entendu

1°. dans la chambre supérieure à ce où il étoit, sauter & frapper un coup 2°. donner un coup à la barre, qui ferme la porte en dedans; 3°. descendre sur l'escalier; 4°. bruire dans la cave; 5° descendre du grenier en bas.

J'ai été aussi deux fois pendant la nuit dans la même maison, & après l'avoir exactement visitée par tout, au moins la premiere fois, j'ai entendu à plusieurs reprises un bruissement ou bien un bruit sourd & confus dans la cave. La seconde fois que j'y ai été, j'ai entendu aussi frapper dans la cave plus distinctement que la premiere fois. J'ai couru aux coups & je n'ai rien vû.

Je pourrois encore citer d'autres témoins de ce fait, si ce nombre ne me paroissoit suffisant & plus que suffisant pour certifier un fait; car c'est une regle de critique fondée sur le bon sens & reçue de tout le monde, que quand plusieurs personnes dignes de foi, de differens états, differens caracteres, sans aucun intérêt personnel, s'accordent à attester un fait, dont elles disent avoir été les témoins oculaires ou auriculaires, on doit les croire sans héſiter, & même

qu'il y auroit de la folie à ne les point croire ; puiſque ſans cela on pourroit révoquer en doute tout ce qu'il y a de plus indubitable, ſous prétexte qu'on n'en ſeroit point sûr par ſoi-même, & que les perſonnes qui nous l'atteſtent, pourroient nous tromper. Voici vingt perſonnes au moins de differens états, differens caracteres, Prêtres, Religieux, hommes, garçons, femmes, filles, perſonnes dignes de foi, & dont je ſuis sûr de pluſieurs, qu'elles aimeroient mieux mourir que de faire volontairement un menſonge véniel ; toutes ces perſonnes atteſtent avoir vû ou entendu, la plûpart un grand nombre de fois, les faits énoncés dans cet écrit ; elles l'atteſtent, elles ſont prêtes à en faire ſerment ; & toutes ces perſonnes conſpireroient à tromper le Public ſans le moindre intérêt, à la perte de leur plus chers intérêts, de leur honneur, de leur conſcience, de leur ſalut ! Ce ſeroit un prodige beaucoup plus grand que celui qu'on refuſe ſi opiniâtrement de croire ; car enfin de quoi s'agit-il ? Que le démon qui (q), ſelon l'Ecriture & l'Egliſe,

(q) 1. Petri, ch. 5. ℣. 8.

tourne autour de nous comme un lion rugissant, cherchant quelqu'un qu'il puisse dévorer, que le démon fasse quelquefois sensiblement (Dieu le permettant ainsi, ou pour nous punir, ou pour nous exercer, ou pour mille autres raisons connues à sa sagesse), ce qu'il fait tous les jours d'une maniere insensible : voilà tout. Quel miracle, pour révolter si fort les esprits ! Pourquoi donc tant de révoltes ? Je n'aime point à juger témérairement de mon prochain ; mais sans jugement téméraire, l'incrédulité n'auroit-elle pas un peu de part à la révolte ? Ne seroit ce point qu'on ne seroit pas bien persuadé de ce que la foi nous enseigne touchant l'existence & les opérations du démon ? Que chacun s'interroge. Malgré cela on objecte. Voyons donc les objections.

ARTICLE SECOND.

DIFFICULTÉS qu'on oppoſe au fait préſent.
M. Leleu, dit-on, eſt un viſionnaire.
C'eſt lui qui fait le bruit, ce ſont les voiſins ou bien d'autres qui le font.
Quelques Prêtres ont été dans la maiſon & n'ont rien entendu.
Enfin on demande pourquoi Dieu permettroit de pareilles choſes ?
Voilà les difficultés qu'on oppoſe ; je ne refuſe point de les peſer.

MOnſieur Leleu eſt un Viſionnaire. Ne nous payons point de mots, ſans les entendre. Un viſionnaire eſt un homme qui a des viſions. Il eſt deux ſortes de viſions, des bonnes & des mauvaiſes, des vraies & des fauſſes. Abraham, Moïſe, Jacob, Joſeph, les Prophétes, les Apôtres, mille autres Saints de l'ancienne & de la nouvelle Loi ont été viſionnaires dans le premier ſens, c'eſt-à-dire, qu'ils ont eu de vraies & de ſaintes viſions. Le terme de *viſionnaire* commence à ne plus me faire tant de peur, & je penſe même qu'il eſt peu

de vrais Chrétiens qui ne vouluſſent être *viſionnaires* en ce ſens, & en ſi bonne compagnie. Il faudroit donc avant que de prononcer, examiner ici la nature des viſions qu'on attribue à M. Leleu ; c'eſt dans cette diſcuſſion que je ne veux nullement entrer, j'en laiſſe le jugement à Dieu ; & pour moi, il me ſuffit qu'on ne faſſe point de procès à ſes oreilles ; je n'ai rapporté que ce qu'il a entendu, & d'ailleurs ſon témoignage eſt parfaitement conforme aux autres, & ne dit rien de plus difficile à croire : mais ce en quoi je prends hautement la défenſe de ce Monſieur, c'eſt contre la noire calomnie qui ne rougit pas de lui attribuer le bruit qui ſe fait dans ſa maiſon.

D'abord, je remarque dans cette attribution, jointe à la premiere accuſation, une contradiction évidente. Selon la premiere accuſation, M. Leleu eſt un *viſionnaire*, c'eſt-à-dire, comme on l'entend, un homme dont l'imagination pieuſement bleſſée, lui repréſente de ſaints objets, Dieu, la Vierge, les Anges, les Saints ; & tout d'un coup le voilà changé en diable, car c'eſt un diable, s'il fait le bruit diabolique qu'on

entend dans ſa maiſon : quelle ſubite métamorphoſe ! Avançons, fût-il un diable incarné, je ſoutiens que pourvu qu'on lui accorde un corps ſemblable aux nôtres, il n'a pû faire le bruit qu'on lui impute. On lui ôte l'honneur, on lui ôte l'eſprit, on veut lui ôter les biens. Hé, de grace ! qu'on lui laiſſe au moins le corps ; qu'on accorde qu'il eſt compoſé de chair & d'os, comme nous tous ; je ne veux que cela pour le juſtifier. M. Leleu ayant un corps comme le nôtre, n'a pû faire le bruit qui s'eſt paſſé dans ſa maiſon. Car avec un corps comme le nôtre, qu'on nous diſe comment il peut tomber ſans ſe faire aucun mal du haut de l'eſcalier en bas, ſe relever enſuite, voltiger, s'élever, aller du grenier à la cave, & de la cave au grenier en paſſant par les planchers & les portes bien fermées ſans les ouvrir, frapper en même tems de tous côtés, imiter le bruit d'un gros ſac de bled, qui tomberoit lourdement & qui ébranleroit toute la maiſon, d'une caiſſe qu'on battroit, d'une boule de fer qu'on rouleroit, de thuiles qui tombent ſur le plancher ſans qu'on les voie, prendre beaucoup d'autres formes

differentes, & tout cela ſouvent pendant qu'il n'eſt pas dans ſa maiſon, pendant qu'il y dort profondément, pendant qu'il eſt parfaitement tranquille en préſence de ceux qui entendent. L'homme admirable! jamais il n'a eu ſon pareil, il n'y a pas meme de diable qui lui reſſemble; car le diable peut bien faire qu'on n'apperçoive pas un corps véritable, en faſcinant les yeux des aſſiſtans; il peut tranſporter un corps d'un endroit à l'autre, avec une extrême viteſſe; mais il ne peut faire qu'un corps véritable entre ſans ouverture, & ſans une ouverture proportionnée à ſon volume dans un endroit bien fermé. La ſubtilité, c'eſt-à-dire, cette qualité qui fait qu'un corps paſſe par un autre ſans l'ouvrir ni le diviſer, eſt un privilége réſervé à nos corps glorieux après la réſurrection. Quels prodiges abſurdes on admet pour n'en vouloir point admettre un ſi facile!

Les raiſons qui prouvent qu'il eſt impoſſible que M. Leleu ait fait le bruit que la calomnie lui impute, ſont encore plus fortes pour ſes voiſins ou pour tout autre étranger; car la premiere difficulté qu'ils auroient eue à ſurmonter, eût été

d'entrer dans une maiſon, des chambres bien fermées, & cette difficulté n'eſt pas moins petite que la premiere.

Cependant on la leur fait ſurmonter avec une extrême facilité. On les fait monter légérement avec échelle ou ſans échelle ſur le haut du toit, les épaules chargées d'un gros ſac de bled. Ils grimpent ſubtilement ſur la cheminée, ils la deſcendent, ils la remontent avec plus de ſoupleſſe encore, ils volent de cheminée en cheminée, de chambre en chambre pour y faire differentes ſortes de bruit, particuliérement celui d'un gros ſac de bled qu'ils manient comme une plume, & qu'ils remportent avec autant de ſubtilité qu'ils l'ont apporté, puiſqu'on ne le trouve pas dans les endroits où on l'a entendu tomber. Ils font tout le reſte du manége, ſans que depuis 14 ou 15 ans, il leur ſoit arrivé le moindre accident, en montant & deſcendant le toit, les cheminées, la cave, ſans même que jamais ils ayent été apperçus, ni en dedans, ni en dehors. Pour feindre, ils faut donner du vrai-ſemblable, il faut au moins donner du poſſible; mais ici les fictions n'ont pas l'ombre de vrai-ſemblance; elles ſont

absurdes, impossibles : oüi, physiquement impossibles.

Je veux qu'il soit physiquement possible que M. Leleu fasse le bruit qu'on entend chez lui, je dis qu'il est moralement impossible qu'il le fasse. Ou c'est un honnête homme, ou c'est un fripon. S'il est honnête homme, il ne fait pas le bruit ; cela est clair, autrement il ne seroit plus honnête homme ; si c'est un fripon, ce n'est pas encore lui qui fait le bruit, je le prouve. Si un fripon n'aime personne, il s'aime au moins lui-même, & il ne se détruit pas précisément pour se détruire ; au contraire tandis qu'il ne ménage les intérêts de personne, il est fort attentif à ses propres intérêts. Or voici l'intérêt qu'a M. Leleu à faire du bruit chez lui. Trois personnes, qui loüoient trois chambres dans sa maison, le quittent pour cela spécialement & par conséquent lui font perdre trois loyers ; il passe pour un insensé, un possedé, un diable ; car on ne lui épargne pas ces riches épithétes : on travaille à lui ôter la seule charge qui lui donne du pain : on le menace de le faire mettre en prison : c'est ce que gagne M. Leleu à aimer le tintamarre ;

c'eſt acheter du ſon un peu cher. Il eſt donc moralement impoſſible que M. Leleu ſoit auteur du tintamarre.

La même impoſſibilité morale ſubſiſte en plein, par rapport aux étrangers, qui n'ont point d'intérêt non plus à aller pendant 15 ans travailler ſi fortement dans une maiſon, à moins qu'on ne compte pour un gros intérêt la fatigue de paſſer un grand nombre de nuits d'hyver & d'été, à courir dans une maiſon avec riſque d'être percés ou tués; car on a tiré le piſtolet & le ſabre ſur les ouvriers. Il eſt donc phyſiquement & moralement impoſſible que M. Leleu ou d'autres, ſoient auteurs du tintamarre; c'eſt donc une calomnie ridicule, extravagante, abſurde & ſortie de l'enfer, de le leur attribuer. Cachez-vous donc infâmes & ſtupides calomniateurs, qui ne rougiſſez pas de le leur imputer: cachez-vous, enfoncez-vous dans les ténébres; quelque ſombres qu'elles puiſſent être, elles ne le ſeront point aſſez pour vous dérober aux yeux du Public. Vous êtes des peſtes publiques, contre leſquelles tout le monde doit s'armer; & pour le ſujet que vous déchirez ſi impitoyablement,

c'eſt un homme craignant Dieu, plein de Religion & de foi, un homme droit, intégre, déſintéreſſé, un homme ſur tout qui ſouffre avec une patience angélique les traits cruels dont vous le percez. Voilà ſes crimes. Je ſuis obligé de lui rendre cette juſtice, que j'ai connu par moi-même la noirceur & la fauſſeté de ce qu'on lui impute. Cependant ſes calomniateurs trouvent créance parmi la multitude. On croit ſur des bruits vagues, qui n'ont ni vraiſemblance, ni fondement, ſur des *on* dits en l'air, & on croit juſqu'à être perſuadé, juſqu'à débiter ſoi-même & perſuader aux autres ce qu'on croit ſi légérement & ſans preuve, ſans témoin, ſans fondement, ſans la moindre apparence, tandis qu'on s'opiniâtre à refuſer ſa créance à vingt témoins dignes de foi, qui atteſtent avec ſerment. Quelle contrariété! mais quelle injuſtice! ou les principes de la morale ſont faux, ou tous ceux qui ont inventé ces calomnies, & tous ceux qui les ont débitées aux autres, ſont obligés de ſe rétracter ſous peine de damnation.

Quelques Prêtres ont été dans la maiſon & n'ont rien entendu. Je pourrois donner

pour raiſon le ſommeil de quelques endormis ; je vais plus loin. Je ſuppoſe que dans l'eſpace d'une ſeule année cent Prêtres ou d'autres ayent été, à differentes repriſes, cent fois dans la maiſon dont il s'agit, & qu'ils diſent n'avoir rien entendu ; je dis que leur témoignagne dans cette occaſion n'eſt d'aucune conſidération, n'eſt pas du plus petit poids : pourquoi ? Parce que c'eſt un témoignage purement négatif : or tout le monde ſçait que les argumens négatifs ne ſont d'aucune autorité pour infirmer un fait appuyé ſur un grand nombre d'argumens poſitifs. C'eſt la régle dont ſe ſervent tous les jours les meilleurs Hiſtoriens pour admettre nombre de faits, dont quantité d'Auteurs ne parlent point. Quand quelques Auteurs contemporains & dignes de foi rapportent un fait dont ils diſent avoir été les témoins ; en vain une foule d'autres Auteurs ne dit mot de ces faits, on ne laiſſe pas de les tenir pour certains. Mais la foibleſſe de l'argument négatif eſt bien plus forte encore en faveur du fait préſent. C'eſt un fait qui arrive ſouvent à la vérité, mais qui n'arrive point tous

les jours, ou qui n'arrive pas d'une ma-
niere également frappante, quelquefois
plus long-tems, quelquefois moins long-
tems, quelquefois plus fort, quelquefois
moins fort, quelquefois point du tout,
selon qu'il plaît à son Auteur; dans l'espa-
ce de 14 ou 15 ans, deux Prêtres y vont
pour voir s'ils entendront, ils y dorment
profondément, & on opposera ce témoi-
ge négatif de deux personnes endormies
aux témoignages positifs de vingt per-
sonnes bien éveillées, dont plusieurs ont
entendu pendant des années entieres,
d'autres un grand nombre de fois? fran-
chement, le parallele est risible. Que
diroit-on d'un Juge qui mettroit en li-
berté un criminel accusé par vingt té-
moins, qui certifieroient l'avoir vû com-
mettre plus de vingt meurtres dans un
endroit, & défendu seulement par deux
témoins négatifs, qui diroient qu'ayant
été une fois dans l'endroit en question,
ils s'y sont endormis? Je le vois ce Juge
éclairé assis sur son Tribunal, il va pro-
noncer; écoutons son Arrêt. Mon ami,
dit-il d'un ton grave en se tournant vers
l'accusé, les témoins sont oüis & pesés
dans la balance d'une judicieuse équité;

vous êtes absous à pur & à plein, & plus blanc que la neige : allez en paix ; il faut pendre tous vos accusateurs ou du moins les mettre aux Petites-maisons. Qui est-ce qui mérite d'y aller, le Juge ou les accusateurs ?

Mais sans rire, veut-on sçavoir une bonne raison pourquoi il peut arriver que plusieurs Prêtres allant plusieurs fois dans une maison réellement infestée par le démon n'y entendent rien ? c'est que le démon a de l'esprit, c'est qu'il est tout esprit. Il sçait qu'on vient pour l'épier, il se tait ; quelle merveille ! le plus stupide des hommes en fait autant. A-t'on encore vû un voleur attendre tranquillement les Archers sur un grand chemin, & même faire son coup devant eux ? On veut refuser au démon, qui est tout esprit, une habileté qu'on ne refuse pas au plus matériel de tous les hommes : cela est-il raisonnable ? C'est donc une bonne raison de dire que plusieurs personnes qui vont pour entendre dans une maison infestée, n'entendent rien, parce que le démon rusé garde un silence affecté pour faire croire qu'il n'est rien de ce qu'on dit de ses vexations. Cette

raiſon eſt excellente, & je ne la vante rois point tant, ſi j'en étois l'inventeur mais non, l'Egliſe même me la fournit Elle nous dit dans ſes Rituels (*r*) au ſu jet des poſſedés que le démon ce ſerpen ruſé a coûtume de tromper les Exorciſtes ſoit en ſe montrant difficilement, ſoit en ſe cachant après qu'il s'eſt montré ; afin de laſſer l'Exorciſte, ou de lui per- ſuader que le ſujet qu'il exorciſe n'eſt pas réellement poſſédé, ou bien qu'il eſt délivré. On peut donc avancer à plus forte raiſon que le démon ſe cache de gens qui vont pour le guéter, & qui n'ont point ſur lui l'autorité d'un Exor- ciſte dans l'exercice de ſes fonctions. Mais Dieu n'a point permis que le dé- mon ſe cachât entiérement. Il a permis qu'il ſe fît connoître ſuffiſamment pour ne laiſſer aucun doute raiſonnable de la réalité de l'infeſtation de la maiſon, dont il s'eſt emparé depuis tant d'années, dont il n'eſt point encore ſorti, mais dont il faut eſpérer qu'il ſortira par la force & la continuation des prieres de l'Egliſe.

(*r*) Manuale Bellov. de exorc. obſeſſ. à dæm. page 214.

Mais pourquoi Dieu permettroit-il des infeſtations pareilles ? Je pourrois faire la même queſtion ſur tous les myſtéres de la nature & de la Religion ; & pour me renfermer dans ma matiere, je pourrois demander pourquoi Dieu a permis la poſſeſſion des corps ? Pourquoi en particulier Jeſus-Chriſt permit aux démons d'entrer dans des pourceaux, qui ſe jetterent auſſi-tôt dans la mer ; car enfin quelle apparence de raiſon dans cette permiſſion ? Mais avec tous ces pourquoi & toutes ces queſtions, je renverſerois l'Evangile & toute la Religion. Pourquoi Dieu permettroit-il l'infeſtation des maiſons ? Ho ! vous le prenez ſur un ton bien haut. J'entends. Vous entrez dans le conſeil de Dieu, & vous y voulez préſider : oüi, vous contrôlez les actions du Tout-puiſſant, vous ſondez les profondeurs de ſa ſageſſe, vous lui demandez raiſon de ſa conduite, vous l'obligez à ſe juſtifier. Vers de terre, il vous ſied bien : téméraires, vous mériteriez que Dieu vous écrasât, pour vous faire ſentir tout l'attentat de votre monſtrueuſe demande : voilà ma réponſe.

Enfin je ne vois plus qu'un moyen de défense. C'eſt de dire que les vingt témoins ſont tous, ou des ſcélérats ou des foux. Ce ſont des ſcélérats, s'ils atteſtent avec ſerment des faits chimériques qu'ils ont forgés. Ce ſont des foux, s'ils s'imaginent ces faits ſans fondement & ſans réalité. Peut-être ſe trouvera-t'il des gens aſſez charitables pour le penſer, & pour le dire, ſi on ne l'a déja dit & penſé. Mais il ne s'agit ni de le dire, ni de le penſer; il s'agit de le prouver, de le prouver clairement: & juſqu'à ce qu'il paroiſſe une démonſtration là-deſſus, on eſpére, on eſt même certain que le Public judicieux & équitable laiſſera les vingt témoins paiſibles poſſeſſeurs de leur honneur, de leur raiſon, de leur Religion. Hélas! il en eſt ſi peu aujourd'hui; pourquoi vouloir l'arracher à des gens qui l'ont tant à cœur? l'irréligion, l'incrédulité, la prétendue force d'eſprit font les plus étonnans progrès. C'eſt contre de tels ennemis qu'il faudroit aiguiſer ſes traits; mais on leur donne un autre but. Triſte piété, cachez-vous, ſi vous n'en voulez être criblée. Vous êtes le but, où preſque tout le monde viſe aujourd'hui

jourd'hui par les traits les plus envénimés de la médisance, de la calomnie, des plus sanglantes railleries. Mais une dissertation n'est pas un discours moral, & peut-être me fera-t'on un crime de ces quatre lignes, qui coulent de ma plume affligée, & qui échapent à sa douleur. Hé bien, effaçons-les, & finissons.

Je finis, & je crois avoir démontré qu'il est très-possible que les démons possédent les corps & infestent les maisons : qu'il est très-réel qu'autrefois les démons ont possédé les corps & infesté les maisons : enfin qu'il est très-réel aussi que les démons encore aujourd'hui infestent la maison dont il s'agit. C'est tout ce que j'ai voulu prouver dans ce petit Ouvrage, que j'ai entrepris pour la gloire de Dieu & de la Religion, pour la manifestation de la vérité, l'instruction de l'incrédulité, la justification de l'innocence opprimée.

DISSERTATION
SUR LES VISIONS
OU
APPARITIONS,

Où l'on prouve que les Morts peuvent revenir, avec quelques régles pour connoître si ce sont des Ames heureuses ou malheureuses, &c.

*Par ***, célébre Professeur en Théologie.*

Sur l'Imprimé à Lyon, en 1675.

AVANT PROPOS.

L'Auteur fait ſentir dans cette petite Diſſertation, qu'il n'eſt ni entêté, ni crédule ; mais qu'il donne à la nature humaine ce qui lui convient. S'il n'eſt pas de ceux qui nient tout ce qui ne ſe trouve pas de leur goût & que ce qui leur plaît ; il n'eſt pas non plus de ces ſimples ; qui ſans aucun diſcernement croyent tout ce que leurs oreilles entendent, tout ce que leurs yeux découvrent, ou croyent découvrir ; ou même tout ce qu'ils liſent, & tout ce qu'on leur dit ſans aucune diſtinction.

DISSERTATION SUR LES VISIONS OU *APPARITIONS*,

Où l'on prouve que les Morts peuvent revenir, avec quelques régles pour connoître si ce sont des Ames heureuses ou malheureuses, &c.

CHAPITRE PREMIER.

Sur les visions ou apparitions purement naturelles.

TOutes les apparitions ne viennent pas du Démon ; sans parler de celles qui se font par l'ordre de Dieu, & dont l'Histoire sainte nous fournit quantité d'exemples, il y en a d'autres qui sont naturelles, & qui ont une cause physique, & d'autres qui n'ayant aucune

réalité, ne ſont que dans la ſeule imagination.

Quant aux apparitions naturelles, il eſt conſtant qu'il peut y en avoir, c'eſt-à-dire, que dans le ſens que nous allons expoſer, les morts peuvent ſe faire voir; & voici comment. Les corps récemment enterrés, & ſurtout s'ils ne ſont pas avant dans la terre, exhalent continuellement en ſe corrompant, une certaine quantité de vapeurs à proportion de leur grandeur & de leur groſſeur, & ces vapeurs imitent, autant qu'il ſe peut, les figures des cadavres qui les envoyent; ces vapeurs peuvent même être tranſportées ailleurs par un vent léger, ſans qu'elles ſoient décompoſées; attendu que l'on ſuppoſe que les parties de ces vapeurs étant graſſes ou oléagineuſes, elles peuvent ſe ſoutenir & conſerver par cette raiſon leur figure cadaverique, en cela il ne paroît rien qui ſoit miraculeux: mais quand ce phénomene ne ſe montre pas à un bon Phyſicien, & que c'eſt au contraire quelque ignorant, qui apperçoit ces ſortes de ſpectres qui ſe préſentent à ſes yeux, il ne peut ſe perſuader qu'en cela il n'y ait quelque choſe d'ex-

traordinaire, qui ne part pas d'une cauſe naturelle. Cependant la choſe peut ſe faire naturellement, & il eſt sûr que ſi l'on brûloit maintenant les corps morts, comme on les brûloit autrefois, ces ſpectres ne ſe formeroient point de leurs cendres, parce que leur ſéchereſſe les empêcheroit d'envoyer aucunes vapeurs, & par ce que la figure cadaverique auroit été décompoſée, & qu'elle ne ſe trouveroit plus dans ſes cendres. Les feux qui paroiſſent quelquefois dans les Cimetieres, ou dans les endroits où l'on a donné des batailles, doivent encore moins ſurprendre; ce ne ſont que des exhalaiſons groſſieres, qui ſortent naturellement des cadavres, & qui prennent facilement feu : ainſi il peut fort bien arriver que le Démon n'ait aucune part ni dans l'un, ni dans l'autre cas.

L'on peut appliquer ici ce que dit Ariſtote dans ſon troiſiéme Livre des Météores, chap. 4. où ce Philoſophe rapporte qu'il y eut un homme qui voyoit toujours devant ſoi ſon image, comme s'il eût été devant un miroir. Voici comme cela ſe peut expliquer. Outre la foibleſſe de la vûe qu'on peut ſuppoſer dans

cet homme, il falloit qu'à cette foibleſſe il ſe fût joint une grande chaleur dans la partie antérieure de ſon cerveau, une extrême ſubtilité dans les eſprits qui ſervent à former la viſion, & que ce même homme exhalât des vapeurs groſſieres, plus qu'on en exhale ordinairement, afin que ſon image pût en être réflechie comme par un miroir.

Les images que l'on a ſi vû ſouvent imprimées dans les nuées, & qui ont quelque conformité à ce que nous venons de dire, ont été la plûpart du tems naturelles. Une nuée peut être diſpoſée de telle ſorte, & regardée de telle maniere par le ſoleil, qu'elle puiſſe recevoir les eſpéces des hommes, des animaux & des arbres qui ſont ſur la terre, & réflechir enſuite ces eſpéces juſques à nos yeux; ainſi l'on y peut voir des hommes, des animaux, des arbres & même des armées entieres, quand la nuée ſe trouve aſſez grande pour les repréſenter. En cela il n'y a rien d'extraordinaire, ſinon que cela ſe fait rarement; quoique d'ailleurs ce puiſſe être un effet de la main de Dieu, comme du tems des Machabées que parurent de ces ſortes de ſpectres au

milieu des airs, où l'on vit des armées qui se combattoient. Voilà pour les apparitions naturelles, voyons maintenant celles qui ne sont que dans l'imagination.

CHAPITRE II.

Des visions & apparitions qui ne sont que dans l'imagination.

QUelquefois ces apparitions ne sont en effet que dans la seule imagination des personnes foibles, comme des femmes, des enfans, des mélancoliques & des moribonds. On aura parlé aux premieres d'une maniere un peu vive du retour des morts ou des apparitions du démon. Ces personnes auront écouté ces choses avec attention, & en même tems avec crainte; elles les auront crues sur le témoignage non suspect de celui qui les raconte; leur cerveau en aura reçu des traces plus profondes à mesure qu'on leur en aura parlé plus souvent, & d'une maniere à les émouvoir & même à les persuader. Sur cela, ces personnes iront se coucher, ou se trouveront seules dans

les ténébres : alors le cerveau ne recevant point de traces d'aucun autre objet préſent, ſe rappelle celles que le récit a formées dans leur imagination. Elle ſe r'ouvre & ſouvent avec aſſez de force, pour leur repréſenter les ſpectres ou les phantômes qu'on leur a dépeints.

C'eſt de cette ſource que viennent le plus ſouvent les illuſions & les tromperies de tant de dévotes. Une d'entr'elles aura conçu un violent déſir de voir le Saint, auquel elle a voué ſa dévotion ; elle y aura fortement penſé juſqu'à ſe tourmenter l'eſprit & l'imagination ; elle ſe retirera dans ſon Oratoire pour prier, ou bien elle ſe mettra dans ſon lit pour dormir : dans ſa priere le Saint ne manquera pas de ſe préſenter à elle tout brillant de gloire ; & ſi pendant la nuit elle a ſongé aſſez vivement au Saint qu'elle affectionne, pour s'en reſſouvenir exactement après ſon réveil, il ne lui en faudra pas davantage pour ſe perſuader qu'elle l'a vû de la maniere qu'elle ſe l'étoit figuré : il ſuffit pour cela que ſon cerveau conſerve les traces qui s'y ſont formées pendant le ſommeil ; c'eſt à quoi les femmes ſont naturellement plus diſ-

posées que les hommes, parce qu'il y a dans les fibres de leur cerveau plus de délicateſſe & moins de conſiſtance, que dans celui des hommes; l'on peut ajoûter que leur tête qui abonde en humeurs viſqueuſes, reçoit & conſerve plus facilement l'image ou l'idée de ces fantômes.

Pour ce qui eſt des viſions qu'ont certains malades au lit de la mort, elles peuvent à la vérité venir auſſi-bien de Dieu, que de l'ennemi de notre ſalut; mais elles ont ordinairement une toute autre cauſe. De ces malades, il y en a qui s'imaginent voir autour d'eux, des dragons, des démons, des monſtres. Et ſouvent j'en ai trouvé qui ont eu de ces viſions affreuſes; un entr'autres, qui voyoit, diſoit-il, un ſpectre au coin de la chambre où étoit une porte, & ce ſpectre de figure humaine étoit, diſoit-il, habillé en Hermite avec une longue barbe & deux cornes ſur la tête, ayant d'ailleurs une figure horrible & une contenance effroyable. Cet objet frappoit ſi vivement le malade, qu'il étoit comme impoſſible d'apporter quelque reméde à ſa frayeur. On lui voyoit les

yeux égarés à la vûe de ce ſpectre ; & pour ne le pas voir, tantôt il ſe couvroit la tête, tantôt il la tournoit vers les endroits, où il croyoit ne le pas appercevoir ; enfin rien n'étoit plus digne de compaſſion, que la ſituation de ce moribond, qui d'ailleurs étoit homme de bien & bon Chrétien.

Quiconque ne ſçait pas les raiſons phyſiques de ces ſortes d'apparitions, ne manque pas de dire, ou que c'eſt Dieu qui les permet, & qui par-là fait éclater ſa juſtice contre un pécheur au lit de la mort ; ou l'on dit que c'eſt le démon qui agit & qui veut jetter cet infortuné dans le déſeſpoir. Pour moi, quand je trouve les raiſons phyſiques d'un événement, je m'en ſers & je m'en contente, ſans d'abord le rapporter à la juſtice du Souverain Être, ou à l'ennemi du ſalut, quoique ſouvent on puiſſe bien les lui rapporter. Mais ſi nous exceptons ſeulement quelques cas extraordinaires, qui n'arrivent que très-rarement, tous les autres de cette eſpéce viennent de la ſource que nous allons expliquer.

Quand la maladie eſt extrême, les organes du malade s'affoibliſſent & ſe cor-

rompent preſque entiérement, la température du cerveau ſe dérange, & ſa force diminue étrangement : le feu des eſprits animaux, principe de vie, s'éteint ; des vapeurs mortelles s'élevent & montent juſqu'au cerveau. Alors elles entrent & s'inſinuent dans toute ſa ſubſtance, où elles errent à leur gré, mais avec une agitation rapide & continuelle ; l'imagination participe à ce dérangement ; les fonctions des ſens ceſſent, ou en totalité ou en partie. De-là, ces rêveries & ces raiſonnemens peu ſuivis que l'on remarque dans ces malades ; de-là, ces ſpectres, ces démons, ces monſtres qu'ils croyent voir, toucher & ſentir ; c'eſt de cette cauſe que naiſſent ces cris qu'ils font entendre, ces frayeurs où ils tombent & qu'ils manifeſtent. Telle eſt enfin la ſource de ces ſymptômes qu'ils font paroître, & qui font ſouvent frémir ceux qui ſe trouvent auprès d'eux.

CHAPITRE III.

Où l'on forme, & où l'on prouve une proposition, que l'apparition de Samuël a fait naître; ſçavoir que les morts peuvent revenir.

LE retour des morts eſt une de ces choſes que quantité de gens croyent trop facilement, & qu'une infinité d'autres ne croyent point du tout. Les uns trop crédules & trop prévenus pour des fables, reçoivent tout ce qu'on leur débite ſur un pareil ſujet; qu'il ſoit vrai ou faux par rapport à eux, c'eſt la même choſe. Pour être entiérement perſuadés qu'un mort eſt revenu, il ne leur en faut pas davantage que d'avoir entendu quelque bruit, dont ils ignorent la cauſe; il leur ſuffit même d'avoir fait quelque ſonge ſur ce ſujet; quelquefois la ſeule imagination, ſurtout quand elle eſt frappée, ſuffit pour leur faire croire la choſe, juſques-là que ſouvent rien n'eſt capable de les détromper. C'eſt-là une marque d'un eſprit léger; c'eſt une foibleſſe que nous avons raiſon de condam-

ner, parce qu'elle ne s'accorde pas avec le bon ſens, ſelon cette expreſſion du Sage : Qu'il y a de la légéreté d'eſprit à croire trop facilement. *Qui credit citò, levis eſt corde.*

Les autres au contraire donnent dans un excès oppoſé à celui que l'on vient de dire, mais bien plus blâmable. Pires que des Pyrrhoniens, non-ſeulement ils ne ſe contentent pas de douter de tout, mais ils nient tout ce qui ne ſe trouve pas conforme à leurs idées : affectant de paſſer pour des eſprits forts, ils ſe font une gloire, mais vaine & ſotte, de rejetter les autorités qui établiſſent le plus fortement ce retour des morts : les expériences du contraire qu'on leur en apporte paſſent chez eux pour des imaginations, pour des fables & pour des contes, quelque authentiques, quelque avérées qu'elles ſoient d'ailleurs. Ils ne font pas difficulté de traiter de ſtupides ou de crédules, ceux qui penſent autrement qu'eux. Demandez-leur cependant des raiſons qui ſoient capables d'appuyer leurs ſentimens, mais raiſons aſſez fortes pour détruire l'opinion contraire ; alors vous avez le plaiſir de les voir dans

l'embarras & la confuſion ; ou ils n'en diſent point du tout, ou ils en produiſent de ſi pitoyables, qu'elles ne méritent pas la moindre attention. Dans eux, dit Saint Auguſtin, leur principe eſt de nier ſans façon ce qu'ils ne peuvent comprendre ; *Tota regula credendi, eſt conſuetudo cernendi.* Ne jugeant des choſes que par les ſens, ils n'en jugent pas ſelon la raiſon, & c'eſt en quoi ils ſe trompent.

Quant à nous, prenons un juſte milieu ; nous ne rejettons pas abſolument les apparitions des morts, les Ecritures ſont trop formelles ſur ce ſujet, les Peres ſe ſont expliqués trop clairement pour oſer les nier & les rejetter ; mais auſſi nous ne les admettons pas indifféremment : ſi elles ſont poſſibles, elles ſont très-rares, & preſque toujours ſuſpectes. De mille que l'on publie comme véritables, il y en a neuf cens quatre-vingt-dix-neuf qu'on peut regarder comme fauſſes : l'erreur des ſens, l'imagination, la peur, ſont autant de cauſes par leſquelles on eſt trompé. Les démons d'ailleurs pour les deſſeins pernicieux qu'ils ont de tromper les hommes & de les perdre,

peuvent former des ſpectres & des phantômes qui ſe montrent aux yeux, qui parlent, & qu'on prend facilement pour des morts, dont ils repréſentent les perſonnes ; mais Tertullien, S. Thomas, & les Auteurs les plus approuvés, nous avertiſſent de ne les point écouter, quelque bien qu'ils conſeillent, quelques reſtitutions qu'ils ordonnent, quelques ſuffrages qu'ils demandent. Les bons Anges à leur tour, mais cependant pour une meilleure fin que ces premiers, peuvent encore, dit Saint Thomas, faire le perſonnage des morts, & ils le font même ſouvent en effet. Tout cela montre qu'on ſe trompe, en prenant pour un mort ce qui ne l'eſt pas toujours en effet, mais quelqu'autre choſe qui le repréſente par un ordre exprès, ou une permiſſion de la Providence.

Outre ces raiſons, nous en ajoûtons ici une autre, qu'une ame ne ſçauroit d'elle-même paroître en perſonne ; car pour paroître, il faudroit qu'elle parût ou ſous ſon propre corps, ou ſous un corps emprunté : or l'ame dans ſon état de ſéparation n'a aucun domaine ſur ſon propre corps, ni ſur-aucun autre,

dit Saint Thomas. Ainſi, ſelon ce Docteur, l'apparition d'une ame eſt un vrai miracle, rare & difficile par conſéquent, ce qui n'empêche pas qu'elle ne puiſſe arriver quelquefois, comme on voit arriver des réſurrections véritables, qui ſont miraculeuſes, ſans pourtant qu'elles ſoient impoſſibles.

Mon ſentiment eſt donc, que s'il y a ſouvent de l'erreur dans ces apparitions des morts, ou ſi ce ſont les bons ou les mauvais Anges qui en repréſentent les perſonnages, ſans même qu'elles en ſçachent rien, comme Saint Thomas le remarque après S. Auguſtin, cela n'empêche pas qu'elles ne paroiſſent quelquefois en perſonne. Mais cette propoſition mérite qu'on en donne des preuves : c'eſt ce que l'on va faire par l'autorité de l'Ecriture, des Conciles, des Peres & des Payens même. Sans néanmoins trop charger ce diſcours, nous nous contenterons d'en apporter quelques-unes, quoique nous puiſſions en produire un grand nombre.

Dans le ſecond Livre des Machabées, on lit qu'Onias avec Jérémie, l'un Prêtre & l'autre Prophéte de l'ancienne Loi,

pparurent à Judas les mains élevées, & priant pour le peuple Juif ; & que celui-ci s'adreſſant à ce Capitaine, lui remit un glaive, lui diſant ces mots : *Accipe gladium ſanctum in quo dejicias adverſarios populi mei :* Recevez de mes mains ce glaive, il eſt ſaint ; c'eſt un préſent de Dieu, qui vous ſervira pour terraſſer les ennemis de ſon peuple. Onias & Jérémie étoient morts depuis long-tems ; ils reviennent cependant tous les deux des Lymbes ; ils apparoiſſent au vaillant Judas Machabée, ils lui parlent ; l'un d'eux le munit d'un glaive. Cette hiſtoire ſi bien circonſtanciée, eſt une preuve que les morts peuvent revenir, & l'on ne ſçauroit la révoquer en doute.

Dans le Livre de la Sageſſe, chap. 17. l'Ecrivain Sacré parlant de la neuviéme playe d'Egypte, qui furent les ténébres, & ſuppléant dans cet endroit à ce que Moïſe n'en avoit pas dit, rapporte que les Egyptiens au milieu de ces ténébres, appercevoient des fantômes horribles, des ſpectres affreux, des perſonnes d'un viſage & d'un extérieur triſte, pâle, abattu, dont la préſence les tourmentoit, & cela d'autant plus effroyable-

ment, qu'ils étoient forcés de les voir par le moyen d'une lumiere funeſte & lugubre qui s'élevoit de tems en tems, & s'évanoüiſſoit auſſi promptement qu'un éclair : *Et perſonæ illis apparentes pavorem illis præſtabant ; & ignis quidem nullam vi poterat illis lumen præbere, nec ſiderum limpidæ flammæ illuminare poterant illam noctem horrendam. Apparebat autem illis ſubitaneus ignis, timore plenus : & perculſi illius, quæ non videbuntur faciei, æſtimabant deteriora eſſe quæ non videbantur.* Les Interprêtes de ce paſſage avouent bien que dans cette circonſtance effroyable, les démons s'y mêlerent pour augmenter l'effroi ; mais ils ſoutiennent en même tems que les ames des enfans des Juifs, ſubmergés par ces Barbares Egyptiens dans les eaux du Nil, s'y trouverent auſſi bien que celles de quantité d'adultes qu'ils avoient fait mourir par l'excès de leurs mauvais traitemens, ou par les travaux dont ils les avoient accablés ; ils prétendent même que tout ſe paſſa non dans leur ſeule imagination, mais véritablement & réellement. C'eſt donc ici une autre preuve que les morts peuvent revenir, quand Dieu le permet.

En voici une troiſiéme, dont il ne ſemble pas qu'on puiſſe douter, & qu'on ne ſçauroit attribuer à l'imagination, ni à l'opération d'un eſprit. C'eſt l'apparition de Moïſe, quand il ſe montra ſur le Thabor, où s'accomplit le grand Myſtere de la Transfiguration. Cette apparition de Moïſe qui eſt certaine, ſe fit en perſonne; ce fut Moïſe lui-même qui apparut, & non quelque eſprit en ſa place, & les preuves en ſont ſans réplique. Dans cette occaſion le Sauveur vouloit opérer un myſtére, & faire connoître que les hommes de tous les tems étoient tous également appellés à la gloire, dont celle qui réjaillit alors ſur ſon corps fut une véritable figure. Pour en convaincre tous les hommes, & leur montrer que c'étoit par les mérites de ſa Mort & de ſa Paſſion, qu'ils devoient en goûter le fruit, il voulut y appeller des témoins, afin que ſur leur rapport nul ne pût à l'avenir douter du myſtere, & de la fin pour laquelle il l'opéroit. Moïſe fut appellé pour ce ſujet auſſi-bien qu'Elie. Pierre, Jacques & Jean, tous trois Apôtres, reçurent la même grace; les deux premiers pour repréſenter l'ancien

Teſtament & la Synagogue ; les autre pour repréſenter la Loi nouvelle & l'E gliſe de Jeſus-Chriſt. Or pour rendre t moignage d'un fait qui doit paſſer pou inconteſtable, il faut l'avoir vû ou en tendu ; il faut y avoir été préſent en per ſonne, autrement ce ne peut-être qu'u témoignage ou faux, ou douteux, & nullement capable d'impoſer aux hom mes. Si donc Moïſe & Elie furent ap pellés ſur la Montagne, conjointemen avec les trois Diſciples, c'étoit pour ren dre un témoignage certain de ce myſté re ; il falloit donc que Moïſe n'y fût pa moins en perſonne, que les trois Diſci ples & qu'Elie, qui n'étant pas encore mort, y parut en corps & en ame. L'E vangile eſt clair ſur ce point. Ils apparu rent, on les vit, on les entendit parler diſtinctement avec le Sauveur, & diſ courir de ce qui devoit ſe paſſer ſur ſa Paſſion à Jéruſalem.

Ce fut donc une apparition perſon nelle que celle de Moïſe ; ce ne fut ni une imagination, ni un ſonge, ni une fiction ; ce ne fut pas même un Eſprit qui vint le repréſenter ; croire autre ment, ce ſeroit faire violence aux paroles

e Saint Luc & de Saint Matthieu, ce
roit aller contre la vérité de l'hiſtoire
vangélique. Au reſte, c'eſt une queſ-
ion, mais uniquement parmi les Sça-
ans, ſi dans cette occaſion l'ame de
Moïſe fut réunie de nouveau à ſon pro-
re corps, ou ſi elle parut dans quelque
utre corps étranger, formé par un An-
e. Sur cela les Docteurs ſe ſont parta-
és : les uns ont cru que Moïſe reſſuſci-
a, d'autres aſsûrent que non ; mais qu'il
arut ſous un corps aërien, ou compoſé
le quelque vapeur, & Saint Thomas a
té de ce dernier ſentiment, 3. p. q. 45.
. 3. Quoiqu'il en ſoit de la maniere
ont apparut Moïſe, les Docteurs à la
érité n'en conviennent pas, nul d'eux
ependant ne diſconvient du fait : ils
onviennent tous que ce Prophéte lui-
même apparut, & par conſéquent que
es morts peuvent revenir.

L'Ecriture nous fournit un autre exem-
le du retour des morts, que nul ne peut
ier ſans témérité. Il eſt dit dans Saint
Matthieu, qu'après la Réſurrection du
Sauveur, pluſieurs morts étant ſortis de
eurs tombeaux, vinrent à Jéruſalem où
ls ſe firent voir à un grand nombre de

perſonnes : *Et multi exeuntes de monu*
mentis poſt reſurrectionem ejus, venerunt i
ſanctam civitatem, & apparuerunt multi
Que l'on faſſe attention aux paroles d
l'Evangile ; ceux qui apparurent ſorti
rent de leurs tombeaux. *Et exeuntes a*
monumentis. Ils étoient donc morts ; aini
les morts peuvent revenir. L'on dir
peut-être que quand ils apparurent, il
n'étoient plus morts, puiſqu'ils étoien
reſſuſcités. Il eſt vrai ; mais auſſi comm
leur réſurrection ne fut que pour un
tems, & même un tems fort court, ſe-
lon l'opinion la plus reçûe, Dieu n'ou-
vrit les tombeaux que pour confirmer &
mieux établir la réſurrection de ſon Fils :
l'on peut donc aſsûrer que ce furent des
morts qui revinrent. Ils apparurent,
mais dans leur propre corps ; au lieu
que dans les autres apparitions l'ame ne
ſe montre que ſous un corps emprunté,
ce qui n'eſt pas ſi merveilleux, que ſi
elle paroiſſoit avec le ſien propre, com-
me dans le cas en queſtion ; cependant
de quelque maniere qu'arrivent ces appa-
ritions, elles ſont toujours miraculeuſes,
comme nous l'avons déja remarqué.
Ainſi tous ces exemples prouvent la
poſſibilité

poſſibilité du retour des morts ; & quand nous n'aurions que celui de Samuël, qui apparut en perſonne à la Pythoniſſe, & qui parla lui-même à Saül, nous en aurions aſſez pour croire que les morts reviennent, lorſque Dieu l'ordonne & y met la main. Après avoir vû ce que nous diſent les Ecritures, voyons ce que nous marquent les Peres ſur cette queſtion, auſſi bien que les Conciles, & allons même juſqu'aux Ecrivains profanes.

Saint Auguſtin, *De cura pro mortuis agenda*, c. 15. étoit ſi fort perſuadé du ſentiment que nous ſoutenons après lui, qu'il dit hardiment que le nier, c'eſt être impudent ; & pour l'appuyer, il rapporte l'apparition de Samuël : Si cependant, dit-il, quelqu'un en doutoit, qui pourra douter de même de l'apparition de Moïſe, qui vint ſur le Thabor, tout mort qu'il étoit depuis ſi long-tems ? Il ne croit pas qu'il ſoit poſſible d'en douter ; il regarde ce retour comme un article de Foi ; ainſi ſans interprétation & ſans gloſe, il veut qu'on s'en tienne à la lettre de l'Ecriture, & il a raiſon, & de cette apparition particuliere, il conclud qu'il peut bien y en avoir d'autres.

Saint Jérôme eſt dans les mêmes principes, lorſqu'il explique les paroles de Saint Matthieu ſur cette apparition : il veut que ce ſoit Moïſe lui-même qui ait apparu ; il demande que l'on faſſe ſur ce ſujet toute l'attention convenable, & tâche d'inſinuer cette croyance dans l'eſprit des hommes, en diſant que le Sauveur n'ayant point voulu donner des ſignes aux Scribes & aux Phariſiens, qui lui en demandoient, il en donna cependant un aux Apôtres pour les confirmer dans la foi, en ce qu'Elie deſcendit de l'endroit où il avoit été enlevé, & que Moïſe ſortit des Lymbes, qui étoit le lieu qui lui convenoit : *Heliâ inde deſcendente, quò conſenderat, & Moyſe ab inferis reſurgente.*

Le Concile, premier de Nicée, ſi célébre & ſi nombreux par le grand nombre de Saints & de ſçavans perſonnages dont il fut compoſé, crut de même que les ames peuvent revenir. Faiſons ici une réflexion ; l'Ecriture ſe déclare ſur ce retour des ames, Saint Auguſtin dit que c'eſt une impudence d'en nier la poſſibilité, un Concile reçû univerſellement dans l'Egliſe, parle & décide ſur ce ſujet,

& une assemblée d'esprits sans autorité, de gens sans étude & peut-être même sans Religion, quelquefois un conciliabule de femmes, auront la témérité de s'opposer aux premieres têtes du monde, & de publier que ce que l'on dit du retour des morts ne sont que des fables : on nous parle des morts, dit-on ; mais qui en a jamais vû ? Raison pitoyable, comme s'il falloit que tout le monde eût vû tout ce qui s'est passé, & tout ce que la Religion & la prudence nous obligent de croire, & même tout ce qui se passe pour n'en point douter. Ceux qui tiennent ce langage ont-ils vû eux-mêmes l'Enfer, le Paradis ? ont-ils vû les miracles ? &c. Et par ce qu'ils n'en ont jamais vû, est-ce à dire qu'il n'y en a point ? Et oseroient-ils le nier ? Qu'ils se rendent donc à la vérité ; & s'ils n'entendent pas les Ecritures, s'ils ne s'en rapportent pas aux sentimens des Docteurs & aux déclarations des Conciles, qu'ils soient du moins confondus par les payens mêmes, qui ont cru le retour des morts, entre lesquels on compte Plutarque & Ciceron, le jeune Pline & beaucoup d'autres. Le premier parle dans

la Vie de Romulus de l'opinion d'Héraclite, qui dit que les ames d'enhaut viennent apparoître aux vivans. Ciceron, qui a décrit le ſonge de Scipion, parle de l'ame d'Emilien qui ſe fit voir après ſa mort; les Auteurs profanes ſont pleins de ces ſortes d'apparitions, & plus encore l'Hiſtoire Eccléſiaſtique qui en fournit des exemples ſi authentiques, que nul ne ſçauroit rejetter ſans faire paſſer nos Ecrivains pour trop crédule, pour des viſionnaires & des ſuperſtitieux. Prétendent-ils donner des bornes au pouvoir de Dieu, comme s'il ne s'étendoit pas juſques-là?

Pour moi qui crois en général à ces apparitions, ſans les admettre toutes en particulier, parce qu'on s'y peut tromper, je me repréſente les divers motifs qui peuvent porter le Seigneur à permettre ou faire qu'elles arrivent. 1°. Pour établir ou confirmer la réſurrection des morts, dont elles ſont des préludes. 2°. Pour inſinuer de plus en plus aux vivans qui en ſont favoriſés, que leurs ames ſont immortelles; en effet, Saint Juſtin Martyr, a cru trouver moyen par ce retour des ames de convaincre les Epicu-

tiens, les impies & les Athées. 3°. Un troisiéme motif, est que si ces ames sont du nombre des bienheureuses, outre qu'elles trouvent quelque satisfaction à converser avec les vivans, elles les instruisent des desseins de Dieu, elles les assûrent de la félicité qu'elles possedent, elles les exhortent à la vertu, elles leur font concevoir de l'horreur pour le crime; enfin leurs apparitions sont utiles en toutes manieres. 4°. Si ce sont des ames damnées, elles sont les héraux de la justice du Souverain, & leur malheur peut nous ouvrir les yeux & nous porter à une vie reglée. Si ce sont des ames du Purgatoire, elles publient également la justice du Tout-puissant, nous encouragent à souffrir, ou bien elles implorent notre secours & nos suffrages, pour être soulagées dans leurs peines & dans leurs afflictions. Tous ces motifs sont dignes, les uns de la bonté de Dieu, les autres de sa Justice, & par conséquent très-conformes à la raison.

L'on trouvera bien, ou pour mieux dire, l'on croira trouver quelques autorités qui semblent contraires à ces apparitions; mais ou ces autorités sont mal

entendues, où l'on en trouvera de légi-
times & naturelles explications dans l
Supplément de la Somme de S. Thomas
qu. 79. art. 3. où l'Auteur dit que toutes
les autorités qui paroiſſent oppoſées au
retour des morts, ne s'y oppoſent pas en
effet, & qu'elles n'ont pas d'autre ſens
que ceux-ci; ſçavoir, que ſi les ames ne
peuvent point revenir à nous, ce n'eſt
que ſelon le cours naturel des choſes;
que ſi elles ne peuvent point ſortir de
l'Enfer ou du Paradis, on doit l'enten-
dre dans ce ſens, qu'elles n'en peuvent
ſortir pour toujours, & en telle ſorte
qu'elles n'y retournent jamais; mais ce-
pendant qu'elles peuvent en ſortir pour
un tems, par une diſpoſition, ou plutôt
par une permiſſion de la Providence, qui
pour des deſſeins qu'elle a, permet quel-
quefois des choſes au-delà de ce qui peut
arriver naturellement; ce qui ne renfer-
me aucune contradiction, comme il n'y
en a point, qu'un mort, qui, ſelon les
loix de la nature, ne ſçauroit reſſuſci-
ter, ne laiſſe pas néanmoins de reſſuſci-
ter par miracle. En voilà plus qu'il ne
faut, pour juſtifier que les morts peu-
vent revenir. Il nous ſuffira donc d'ajoû-

ter ici quelques instructions utiles pour la pratique, sçavoir de donner quelques régles par le secours desquelles on puisse connoître, autant que notre foiblesse le permet, si ce sont des démons qui apparoissent, ou des ames damnées, ou des ames bienheureuses, ou enfin des ames du Purgatoire.

CHAPITRE IV.

Régles pour le discernement des Apparitions.

JE dis d'abord que l'on peut juger qu'un spectre qui apparoît, est un démon, quand il expose une cause ou fausse, ou mauvaise, qu'il dit l'avoir obligé de se montrer à celui à qui il parle pour le tromper & pour le perdre; quand il révele des choses purement curieuses & nullement nécessaires, ou qu'il vaudroit mieux ignorer que de sçavoir; quand il conçoit de l'horreur ou du mépris pour les choses, qui ont été consacrées ou bénites par l'autorité de l'Eglise; quand il frémit au seul signe de la croix & à la prononciation du nom sacré de JESUS, ou qu'il ne montre pas un res-

pect & une soumission convenable, lorsqu'il entend qu'on prononce l'un, & qu'on fait un saint usage de l'autre: quand on s'apperçoit qu'il n'est pas sincere dans ce qu'il dit & dans ce qu'il fait, mais qu'il est fourbe ou menteur: quand on observe quelque indécence dans ses membres & dans ses gestes, & quelque immodestie qui choque; quand il fait voir un esprit troublé, égarré, dissipé; quand il se montre sous un visage difforme, vilain, sévere, farouche; quand il fait entendre une voix obscure, tremblante, confuse, inconnue; quand il se rend importun & fâcheux, ou qu'il s'applique à épouventer, affliger, & tourmenter l'esprit & le corps de celui qu'il veut tromper & perdre; toutes ces remarques font voir que c'est un démon, & non une ame bienheureuse ou du Purgatoire. Nous allons produire d'autres moyens.

L'on doit faire encore attention à la forme ou figure, sous laquelle ces spectres se montrent à nous. La forme humaine est équivoque, & les damnés, aussi-bien que les Saints & les Ames du Purgatoire, peuvent se faire voir sous

cette apparence ; mais si cette forme n'est pas entiere, parfaite & conforme absolument à celle de l'humanité, c'est alors une marque que sous cette forme il y a un démon caché. La forme d'un animal ou d'un monstre ne convient non plus qu'au démon ; elle ne convient pas même à une ame damnée, comme le remarque le Cardinal Bona, dont nous empruntons ici les observations ; car, dit-il, les ames séparées, quoique du nombre de celles qui sont damnées, lorsqu'elles reviennent à nous par une permission du Très-Haut, ne prennent point d'autres formes que celles sous lesquelles on peut les connoître. Les rugissemens au contraire, les groignemens, les clameurs, les tumultes, les voix mêmes qui ne sont pas articulées, les imprécations, les blasphêmes, les injures, les outrages conviennent aux ames damnées, comme aux démons.

Les offices ou les bons services que ces spectres offrent aux vivans, doivent souvent passer pour suspects ; car les mauvais & les bons esprits sont capables de pareille chose : néanmoins si ces bons services qu'offrent les spectres, sont ac-

compagnés de la décence & de l'honnêteté convenables, s'ils ſont accompagnés d'humilité & que l'on n'y remarque point de légéreté ; alors on peut croire qu'ils viennent des ames bienheureuſes ou de celles du Purgatoire ; mais en ce cas, il faut encore prendre des meſures & être bien ſur ſes gardes ; car l'on ne ſçauroit trop ſe défier des ſubtilités dont ſe ſert le démon pour tromper les hommes. Il en faut dire de même des exhortations, qui ſemblent retirer les hommes du mal pour les porter au bien ; d'autant plus que le démon peut inſpirer quelquefois un bien médiocre, pour en empêcher un plus grand, comme il perſuade d'éviter un moindre péché dans la vûe de faire tomber en un plus énorme. Quand un ſpectre auroit la forme d'un Saint, il ne faut pas non plus s'y fier ; car le démon ſçait fort bien ſe transformer en Ange de lumiere, comme dit Saint Paul.

L'on peut diſtinguer une ame du Purgatoire d'avec celle d'un damné, par quelques endroits qu'on expoſe ici. 1°. Par la figure qui n'a jamais rien de difforme dans le ſpectre, ſous lequel la

premiere ſe montre, en quoi elle eſt contraire à la figure ſous laquelle paroît l'eſprit malin. 2°. Par les gémiſſemens & les ſoupirs que l'on entend, qui ſont toujours accompagnés de la patience & de l'humilité, qui ne ſont d'ailleurs que pour exciter envers elle notre charité, tandis que ceux des ames damnées ne ſont jamais ſans plainte, ſans murmure & ſans impatience, & que d'ailleurs elles n'eſperent aucun ſoulagement des vivans, au lieu que les autres ſe promettent d'en tirer quelques ſecours. 3°. Par les prieres qu'elles nous adreſſent, & le ſecours qu'elles nous demandent. Les ames du Purgatoire ne demandent jamais que de bonnes choſes, jamais de mauvaiſes; les démons & les damnés n'en demandent que de mauvaiſes & jamais de bonnes, ſi ce n'eſt en apparence; alors il en faut bien examiner & la fin & les circonſtances, pour n'y être pas trompé. Les prieres des unes tendent à des choſes qui leur ſont utiles & qui leur conviennent; elles ſont faites au nom de Jeſus-Chriſt, avec humilité & ſoumiſſion; les prieres des autres ne tendent à rien qui leur ſoit utile, leur

fin eſt pernicieuſe. Elles ne ſont point revêtues de ce caractere d'humilité & d'obéiſſance qui convient au Chrétien, ni faites au nom de Jeſus-Chriſt & par ſes mérites. Les mauvais eſprits ſont capables à la vérité d'imiter ce que font les bons ; c'eſt pourquoi l'on donne quelquefois dans leurs piéges ; mais ſi l'on examine bien leurs démarches, ou qu'on les faſſe examiner par ceux qui ont aſſez de lumiere pour le pouvoir faire, l'on en découvrira la ſupercherie & la malice. Les Myſtiques donnent d'autres marques par où on peut découvrir les eſprits & en faire la diſtinction, qu'ils tirent des lieux où ſe font leurs apparitions, des perſonnes auſquelles elles arrivent, des bruits qu'ils font entendre, &c. Tous ces indices joints aux autres, peuvent être utiles pour bien faire ces découvertes, ainſi l'on peut s'en ſervir dans les occaſions.

Imprimé avec Privilége & Approbation de M. Cohade, Docteur de Sorbonne, Cenſeur Royal des Livres, & de cinq autres Docteurs.

ESSAI

SUR LES

APPARITIONS,

D'un Auteur anonyme, mais reconnu pour être de

M. MEYER, Professeur en Philosophie dans l'Université de Halle en Saxe.

Traduit d'Allemand en François.

Par M. Fréderic-Charles BAER, Aumônier de S. M. Suédoise, auprès de son Ministre à la Cour de France.

Sur l'Imprimé à Halle, en 1748.

AVIS.

LA Dissertation qui suit est le morceau le plus moderne que nous ayons en fait d'apparitions, de visions & de spectres. Il s'en faut beaucoup qu'elle soit écrite d'une maniere dure & pesante. Le bon sens, l'expérience, la légéreté de style en font le caractere. Elle n'entre heureusement dans l'examen d'aucuns faits particuliers, & par-là elle évite tout écart étranger; elle en éloigne les discussions critiques, toujours désagréables & souvent équivoques, qu'on pourroit faire des traits historiques qu'on y rapporteroit.

L'Auteur dont le sçavoir, dont les lumieres sont connues, y raisonne en Philosophe éclairé, il donne des principes conformes à ceux que la saine & droite nature nous inspire.

Il procure même par d'ingénieuſes obſervations les dénouemens néceſſaires, pour ſe tirer des difficultés que feroient naître les récits vulgaires de ces aventures merveilleuſes. J'ai pris la liberté de dire mon ſentiment ſur la ſixiéme conjecture, que cet habile homme propoſe dans le §. XVII. de ce petit Ouvrage; & je ne crois pas en devoir être blâmé.

J'ai l'obligation à M. BAER de me l'avoir fait connoître : il a bien voulu même à ma priere, la traduire d'Allemand en François. La belle Oraiſon funébre qu'il a donnée du feu Maréchal Comte de Saxe, a fait connoître au Public, ce qui étoit ſçû de tous ſes amis, qu'il n'eſt pas moins verſé dans la délicateſſe de notre Langue que dans l'Allemande, qui lui eſt naturelle. Je n'en dis pas davantage, la lecture de cette Diſſertation parlera également pour l'Auteur & pour le Traducteur.

ESSAI
SUR LES
APPARITIONS.

Somnia, terrores Magicos, miracula, ſagas,
Nocturnos lemures, portentaque Theſſala rides? Horace.

§. I.

Difficultés d'écrire ſur le ſujet des ſpectres.

J'Avoue que ce n'eſt pas ſans crainte que je fais paroître ce petit Ouvrage. Un Auteur riſque toujours beaucoup en oſant traiter des matieres, dont on parle tant & ſur leſquelles on penſe ſi peu, telles en un mot que ſont celles des ſpectres ou des apparitions. De même que dans le monde politique, il eſt des

Dom Quichottes qui parcourent l'Univers, pour chercher des avantures; il en eſt auſſi dans le monde ſçavant, qui ne s'occupent qu'à déterrer des monſtres littéraires les uns après les autres. Et n'ai-je pas lieu de préſumer que bien des lecteurs me mettront dans la claſſe de ces avanturiers? Je me propoſe de raiſonner en Philoſophe ſur les ſpectres, c'eſt-à-dire, ſur une matiere remplie d'obſcurité, de confuſion & de contradictions. Si je les nie, j'attirerai contre moi tous ceux qui les croyent, & c'eſt préciſément le plus grand nombre. Si je ſoutiens qu'il en exiſte, je me ferai moquer de tous ceux qui prétendent penſer profondément; car c'eſt la mode aujourd'hui qu'il faut nier l'exiſtence des ſpectres, ſi l'on veut paſſer pour Philoſophe éclairé. Il faut donc avoir bien du courage pour oſer écrire ſur cette matiere en auteur ſage & raiſonnable. Ce ſera à mes lecteurs à juger s'ils ont lieu d'être contens de mes idées; cependant je n'ai pû gagner ſur moi de mettre mon nom à la tête de cet Ouvrage. Je n'en ferai point myſtére à la vérité, par la ſuite; mais j'ai cru plus convenable pour un

Auteur qui traite des ſpectres, de ſe montrer *incognito* dans le Public.

§. II.

Obſcurité de la matiere des Spectres.

Quiconque a tant ſoit peu connu le monde, conviendra aiſément que les ſpectres ne ſont pas un objet tout-à-fait indigne de nos réflexions. Que l'on définiſſe les ſpectres comme on voudra, il ſera toujours certain que ce ſont des phénomenes arrivés depuis que les hommes exiſtent, qui arrivent encore très-ſouvent aujourd'hui, & qui inſpirent la peur & la terreur. La crainte ſeule des ſpectres tourmente l'eſprit de bien des perſonnes; elle remplit d'amertume & de peine les heures que la nature avoit conſacrées pour leur plaiſir, pour leur ſoulagement & pour leur repos. Je ſuis perſuadé, & chacun en conviendra, que l'autorité des ſpectres tomberoit aiſément, s'ils étoient plus connus. Les ténébres, l'incertitude & la ſurpriſe, ſont principalement ce qui les rend terribles: bientôt la frayeur n'auroit plus lieu, s'il étoit donné de les connoître plus parti-

culiérement. Dans les siécles d'ignorance, on regarda les cometes d'un œil qui annonçoit la consternation & le désespoir ; & après être parvenu à les connoître, nous les contemplons avec satisfaction, nous y avons même du plaisir. La même chose arriveroit avec les spectres. Il viendra peut être un tems où l'on s'estimera heureux d'avoir vû un revenant.

Personne au moins ne pourra disconvenir, que ce seroit rendre un service signalé à plusieurs millions de personnes, si l'on pouvoit leur donner une explication nette & fondée de cette matiere. Je n'ai, à la vérité, jamais eu aucune apparition ; néanmoins j'ai tant de compassion pour tous ceux qui les craignent, que je m'estimerois heureux de pouvoir leur procurer quelque soulagement. Tous ceux par conséquent qui aiment leurs freres autant que je les aime, ne se mocqueront pas au moins de moi, en voyant les efforts que je fais pour porter un peu de jour dans la doctrine obscure des spectres. Il est vrai que plusieurs ont déja écrit sur cette matiere ; mais qui de nous ignore que tous ces écrits ne nous

ont pas encore rendu plus ſçavans ? Je tâcherai donc de mettre de l'ordre dans cette matiere confuſe ; les lecteurs ne doivent pas s'attendre à des hiſtoires de phantômes. Mon deſſein n'eſt que de produire une ſuite d'hypothéſes philoſophiques, dont pluſieurs ſont anciennes, d'autres au contraire toutes nouvelles, & je les rapporterai toutes ſuivant les principes du ſiſtême philoſophique que j'ai embraſſé.

§. III.

Principes ſur leſquels on peut appuyer la doctrine des ſpectres.

Pour penſer ſolidement ſur une matiere, on n'a communément que deux baſes, ſur leſquelles on puiſſe fonder l'enchaînement de ſes réflexions ; ſçavoir l'expérience & des vérités générales. L'expérience a été faite par nous-mêmes ou par d'autres. Jamais je n'ai eu en particulier d'expérience de ſpectres, & je ne puis dire que j'en ai grande envie. Qu'un ſpectre ſoit ce qu'il voudra, il ne peut porter dans l'eſprit que des ſenſations terribles. Je ſuis homme, & je ne

rougis pas des foibleſſes humaines ; je crois que tous nos braves qui ſe mocquent de ceux qui ont peur des revenans, s'il leur arrivoit quelque apparition, feroient à peu près la même figure que fait N. N. dans la Comédie Angloiſe, le *Spectre au tambour*.

Quel avantage au ſurplus retireroit un Philoſophe de la vûe d'un ſpectre ? Seroit-il alors dans les diſpoſitions requiſes pour faire des obſervations juſtes & détaillées ? Nous ne pouvons donc parler ici que des expériences d'autrui. Il faudroit preſque renoncer au bon ſens pour nier qu'il y ait des phénomenes, que l'on déſigne ſous le nom de ſpectres. Ceux qui nient la réalité des ſpectres, ne la combattent qu'autant qu'on les explique ſuivant certaines hypothéſes ; comme par exemple, que ce ſoient les ames des défunts. Or comme je ne me déclare pas encore pour aucune de ces hypothéſes, je puis en toute ſûreté avoüer que je crois qu'il y ait des ſpectres, pourvû qu'on me laiſſe la liberté de leur donner l'explication qui me paroîtra la plus raiſonnable.

Les principes généraux que la raiſon

ous offre, ne nous fourniſſent aucune
érité ſur laquelle nous puiſſions établir
a doctrine des ſpectres. Que l'on eſſaye
ne explication dans cette forme, &
on ſera bientôt convaincu que l'on a
ravaillé en vain. L'on trouvera qu'on
'y ſçauroit faire un pas ſans ſe déclarer
'abord pour l'un ou l'autre hypothéſe,
c'eſt ce qu'il n'eſt pas permis de faire.
Jn Lecteur ſage jugera donc aiſément
u'on ne ſçauroit attendre de moi que
es hypothéſes ; puiſque je dois raiſon-
er ſur un objet dont je ne ſçaurois ſeu-
ement donner une définition. Peut-être
ue mes réflexions en feront faire de
lus profondes à d'autres. Les découver-
es les plus importantes ne doivent leur
rigine qu'à de pures ſuppoſitions. C'eſt
ourquoi je demande la permiſſion de
onner un libre eſſor à mon eſprit, &
'imaginer un ſiſtême, qui peut-être ne
era pas tout-à-fait abſurde.

§. IV.

PREMIERE CONJECTURE.

La ſurpriſe.

La premiere maniere d'expliquer les ſpectres, eſt de les attribuer à une eſpéce de ſurpriſe, qu'on nomme *vitium ſubreptionis.* Cette ſurpriſe arrive, lorſque d'une ſenſation qu'on a eue, on ſe fait une idée differente de ce qu'elle étoit en effet par le moyen d'un faux raiſonnement, & qu'ainſi l'on prend cette idée pour la ſenſation même. Notre ame eſt tellement active qu'à chaque idée qu'elle a, elle lui joint d'abord une ſeconde; & de ces deux propoſitions elle en tire une troiſiéme, ſouvent ſans s'en appercevoir. Celui qui connoît la nature de notre imagination, ſçaura qu'à chaque ſenſation elle produit une idée nouvelle, qui a beaucoup de marques & beaucoup de parties communes avec la premiere ſenſation. Quand nous avons deux idées à la fois, qui ont quelque choſe de commun entr'elles, alors nous combinons les marques par leſquelles elles ſe diſtinguent

guent l'un de l'autre, & de cette combinaison nous nous formons une troisiéme idée, & cette opération se fait ou par la raison, ou par les facultés inférieures qui ressemblent à la raison.

Il est évident par-là que souvent les hommes les plus judicieux ne peuvent se garantir de la surprise. Ajoûtez à cela plusieurs préjugés sur lesquels l'erreur est appuyée; & je compte parmi ce nombre les deux propositions suivantes; sçavoir :

1°. *Tout ce dont je n'ai pas une sensation claire & distincte, n'est pas réel.*

2°. *Tout ce qui ressemble en quelque façon à une certaine idée, est précisément la même chose que cette idée.*

Faisons l'application de ces vérités aux spectres. Supposons un homme dont la mémoire est remplie d'une infinité d'histoires de revenans; car nos premiers précepteurs, les nourrices & d'autres vieilles, sont trop attentives pour ne nous pas instruire fidélement sur cet article. Cet homme pendant la nuit est couché seul dans sa chambre. Il entend devant sa porte une démarche mesurée, forte & traînante. Cette sensation est

claire & distincte ; mais il ignore quelle est au juste la premiere cause de cette sensation ; & entraîné par le premier préjugé, il conclud de-là qu'elle n'est pas réelle. Supposons que ce qui marchoit étoit un chien ; trop éloigné de penser au chien, cet homme soutiendra avec opiniâtreté le contraire, par la seule raison qu'il n'a pas vû le chien.

Or ayant la tête remplie de plusieurs contes que d'autres lui ont fait des revenans nocturnes, comme Moines, Nones & d'autres semblables, il trouve alors une ressemblance entre ce qu'il a senti & ces contes de spectres. Le second préjugé l'entraîne, & prend ce qu'il a senti pour une véritable apparition. L'imagination s'échauffe ensuite, mille images terribles se présentent à son esprit, la circulation du sang se dérange, & il est tourmenté par les mouvemens les plus terribles. Il est impossible d'arrêter une imagination qui commence à extravaguer : par elle de simples idées obtiennent un tel dégré de clarté & de force, qu'on les prend pour des sensations réelles, & qu'un homme peut se persuader d'avoir vû & entendu des

choſes qui n'ont jamais exiſté que dans ſa tête.

Il ne faut avoir qu'un peu de pénétration pour expliquer ainſi toutes les eſpéces d'apparitions, ſurtout lorſqu'on fait réflexion que chaque idée eſt toujours accompagnée d'une autre, & qu'ainſi une infinité d'idées peuvent former un tout compoſé de ſenſations, les unes réelles & d'autres imaginaires, que nous prenons toutes pour autant de ſenſations réelles.

§. V.

Examen de la premiere conjecture.

En ſoutenant cette conjecture devant des perſonnes qui ont juré la créance des ſpectres, il ne faut pas s'étonner ſi dans leur eſprit on paſſe pour un homme qui refuſe abſolument d'y déferer. Il eſt cependant pluſieurs raiſons qui la rendent très-probable. Car la ſurpriſe, *vitium ſubreptionis*, eſt une choſe extrêmement fréquente, très-difficile à éviter, & capable de produire les idées les plus extraordinaires. Il eſt même impoſſible de l'éviter pour peu que nos ſens

ne ſoient pas dans une juſte aſſiete, pour peu que nous manquions d'être circonſpects & attentifs ſur nous-mêmes, ou que nous laiſſions échaper notre imagination.

I. Or je demande ſi beaucoup de perſonnes peuvent ſe vanter d'avoir une force d'eſprit & une intelligence aſſez parfaite & aſſez bien diſpoſée pour n'être pas expoſé, je dis même ſujet à la ſurpriſe ? Qu'on repaſſe ſeulement le nombre infini de légendes que le monde a coutume de croire, & l'on ſera aiſément convaincu, qu'il eſt impoſſible de ſe figurer quelque choſe de ſi extravagant & de ſi merveilleux, pour ne pas trouver des gens qui certifient l'avoir vû de leurs propres yeux. N'avons-nous pas beaucoup de perſonnes qui affirmeroient par ſerment d'avoir vû des verges, des épées, des armées même dans les nuées ? Toutes les anciennes chroniques ne ſont-elles pas remplies de ces ſortes d'apparitions ? J'oſe ſoutenir qu'aucune eſpéce de ſpectre n'eſt auſſi extraordinaire, ni auſſi terrible qu'un ſeul de ces phénomenes, que mille & mille perſonnes croyent avoir vû au Ciel, dont

cependant l'on peut prouver à l'œil qu'ils ne doivent leur origine & même leur exiſtence qu'à la *ſurpriſe*.

II. Il eſt en ſecond lieu indubitable, que la plûpart des hiſtoires de ſpectres peuvent s'expliquer par ce ſiſtême de la *ſurpriſe*. Cela eſt ſi vrai, que leurs défenſeurs mêmes conviennent que de cent apparitions, il s'en trouve à peine une ſeule de vraye. On peut mettre dans cette claſſe toutes les apparitions ſur les Cimetieres, dans les Egliſes, dans de vieilles maſures, ou dans des ſouterrains. Tous ces endroits ſont extrêmement propres à produire dans nos yeux ou dans nos oreilles une eſpéce de ſenſation, qui aura beaucoup de rapport avec les hiſtoires des ſpectres. De-là on peut conclure analogiquement & très-probablement, que ce qu'on peut dire avec certitude de la plûpart des apparitions des ſpectres, ſe peut du moins avec probabilité ſoutenir de toutes.

III. On ſçait, & on peut le prouver, que preſque tous ceux qui ont vû ou qui ont entendu des revenans, étoient des perſonnes incapables de ſe munir contre la ſurpriſe. Les fantômes & les revenans

ne ſont jamais plus fréquens que dans les ſiécles & dans les pays d'ignorance. C'eſt ou le peuple, ou des têtes mélancoliques qui les voyent ordinairement. Cela ne prouve-t'il pas que la *ſurpriſe* eſt la mere des ſpectres ?

IV. Les revenans paroiſſent ordinairement pendant la nuit. La lumiere alors communément nous manque pour nous aider à diſtinguer les objets. Nous pouvons par cette raiſon nous appercevoir de quantité de phénomenes dont nous ne ſçaurions démêler la premiere cauſe, & par conſéquent rien de ſi aiſé que la *ſurpriſe*, par le moyen du premier préjugé marqué au §. 4.

V. Tous les hommes dans le même tems & dans les mêmes circonſtances, n'ont pas la même apparition. Il arrive ſouvent que certaines perſonnes en certain tems & en un certain lieu voyent un ſpectre. D'autres ſe rendent au même tems, au même lieu, & n'y voyent rien, comme par exemple ſur les Cimetieres & dans de vieilles maſures; qui plus eſt, on dit que deux hommes ont été enſemble au même endroit & à la même heure, l'un a vû le ſpectre, l'autre ne s'eſt apperçu

de rien. Or il eſt indubitable que deux perſonnes qui ont à la fois la même ſituation corporelle, doivent néceſſairement avoir auſſi les mêmes perceptions, comme par exemple lorſqu'un millier de perſonnes aſſiſtent à une exécution publique. Il eſt donc probable par-là que les apparitions ne ſont qu'un effet de la *ſurpriſe*. Cette ſurpriſe n'étant autre choſe qu'un faux raiſonnement, il eſt aiſé de voir que tous les hommes ne font pas le même faux raiſonnement, quoiqu'ils ſe trouvent dans les mêmes circonſtances.

§. VI.

Difficultés propoſées contre la premiere conjecture.

Quoique cette conjecture ait beaucoup de vraiſemblance, il faut pourtant avoüer avec ſincérité qu'elle ſouffre des objections très-ſolides.

I. Pluſieurs ſpectres ſe font voir, avec des circonſtances differentes, en des tems & en des lieux differens. Ils ſont apperçus par des perſonnes qui different de conditions, d'âges, de com-

pléxions & de manieres de penſer. Pluſieurs de nos ſens, comme la vûe, l'ouie & l'attouchement en ſont frappés à la fois, & l'idée générale en eſt la même. Il ne paroît donc pas probable que ſi en effet nous euſſions été ſurpris, cette ſurpriſe eût pû demeurer cachée, attendu la variété infinie des circonſtances.

Qu'un de nos ſens ait été ſurpris, faudra-t'il par cette raiſon qu'un autre le ſoit auſſi ? Cette ſuppoſition ne ſçauroit ſe ſoutenir à moins que conformément à l'expérience, on ne préſuppoſe que cette uniformité de penſer eſt ordinaire aux hommes, que ſouvent ils s'attachent tellement à leurs idées, qu'en dépit de leurs ſens, ils croyent appercevoir des choſes qui n'exiſtent pas ; comme par exemple les Quakers, les Enthuſiaſtes & les Fanatiques, qui malgré la difference de leurs compléxions & des circonſtances, ſe laiſſent également ſurprendre.

II. Il eſt de certaines relations de ſpectres, qui d'ailleurs ont une vraiſemblance hiſtorique, & qui rapportent que des revenans ont découvert certains faits, qui enſuite ont été vérifiés par la recherche, comme par exemple des

assassinats, & des cadavres cachés en tel ou tel endroit. Comment attribuer ces apparitions à la surprise ? La chose ne paroît pas possible, à moins qu'on ne raisonne à peu près ainsi : Notre esprit n'a qu'une idée confuse de cet Univers. Par la combinaison générale de toutes les idées de notre esprit, un tel homme est déterminé à avoir des idées claires d'une certaine partie de cet Univers, dont un autre n'a que des idées confuses, parce que dans celui-ci il se trouve un dévelopement de pensées tout different de celui du premier. Personne n'est en état de démêler toujours par quel dévelopement d'idées telle ou telle autre conception lui est devenue claire. Il est donc possible que par la surprise même une apparition semblable a pû arriver, quoique dans des cas particuliers on ne sçauroit expliquer la maniere dont elle est arrivée. Cette vérité nous paroîtra d'autant plus probable, lorsque nous considérerons que souvent une conclusion véritable peut être appuyée sur de fausses suppositions. Et de cette maniere quelqu'un peut s'imaginer qu'un être étranger, qu'il nomme spectre, lui a fait une

révélation, qui en effet se trouve vraye; quoique ce soit lui-même, qui par un dévelopement d'idées qui lui paroît inconcevable soit auteur de cette découverte.

J'avoue qu'il est plusieurs cas où cette explication des spectres paroîtra insoutenable & ridicule à bien du monde. Cependant, comme il vrai que les choses les moins vraisemblables peuvent arriver, & que plusieurs vérités réelles peuvent paroître très-ridicules à bien des gens; il s'ensuivra toujours qu'un homme raisonnable qui verroit un spectre, ne soutiendra pas aussi-tôt avec une parfaite confiance, que ce spectre a été un être réel & étranger pour lui. Le célébre Jacob Bohême a soutenu fermement qu'il a entendu une voix, qu'il a vû un Ange, & lui a parlé; cependant l'on sçait qu'il étoit un fanatique du premier ordre.

§. VII.

SECONDE CONJECTURE.

Se tire du fanatisme.

J'appelle fanatique un homme, qui

étant éveillé prend ſes imaginations pour des ſenſations réelles, tel que ce Jacob Bohéme, dont nous venons de parler. Un homme en démence eſt un fanatique habituel, c'eſt-à-dire, un homme qui s'eſt fait une habitude de prendre pour ſenſations réelles tous les réves qu'il fait en veillant. Cette confuſion arrive toutes les fois que l'imagination eſt trop échauffée & les ſenſations trop foibles, comme il arrive par exemple dans une maladie. De toutes les perceptions que nous avons, les ſenſations ſont ordinairement les plus fortes & les plus diſtinctes; & par cette raiſon les hommes ſe ſont accoutumés à prendre pour ſenſations, les perceptions les plus fortes qu'ils ont eues. Or ſi par l'affoibliſſement des nerfs dans une maladie, ou par une abſtraction confuſe, nos ſenſations réelles ont été extraordinairement affoiblies ou obſcurcies, l'imagination alors n'a plus d'obſtacles, & elle commence à travailler. Dans cet état les imaginations ſont les perceptions dominantes, & il devient naturel & même indiſpenſable de les prendre pour des ſenſations réelles. Les ſenſations extérieures ont un objet réel

& qui eſt hors de nous. Il eſt par conſéquent néceſſaire qu'un homme en démence ou un fanatique affirme de voir & d'entendre ce qu'en effet il s'eſt ſeulement imaginé.

L'expérience nous prouve cela tous les jours. L'un croit être de beurre, & craint d'approcher du feu de peur de fondre ; l'autre ſe croit être de verre, & prie tout ceux qu'il voit d'agir doucement avec lui pour ne le pas caſſer.

Qu'on diſe à un homme ſemblable qu'il ſe trompe, il ſera ſi éloigné de convenir de ſon erreur, qu'il en appellera plutôt au témoignage de ſes ſens.

N'avons-nous pas eu des fanatiques, qui ont ſoutenu d'avoir eu des apparitions d'Anges, d'avoir été au Paradis & d'avoir parlé à Dieu même ? Il eſt donc inutile de prouver davantage qu'il eſt poſſible, que ſéduit par la phantaiſie ou par des tranſports, un homme puiſſe avoir les apparitions les plus incompréhenſibles.

§. VIII.

Explication de cette deuxiéme conjecture.

Suivant ce que je viens de dire, on peut donc ſuppoſer que les ſpectres doivent leur origine à une phantaiſie, ou une démence paſſagere. Cette conjecture à la vérité paroîtra un peu impolie; car dire que quelqu'un a vû un ſpectre, ce ſeroit alors dire qu'il a eu un accès de démence. Nous tâcherons donc d'abord de donner à cette conjecture un tour plus poli. Perſonne n'a honte d'avoüer les maladies du corps, qu'il ne s'eſt point attirées par des actions brutales. Nous diſons ſans rougir que nous avons la fiévre; pourquoi donc aurions-nous honte des maladies de notre eſprit, dont nous ne ſommes pas la cauſe. On peut regarder la démence comme une fiévre de l'ame. Eſt-ce notre faute, ſi quelquefois nous avons des accès de fiévre? Nous participons tous à l'humanité.

Tous les hommes ſont fous, & malgré tous leurs ſoins
Ne different entre eux que du plus ou du moins. Boileau.

L'homme le plus raiſonnable peut donc ſentir un petit accès de démence, & il auroit tort de rougir de ce ſort commun de l'humanité. Si d'autres ne voyent pas des ſpectres, il s'en conſolera en penſant que cette fiévre ſpirituelle ſe manifeſte peut-être en eux d'une maniere differente & bien plus riſible.

Si cette explication paroît encore trop dure, nous dirons que les ſpectres ſont des rêves de gens qui veillent. En rêvant nous prenons nos imaginations pour des ſenſations réelles, par la même raiſon que nous avons allégué ci-deſſus (§. 7.) en parlant de gens en démence; & nous voyons par les rêves combien il eſt naturel à l'ame de prendre les effets de l'imagination pour des ſenſations réelles.

§. IX.

Raiſons qui prouvent l'explication de la deuxiéme conjecture.

Cette opinion ſe rend probable par les raiſons ſuivantes. 1°. Parce que les exemples des fanatiques (c'eſt-à-dire des perſonnes à fantaiſies) des gens ſimples ou

en démence, des Entuſiaſtes, des Quakers, des inſpirés, des rêveurs & d'autres, prouvent combien il eſt facile à notre ame de prendre ſes imaginations pour des ſenſations réelles, & cela d'autant plus que les hiſtoires des ſpectres ont beaucoup de reſſemblance & de rapport avec les apparitions de ceux que nous venons de nommer.

2°. Parce qu'on peut alléguer des exemples, qui montrent que les tranſports, la folie, le fanatiſme ou la mélancolie d'un homme ont commencé par la vûe d'un ſpectre; il faut donc que ces apparitions ſoient les premiers mouvemens & le premier accès de la folie.

3°. Parce que l'extraordinaire, le ridicule & le merveilleux des ſpectres, ſe peut aiſément expliquer par ce moyen, que de choſes extraordinaires ne rêve-t'on pas? Les rêves excitent en nous les mouvemens les plus terribles. On s'imagine voir des morts tels qu'ils ont été pendant leur vie, ou comme ils étoient revêtus dans leur cercueïl. Un homme en démence fait la même choſe; il a ſouvent de longues converſations avec des perſonnes, qui ne ſont préſentes que

dans ſon imagination. Chacun conviendra que pour chaque hiſtoire de ſpectres, on trouvera une hiſtoire de quelque fanatique, qui ſervira de parallele, & toutes deux auront de très-grands rapports entr'elles.

4°. Parce que la plûpart des apparitions arrivent la nuit. Alors nos ſens ſe repoſent, & chacun ſçait que lorſqu'on ne peut s'endormir on s'ennuie, & qu'il ſurvient mille & mille rêveries. Dans ces circonſtances l'imagination a un champ extrêmement libre, parce qu'elle n'eſt pas troublée par les ſenſations ; & combien alors n'eſt il pas facile à l'imagination de prendre ſur nous un ſi fort empire, que nous la prenions pour une ſenſation réelle ?

5°. Parce que bien des gens ne voyent des ſpectres, que quand ils ſont ſeuls, & qu'ils ne ſont point tourmentés de ces apparitions quand ils ſont en compagnie. Nos ſenſations ſe ſoutiennent aiſément dans leur force, quand nous ſommes en compagnie ; l'imagination par conſéquent ne ſçauroit prendre le deſſus.

Cependant il faut avoüer qu'il eſt de certains cas que l'on ne ſçauroit caracté-

riſer d'accès de démence : par exemple lorſque les ſpectres annoncent un événement, qu'on apprend par la ſuite être réellement arrivé.

On pourroit dire auſſi que lorſque pluſieurs perſonnes, en divers tems & dans des circonſtances differentes voyent la même apparition ; qu'alors il eſt difficile de ſoutenir que tous ont eu un égal accès de démence.

Mais l'exemple des fanatiques dans la Religion renverſe cette objection. L'enthouſiaſme s'étend facilement, & un ſeul fanatique eſt capable de troubler l'imagination de toute une Egliſe. Et comme il eſt des fiévres épidémiques, on pourroit dire qu'il eſt auſſi des démences épidémiques ; & de même que dans un endroit contagieux tous ne ſont pas attaqués de la maladie qui y regne, auſſi n'a-t'on jamais oüi-dire que tous les habitans d'un endroit ayent vû le ſpectre qui y avoit établi ſa demeure.

§. X.

TROISIÉME CONJECTURE.

Que le ſpectre eſt une perception réelle.

En adoptant les deux conjectures précédentes, il faut convenir qu'alors un ſpectre n'eſt ni une ſenſation extérieure, ni qu'il réſide ailleurs que dans l'homme même. Je ſuis perſuadé que les défenſeurs les plus zélés des ſpectres, pourvû qu'ils penſent bien, conviendront avec moi, qu'une infinité d'hiſtoires de ſpectres tirent leur origine de la *ſurpriſe* ou de la *fantaiſie*. Cependant comme il en eſt d'autres qu'il ſeroit dur & même contre la vraiſemblance d'expliquer comme de pures imaginations, nous propoſerons une troiſiéme conjecture par laquelle on pourroit également nier que les ſpectres ſoient des êtres hors de l'homme.

On peut donc ſuppoſer que les ſpectres, qui ne ſont point imaginations, ſont des perceptions réelles & extérieures, mais qui n'ont d'autre objet que l'homme. Voici comment la choſe peut ſe faire.

orſque nous avons une perception des
hoſes qui ſont hors de nous, les corps
ui ſont la cauſe de cette perception
perent ſur les inſtrumens ou les organes
e nos ſens. A ces inſtrumens ſont atta-
hés des nerfs, qui pénétrent juſqu'au
erveau. La partie du nerf qui ſe tient à
a ſuperficie ou aux extrêmités de notre
orps, eſt par conſéquent celle qui eſt
mue la premiere, & ſon mouvement
ſt continué juſqu'au cerveau; alors nous
vons une ſenſation extérieure. Notre
me commence d'abord par ſentir le
nouvement au cerveau: de-là elle juge
le l'endroit où ce mouvement a com-
nencé: de-là auſſi elle juge du corps
xtérieur qui a été la cauſe de ce com-
nencement de ſenſation. Cependant je
uis démontrer par l'expérience, qu'il
rrive ſouvent un mouvement ſemblable
ans les nerfs, mais dont la cauſe eſt au-
edans de l'homme. Or s'il eſt impoſſi-
le de diſtinguer ce premier mouvement
'avec l'autre, il arrive néceſſairement
ue notre ame ſe trompe, & qu'elle a la
nême idée de l'un & de l'autre mouve-
nent; à moins qu'aidée par la raiſon &
ar une longue expérience, elle ne ſoit

parvenue à se désabuser de croire qu'il ait hors de nous un objet different de notre corps.

Les expériences suivantes confirmeront ce que je viens de dire.

1°. Un homme qui a la jaunisse croit que tout ce qu'il voit est jaune, parce que son nerf optique reçoit par le moyen des humeurs corrompues, la même impression qu'il reçoit ordinairement par des rayons d'une lumiere jaune.

2°. Quand l'oreille nous tinte, nous croyons entendre quelque son du dehors, parce que les acoustiques sont ébranlés de même.

3°. Quand nous avons regardé le soleil, nous sentons encore long-tems la figure du soleil devant les yeux. Nous pourrions marquer précisément l'endroit où nous croyons voir cette figure, tandis que ce n'est qu'une continuation de l'ébranlement du nerf optique.

4°. Quelquefois nous croyons appercevoir quantité d'étincelles de feu devant nos yeux, ce qui pourtant ne provient que de la même cause.

5°. Celui qui se sent incommodé par

qu'on appelle incube, croit que réel-
ment il y a quelque chose de couché
r lui, quoique cette oppression vienne
u dedans. Il est inutile d'augmenter le
ombre de ces expériences. Je n'en puis
oint à la vérité alléguer de semblables
our l odorat & pour le goût, & c'est ce
ui augmente la probabilité de ma con-
ecture. On voit, on entend des spec-
es, on les touche même quelquefois;
ais je n'ai jamais oüi-dire qu'on en ait
oûté ou flairé. Or si les spectres ne sont
nsi que des objets de la vûe, de l'oüie
de l'attouchement, & que ces sens
euvent être ébranlés sans aucune cause
u dehors, mon opinion en devient en-
ore beaucoup plus vrai-semblable.

Qu'on suppose donc que je viens de
erdre par la mort un proche parent que
ai aimé, que j'ai vû, à qui j'ai parlé
ne infinité de fois. L'ayant apperçu
ouvent, j'en ai par conséquent conservé
oute la figure & l'impression matérielles
ans le cerveau. Il est très-possible, &
n peut soutenir sans tomber en aucune
ontradiction, qu'une figure matérielle,
emblable à celle de mon ami défunt,
soit conservée long-tems dans mon

cerveau, même après ſa mort. Par u
intime liaiſon de mon corps, mais q
m'eſt inconnue, il peut arriver auſſi q
cette figure touche les nerfs optiques c
acouſtiques. Dans le moment mes ner
ſont ébranlés de la même maniere, qu
quand autrefois je voyois ou que j'en
tendois mon ami vivant, & par conſé
quent je ſerois néceſſairement porté
croire que j'ai réellement vû ou entend
mon ami.

§. XI.

*Confirmation de la troiſiéme conjecture, &
objection qu'on y peut oppoſer.*

J'avoue que cette conjecture me plaî
infiniment. Elle eſt extrêmement propr
pour expliquer de quelle maniere il arri
ve, que ſouvent on apperçoit les ſpec
tres d'une façon auſſi claire & auſſi diſ
tincte, que nous nous voyons nous-mê
mes & que nous voyons d'autres perſon
nes qui nous environnent. De plus, on
peut comprendre ainſi comment il eſt
poſſible, que pluſieurs ont eu des taches
ſur leurs corps, qui, à ce qu'ils diſent,
étoient l'effet des impreſſions réelles des
ſpectres.

Les apparitions qui n'ont ni rapport, ni reſſemblance avec des objets que nous connoiſſons, peuvent s'expliquer encore plus facilement par cette conjecture.

Que nos nerfs ſoient ébranlés au-dedans de nous, & qu'ils portent leur impreſſion vers le dehors, n'importe par quelle cauſe, cela ſeul ſuffit pour nous faire croire d'avoir les apparitions les plus extraordinaires. Il eſt vrai que cette conjecture a pluſieurs difficultés de même que les autres.

Que dire ſi pluſieurs voyent la même apparition, ou ſi le revenant nous apprend des choſes qui réellement ſe trouvent fondées ? Dans le premier cas, un Diſciple de Leibnitz pourroit avoir recours à l'harmonie générale du monde. Dans le ſecond, on pourroit ſuppoſer que par une telle ſenſation, qui n'a point d'objet extérieur par une connexion à nous inconnue dans l'ame, nous pouvons recevoir une idée claire d'une choſe, qui paroît nous avoir été révelée par un ſpectre, d'autant plus que l'ame a une idée obſcure de tout ce qui eſt dans le monde.

§. XII.

QUATRIÉME CONJECTURE.

Elle ſe tire de la tranſmigration, ou du paſſage d'un corps en un autre.

Je n'ai propoſé juſqu'ici que des conjectures, dont les Antagoniſtes des ſpectres en général ſeront contens. Car la queſtion ſi les ſpectres exiſtent, ne veut ordinairement dire autre choſe, ſinon de ſçavoir ſi les ſpectres ſont des êtres qui exiſtent réellement & hors de celui qui prétend les voir. En adoptant une des trois conjectures précédentes, on paſſera communément pour un homme qui nie l'exiſtence des ſpectres.

Suppoſons maintenant qu'un ſpectre ſoit un être qui exiſte réellement par lui-même & hors de celui qui le voit. La raiſon nous offrira quelques conjectures par le moyen deſquelles ce ſiſtême pourra s'expliquer ; & de-là ſuit un quatriéme conjecture, ſçavoir que ce ſont les ames des défunts qui reviennent pour voir les vivans.

Les Philoſophes mêmes les plus anciens n'ont pû comprendre, comment il eſt poſſible

poſſible qu'un eſprit fini puiſſe exiſter ſans être lié avec quelque corps. Tous ceux qui ont cru l'immortalité de l'ame, ſoutenoient par conſéquent en même tems, que l'ame ayant été ſéparée de ſon corps par la mort, ſe réuniſſoit immédiatement après avec quelque autre corps. Les anciens ont manqué, en ce qu'ils ont voulu déterminer ce corps trop exactement, & c'eſt de-là qu'eſt venu le dogme abſurde de la métempſycoſe. Par la ſuite, la plûpart des Philoſophes ont ſoutenu ſimplement que les ames paſſoient dans de nouveaux corps immédiatement après la mort. Leibnitz enfin embraſſa le même ſiſtême, & ſes fidéles diſciples vont juſqu'à le démontrer.

Ce dogme préſuppoſé, quoi de plus clair que la poſſibilité des apparitions des défunts! La ſeule choſe qu'il faut ſuppoſer en même tems, c'eſt la reſſemblance parfaite du nouveau corps avec celui qu'on vient de quitter; car la nature ne fait point de ſauts. Pour rendre cette choſe encore plus compréhenſible, il n'y a qu'à dire qu'avant le jour du jugement les ames des défunts avec leurs nouveaux corps ne s'éloignent pas de

cette terre. Par ce moyen, on évite le ſiſtême abſurde de dire qu'à chaque apparition les ames ſe font un nouveau corps d'une matiere aërienne. Tous les Phyſiciens ſçavent que l'air ne peut point être rendu viſible. Et ſuivant toutes les apparences, il eſt au-deſſus du pouvoir des eſprits finis de former à la hâte des corps organiſés.

§. XIII.

Raiſons probables de la quatriéme conjecture.

Cette conjecture ſe rend probable, en ce que par elle on peut expliquer bien des événemens dans l'hiſtoire des ſpectres ; ſçavoir 1°. Que pour l'ordinaire, les revenans reſſemblent ſi bien à telle ou telle autre perſonne défunte, que ceux qui les voyent les reconnoiſſent dans l'inſtant. 2°. Que, comme on dit, les revenans ſe font voir communément, quand les perſonnes en mourant ont eu quelque choſe fort à cœur.

Qu'on ſuppoſe qu'un avare meure, qui pendant ſa vie n'a eu aucune impreſſion plus forte, plus claire & plus ſou-

vent réiterée que celle de ſon coffre-fort. Durant ſa vie, ſon cœur & ſon tréſor n'ont été, pour ainſi dire, qu'une ſeule choſe. Son ame n'étant point altérée par la mort, elle conſervera probablement l'impreſſion de l'argent même après ſon décès. Elle voudra par conſéquent voir ſon tréſor. Le nouveau corps de l'avare eſt dans une étroite liaiſon avec ſon ame, il eſt ſuſceptible de mouvemens harmoniques qui peuvent ſe rendre ſenſibles : on entendra par conſéquent un revenant auprès du coffre-fort. Combien d'autres accidens ne peut-on pas expliquer de même ?

3°. Qu'on apperçoive des revenans dans des endroits, où l'on a enterré des perſonnes aſſaſſinées ou exécutées.

4°. Que les revenans ſe font voir à des perſonnes, qui ont été dans une étroite liaiſon avec les défunts.

5°. Les preſſentimens peuvent auſſi ſervir pour rendre cette opinion probable. Souvent on prétend avoir vû ou entendu quelque choſe peu avant, ou au moment même du décès d'un homme.

§. XIV.

Objection contre la quatriéme conjecture.

En examinant cette conjecture d'un autre côté, elle ne nous paroîtra rien moins que ſoutenable. Car,

1°. Dans ces apparitions des défunts, il arrive ſouvent une infinité de choſes qui nous paroiſſent extrêmement incompréhenſibles, pour ne pas dire abſurdes. Les revenans paroiſſent en bonnets de nuit, en robe de chambre, & dans les mêmes habits qu'ils avoient coutume de porter pendant leur vie. Pourra-t'on ſoutenir que les trépaſſés portent auſſi des bonnets de nuit ſemblables à ceux qu'ils avoient? On pourra bien dire avec quelque apparence de raiſon de leur corps, qu'il aura de la reſſemblance avec celui qu'ils ont quitté; mais pourra-t'on ſoutenir ſans rire, que cette reſſemblance s'étendra juſques ſur les accidens de ce corps, tels que ſont les habits?

2°. On dit que les revenans paſſent au travers des portes fermées. Il faut donc que leur corps ait une élaſticité extrêmement forte pour pouvoir tantôt ſe

retrécir & tantôt s'élargir d'une maniere ſi conſidérable, à moins qu'on ne veüille dire que les parties de ce corps ſont d'une nature ſemblable à celles de l'air, pour pouvoir ſe ſéparer aiſément, paſſer ainſi au travers des pores du bois, & ſe réunir auſſi-tôt après. *Credat Judæus Apella.* Un corps organiſé tel qu'il faudroit que fuſſent ceux des défunts, eſt une machine infiniment trop compoſée, pour que cela ſoit poſſible. La moindre ſéparation des parties cauſeroit en lui un déſordre trop grand, pour pouvoir être réparé ſur le champ.

3°. Il paroît qu'il eſt contraire à la Sageſſe Divine de permettre de pareilles apparitions. Il eſt vrai que nous ne pouvons pas toujours approfondir les vûes de cette Sageſſe éternelle; & par conſéquent nous ne pouvons rejetter tous les effets dont nous ne ſçaurions rendre raiſon; mais les apparitions des défunts ſont une choſe encore douteuſe. Elles ont un grand rapport au genre humain. Après tant d'expériences, ne devroit-on pas ſentir l'avantage qui nous revient des ſpectres?

4°. Pour ce qui regarde les défunts

eux-mêmes, il eſt à préſumer que dans l'autre monde, ils ont des occupations trop ſérieuſes pour vouloir s'amuſer à venir tous les jours ſe promener pendant quelques heures au tour de leurs tombeaux. On nous dit que certaines perſonnes qui ont été aſſaſſinées viennent ſe promener chaque jour au tour du lieu de leur inhumation. Quel avantage leur revient-il de cette promenade ? quel profit les vivans retirent-ils de la vûe de ces ſpectres ?

Je n'en vois en effet aucune, à moins qu'on ne diſe qu'ils ſont d'un grand ſecours, pour aider la tranſpiration & la ſueur. Mais je ſuis aſsûré que perſonne ne ſouhaitera un pareil ſudorifique. Je ſçais qu'on raconte quelques hiſtoires, où les apparitions ont été d'une grande utilité. Mais ce ſont des cas extrêmement rares. Et je ne parle maintenant que du grand nombre des apparitions, dont on n'a jamais retiré aucun avantage. Il eſt probable, ſuivant les principes de la ſaine raiſon, que les ames de ceux qui meurent, paſſent en un état dans lequel leur ſort ſouffre un changement très-conſidérable.

Cette permutation, ſuivant toutes les apparences, occupera tellement leurs penſées, qu'elles n'auront pas le tems de ſonger à des choſes auſquelles il n'y a plus de reméde. S'il faut que je diſe mon ſentiment, j'avouerai que l'état de l'ame après la mort, pour ce qui regarde les choſes accidentelles, me paroît ſi obſcur pour les lumieres de la raiſon, que je n'oſerois répondre à la queſtion, ſi les défunts peuvent apparoître, que par un *non liquet ?*

§. XV.

CINQUIEME CONJECTURE.

Que le ſpectre peut être un eſprit uni à un corps organiſé.

La cinquiéme conjecture differe peu de la quatriéme. On peut ſuppoſer qu'un revenant eſt un eſprit different de celui de l'homme. Il n'importe que ce ſoit un Ange, un Démon, ou quelqu'autre Eſprit à nous inconnu. En adoptant cette conjecture, il faut ſoutenir :

1°. Que les Anges, les Démons, ou les Eſprits, qui font le rôle de revenans, ont ordinairement leur ſéjour ſur la terre;

car il ſeroit incompréhenſible de ſçavoir comment les eſprits, habitans d'un globe céleſte, puſſent apparoître ſur celui de la terre ? L'Ecriture rend cette ſuppoſition probable, puiſque ce Livre divin leur attribue des fonctions ſur la terre.

2°. Que ces Eſprits ont des corps. Les Sectateurs de Leibnitz ne combattront point cette ſeconde ſuppoſition, puiſqu'ils démontrent que tous les eſprits finis ont une liaiſon très-étroite avec quelque corps.

3°. Que les corps de ces eſprits reſſemblent à des corps humains. On peut rendre cette propoſition probable par le raiſonnement ſuivant. Les corps des brutes ne different de celui de l'homme que par dégrés, de maniere que les corps des plus parfaites eſpéces entre les brutes, ne different que très-peu de celui des hommes. Et toute la difference ne conſiſte que dans une configuration un peu differente de quelques parties. Si l'on veut ſe donner la peine de refléchir avec quelque attention ſur cette matiere, on trouvera que l'obſervation ſuivante n'eſt pas deſtituée de fondement.

Diviſons tous les animaux en diverſes

classes, & mettons l'homme à la tête de toutes ces classes. La premiere classe qui le suivra, sera celle des plus parfaites d'entre les brutes. Ces brutes seront suivies d'autres, qui seront les plus parfaites après, & l'on procédera ainsi jusqu'à l'espéce la plus imparfaite. Qu'on passe alors en revûe toutes ces créatures, & l'on trouvera que les corps des animaux de deux classes, qui sont les plus proches, ne differeront entr'eux que de peu de chose. Qu'on aille plus loin, & que l'on compare le corps de l'animal le plus imparfait avec la plante la plus parfaite, la difference ne sera encore que très-petite. La nature agit toujours d'une maniere harmonique. Or puisqu'on peut supposer que les Esprits qui font les revenans, sont une classe immédiatement au-dessus de celle de l'homme, il s'en suivra aussi que leurs corps different très-peu de celui des hommes.

Maintenant un chacun comprendra sans peine que cette conjecture est très-propre pour expliquer les apparitions. Il faudroit que j'eusse très-mauvaise opinion de la pénétration de mes Lecteurs, pour vouloir expliquer ce que je viens

de dire par des exemples. Et par le moyen de ces Eſprits, on peut expliquer les revenans de la même maniere que je l'ai fait aux §. XII. & XIII, en n'y faiſant qu'un très-petit changement.

§. XVI.

Réflexions ſur la cinquiéme conjecture.

Cette conjecture peut être rendue auſſi vraiſemblable, ou auſſi peu vraiſemblable que la précédente. On y peut faire cent queſtions auſquelles on ne ſçauroit répondre. Le parti le plus ſage qu'on puiſſe prendre ici eſt encore le *non liquet.*

Il ſera cependant utile de remarquer, que la plûpart de ceux qui croyent aux ſpectres, les attribuent au Démon. Car c'eſt ordinairement ſur le compte de ce dernier, qu'on a coutume de mettre tout ce qu'il y a de terrible dans le monde. Qu'on diſe mille fois à ces gens que dans leurs hiſtoires des ſpectres, il y a mille choſes impoſſibles, abſurdes & contradictoires, ils répondront toujours en diſant : cela eſt vrai ; mais ne ſçait-on pas combien le diable eſt puiſſant & habile ?

On peut croire tout ce que l'Ecriture nous dit du diable, & cependant nier qu'il ſoit tout-puiſſant, qu'il ait le pouvoir de faire des miracles ou des choſes contradictoires. Le démon eſt une créature ; il eſt ſujet par conſéquent, ainſi que nous, aux régles de l'ordre & de la nature.

§. XVII.

SIXIÉME CONJECTURE.

Que les ames des animaux brutes peuvent former des ſpectres.

Si au commencement de ce Traité, je ne m'étois pas réſervé la liberté de donner l'eſſor à mon eſprit pour le laiſſer aller auſſi loin qu'il pourra, je n'oſerois pas propoſer cette derniere conjecture à mes Lecteurs. Je crois au ſurplus qu'un Auteur qui traite des ſpectres, a de certains priviléges qu'un autre n'oſeroit s'arroger. Des Lecteurs accoutumés à réflechir, trouveront peut-être autant de ſolidité dans cette conjecture que dans les précédentes. La voici donc. Ne pourroit-on pas croire que ce ſoient les ames des animaux défunts qui figurent dans

les ſpectres. Pour rendre cette opinion probable, il n'y auroit qu'à dire * :

* Oh ! pour cette conjecture, je ne la place ici, que pour ne pas tronquer la Diſſertation de M. MEYER ; mais je me garde bien de l'adopter ou de la propoſer comme vraiſemblable. Il faudroit pour celá réaliſer l'ame des bêtes & la faire ſubſiſter après leur diſſolution & indépendamment de leur corps. C'eſt de quoi je ne ſuis pas d'avis. Je regarde cette ſorte d'ame avec le commun des Philoſophes, comme une configuration & un juſte arrangement des parties, que la Providence ou la nature qu'elle dirige, ont étroitement liées enſemble pour un certain tems. Cette ame ſe diſſipe & s'évanouit, dès que ces parties viennent à perdre leur intime liaiſon. Et quand même on embraſſeroit le ſiſtême des Péripatéticiens, qui accordoient aux bêtes une eſpéce d'ame, mais très-imparfaite, ils diroient, que comme cette ame n'eſt qu'une portion de l'eſprit univerſel, cette portion ſe réunit à ſon tout après la diſſolution de leur corps, & qu'elle ne ſubſiſte pas ſéparément. Les quatre raiſons que M. Meyer apporte pour établir la probabilité de ſa ſixiéme conjecture, ne ſont rien moins que concluantes & auroient des ſuites fâcheuſes pour l'humanité, il n'y auroit tout au plus qu'un ancien Pythagoricien, qui les pourroit admettre. Ainſi tenons-nous-en aux cinq premieres conjectures de M. Meyer : c'en eſt même bien aſſez. Je crois qu'il me pardonnera de penſer de la ſorte.

1°. Que les ames des brutes, après la mort de leurs corps, subsistent & sont vivantes. Les mêmes démonstrations qu'on tire de la raison pour prouver l'immortalité de l'ame humaine, peuvent servir de démonstration pour cette proposition.

2°. Que les ames des brutes mortes restent sur la terre. Tous ceux qui se révoltent lorsqu'on dit la même chose de l'ame humaine, n'auront pas de peine à accorder cette proposition.

3°. Qu'après la séparation de leurs corps, elles sont unies à un corps nouveau. On peut démontrer cette proposition par les mêmes preuves, dont les Sectateurs de Leibnitz se servent pour démontrer la même chose à l'égard de l'ame humaine.

4°. Que les corps nouveaux de quelques ames des brutes, ont alors plus de ressemblance avec les corps des hommes vivans, qu'ils n'en ont dans cette vie. Cette proposition devient extrêmement probable par la troisiéme proposition du §. 15. Plusieurs regarderont ce systême comme extravagant; mais je suis persuadé qu'ils changeront de sentiment,

s'ils veulent se donner la peine de l'examiner suivant les principes de M. Leibnitz.

§. XVIII.

Probabilité de la sixiéme conjecture.

Cette conjecture acquérera une nouvelle force de probabilité par les raisons suivantes.

1°. Par elle peuvent s'expliquer toutes les apparitions, où aucune figure ne se fait voir, & qui ne laissent aucun soupçon qu'elles puissent être des effets d'un être raisonnable. Il est des apparitions qu'il est infiniment plus sage d'attribuer à quelque bœuf décedé, qu'à un être pourvu de raison.

2°. Les histoires des apparitions en figure humaine, ne sont pas plus probables que celles des figures d'ânes, d'ours, de chevaux ou de chiens, & il est bien moins vraisemblable qu'un esprit humain, un être raisonnable, reçoive après la mort un corps semblable à celui d'un âne, d'un cheval ou de quelque autre animal, qu'il ne l'est de dire que l'esprit d'un cheval défunt puisse être uni après

la mort avec un corps ſemblable à celui qu'il vient de quitter.

3°. Les ames des animaux, qui après la mort reçoivent un corps ſemblable aux corps humain (§. 17. n. 4.) peuvent être la cauſe des autres apparitions, qui ſe font voir en figure humaine. Il eſt même probable alors que ces figures humaines apparoiſſantes, faſſent des actions plus ſimples, que les hommes, dont ils repréſentent la figure, n'en ont fait dans cette vie. Et il eſt à préſumer que ces derniers ont été rendus plus parfaits après la mort.

Un animal en voyant que ſon nouveau corps eſt devenu ſi ſemblable à celui de l'homme, ſera curieux ſans doute de lier un peu plus de connoiſſance avec ce dernier, & par conſéquent lui apparoîtra. Il eſt des animaux qui vivent ſous la terre pendant leur vie; & ils peuvent y avoir trouvé bien des tréſors cachés; ne pourroit-il pas arriver que ce fuſſent eux qui fiſſent les revenans, & qui découvriſſent les tréſors?

Mais il eſt tems que je ceſſe de continuer cette matiere, le Lecteur ſans cela pourroit penſer que j'écris une ſatyre

contre les ſpectres. En attendant, un chacun s'appercevra aiſément des défauts de vraiſemblance de cette derniere conjecture. Et je finirai en diſant, que je croirai néanmoins, après un mur examen, qu'on s'appercevra peut-être que cette conjecture a plus de vraiſemblance que la quatriéme ou la cinquiéme.

§. XIX.

Que mes Lecteurs décident donc d'eux-mêmes laquelle de ces opinions leur paroît la plus probable & la mieux ſoutenue. Je les aurois pû expliquer toutes avec plus d'étendue : mais je ne l'ai pas jugé à propos. Car dans ces matieres, on riſque de ſe rendre ridicule par un trop grand détail. Peut être en ai-je déja dit plus qu'il ne falloit. Peut-être ce Traité auroit-il été plus agréable, ſi j'y avois placé tout ce que les anciens Poëtes & d'autres Auteurs ont dit des ſpectres. J'aurois pû montrer l'avantage que nous retirons de la doctrine des apparitions, pour l'intelligence de pluſieurs paſſages des Anciens. Comment, par exemple, Homere, Virgile & d'autres,

se sont avisés d'appeller les hommes défunts des ombres, & de nommer l'autre monde un royaume des ombres, &c. Mais tout ceci n'auroit fait que grossir ces feüilles. Je n'y ajoûterai donc que quelques réflexions, que je proposerai d'une maniere aussi succincte qu'il sera possible.

§. XX.

Réflexions sur toutes les conjectures précédentes.

En adoptant une des trois premieres conjectures, on pourroit écrire une histoire générale des spectres, dans laquelle on expliqueroit leur origine & leurs progrès. Dans un semblable ouvrage, voici à peu près le plan que je suivrois.

Au commencement il a plû à la Divinité d'apparoître elle-même aux hommes, ou de leur envoyer des Anges, qui se sont rendus visibles, en prenant une figure humaine.

Ces apparitions ont duré pendant tout le tems des Patriarches & de l'ancien testament. Il est indubitable que le récit de ces apparitions s'est divulgué & a été

continué par tradition de pere en fil
Parmi les peuples barbares ou Payens,
s'eſt trouvé de grands hommes, des he
ros, des ſages & des fourbes. Ces der
niers cherchoient à donner de l'autorit
& du poids à leurs entrepriſes & à leur
dogmes. Pour y parvenir, ils ont eu l
ruſe de débiter des apparitions de quel
que Eſprit ou de quelque Divinité.

Par ce moyen, le monde a été rempl
d'hiſtoires d'apparitions. Ces hiſtoires
comme il arrive, ont été mutilées, aug
mentées, changées & diviſées en plu
ſieurs milliers de differentes relations.
L'imagination de tous les hommes a été
remplie de ces images effrayantes. Ajoû
tons à cela que le nombre de ces rela
tions augmente tous les jours. Nos peres
ont eu d'abord grand ſoin de tranſmettre
fidélement ces hiſtoires à leurs enfans,
telles qu'ils les ont reçues de leurs ancê
tres, en y ajoûtant ce qu'ils ont jugé
néceſſaires. Il eſt d'ailleurs bien des gens
que mille & mille raiſons engagent à
débiter de nouvelles viſions qu'ils ont
eues. De toutes ces circonſtances, il eſt
aiſé de concevoir que chaque ſenſation
tant ſoit peu extraordinaire, nous rap

pelle une hiſtoire de ſpectres qui y a quelque rapport. Or la plûpart des hommes étant ſujets à la ſurpriſe, expoſés à des abſences d'eſprits & à mille fantaiſies, il eſt naturel qu'encore aujourd'hui il y ait des apparitions confirmées par le témoignage de pluſieurs perſonnes, qui prétendent les avoir eues.

§. XXI.

Préſervatifs contre les ſpectres.

En ſuppoſant ce que je viens de dire dans le paragraphe précédent, on pourra donner une recette très-ſalutaire contre les apparitions des ſpectres ; ſçavoir,

1°. Qu'on tâche d'ameliorer ſes ſens & ſon imagination autant qu'il ſera poſſible, & qu'on évite avec grand ſoin tout ce qui pourroit faire extravaguer la derniere.

2°. Il faut prendre l'habitude de faire des obſervations juſtes, & ſurtout d'éviter la ſurpriſe.

3°. Il faut éviter avec ſoin d'entendre, de lire ou de raconter de ces hiſtoires de ſpectres. Un homme qui n'auroit jamais entendu parler de ſpectres, n'au-

roit sûrement jamais eu aucune appari-
tion ; mais comme il est impossible d'é-
viter le récit de ces historiettes, il faudr
tâcher au moins d'empêcher qu'elles n
fassent trop d'impression sur l'esprit.

4°. Lorsque nous croyons avoir quel-
que perception extraordinaire, il ne faut
jamais nous accoutumer à tourner d'a-
bord notre imagination vers les histoire
des spectres.

5°. Que l'on se fasse surtout une ha-
bitude d'examiner, si ce que nous croyons
sentir, est un sentiment réel, ou si ce
n'est qu'une pure imagination. On par-
vient à cette habitude, en réflechissant
dans ces occasions sur les circonstances
présentes, en les comparant avec son
état précédent.

6°. Qu'on s'accoutume enfin dans ces
occasions à prendre toute autre chose
pour cause de nos sensations, plutôt que
de l'attribuer par un jugement précipité
à un spectre.

§. XXII.

Reproches mutuels des deux Partis sur les spectres.

Ceux qui prennent les spectres pour

des apparitions d'Esprits, reprochent pour l'ordinaire à ceux qui sont d'un sentiment different de vouloir renverser toute foi historique ; mais ce reproche est injuste. Il ne peut tomber que sur des personnes qui refusent absolument de croire tout ce qu'on leur rapporte, sans aucun égard à la qualité de celui qui en rend témoignage ; & cette façon de penser ne sçauroit être que très-dangéreuse. Au lieu que ceux qui nient les spectres, ne les nient pas absolument ; mais il les expliquent seulement par une de nos trois premieres conjectures. Ils recusent la validité du témoignage de ceux qui racontent les histoires des spectres, parce que ces témoins n'ont pas eu la dextérité requise pour les observer. Et personne ne peut se fâcher si dans ces expériences, la justesse de sa pénétration est révoquée en doute.

Nous nous ressentons tous de l'humanité, & l'homme le plus habile ne pourra peut-être pas éviter l'erreur dont j'ai parlé dans ma troisiéme conjecture.

§. XXIII.

Moyens sûrs pour diminuer la terreur d[es] ſpectres.

Puiſqu'ordinairement les ſpectres inſ[pirent] tant de terreur aux hommes, il n[e] ſera pas inutile de voir ſi l'on ne pourr[a] pas trouver des moyens pour diminuer au moins cette peur.

1°. D'abord, il faut avoir un cœur im[pa]trépide. Nous acquérons cette qualité: en nous gardant ſoigneuſement de ne jamais laiſſer prendre à la crainte trop d'empire ſur nous, & en nous efforçant de nous rendre maître de cette paſſion par des raiſons pſychologiques & morales.

2°. Quelques terribles que ſoient les ſpectres, ils ne ſont pourtant pas du nombre de ces êtres qui font le plus de mal à l'homme. Il eſt mille choſes infiniment plus dangéreuſes pour l'humanité. Il ſeroit donc par conſéquent déraiſonnable d'en avoir tant de peur.

3°. Puiſque la plûpart des hommes n'ont jamais eu d'apparitions, & que ceux qui en ont ne les voyent que très-

rement, il eſt déraiſonnable de les raindre toutes les nuits.

4°. Si les ſpectres n'exiſtent pas réellement hors de l'homme, il ſeroit ridicule & il ſeroit même abſurde de les craindre, uiſque rien n'exiſte dont nous ſoyons enacés. Tout le mal ne provient alors ue de nous-mêmes, & nous devenons inſi nos propres bourreaux.

5°. Si les ſpectres exiſtent hors de ous, du moins n'a-t'on jamais entendu u'ils ayent fait un mal conſidérable à homme. Ils obſervent communément n grand ſilence, ils rodent autour de ous, ils font des mines, ils contemlent le monde, & ont ſi peu de force, u'on peut dire :

Ter conatus ibi collo dare bracchia circum;
Ter fruſtra comprenſa manus effugit imago
Par levibus ventis, volucrique ſimillima ſomno.

Quel mal une ombre ſemblable peut-lle nous faire ?

6°. Qu'un ſpectre ſoit enfin ce qu'il voudra, il ſera toujours un être dépendant de la Providence, & la Divinité nous eſt toujours plus favorable que contraire.

§. XXIV.

Conclusion de cet Essai.

Pour conclusion j'ajoûterai qu'il e
absurde de mettre les apparitions a
nombre des miracles. Qu'on embraſſ
telle opinion qu'on voudra, un ſpectr
pourra toujours être expliqué phyſique
ment. Et il paroît contraire au reſpec
qu'on doit à la Divinité, d'attribuer ce
événemens extraordinaires à une opéra
tion immédiate de Dieu. Dans ces cho
ſes, il faut dire avec Horace :

Nec ſi quid miri faciat natura Deos id
Triſtes ex alto cœli demittere tecto.

Finalement, je prie chaque Lecteur
équitable de ne juger de ces feüille
qu'après les avoir mûrement examinées
qu'il les approuve ou qu'il les rejette, il
pourra faire l'un & l'autre ſans juger
d'une maniere défavorable de l'Auteur.
Moi-même je ne ſuis pas prévenu pour
ces conjectures, & je penſe comme le
Poëte Owen :

Qui legis iſta, tuam reprehendo, ſi mea laudas
Omnia, ſtultitiam, ſi nihil invidiam.

Fin du Tome II. & de la premiere Partie.